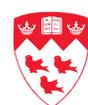




2022/2023

Documents transmis au ministère de
l'Enseignement supérieur aux fins de l'application
de la *Loi sur les établissements d'enseignement de
niveau universitaire*



McGill

Montréal, le 27 octobre 2023

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Quebec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, j'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports suivants:

- les états financiers approuvés par notre conseil d'administration ;
- un état du traitement du personnel de direction ;
- un rapport sur la performance ;
- le rapport intitulé Bilan et perspectives de l'Université McGill.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le principal et vice-chancelier,



Professeur Deep Saini

c.c. Madame Paméla Garcia Cournoyer, Direction des politiques, de la planification et de la veille, ministère de l'Enseignement supérieur

Reconnaissance des terres ancestrales

L'Université McGill est située sur un territoire qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange autochtone, notamment pour les Haudenosaunee et les Anishinabeg.

Nous saluons et remercions les divers peuples autochtones qui ont foulé ce territoire, sur lequel les peuples du monde se réunissent aujourd'hui.

Table des Matières

ÉTATS FINANCIERS	5
Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers	6
Système d'information financière universitaire (SIFU)	35
ÉTATS DU TRAITEMENT	45
Rapport de l'auditeur indépendant	46
Formulaire de déclaration	49
RAPPORT SUR LA PERFORMANCE	55
Grille des indicateurs	56
Mesures prises pour l'encadrements des étudiants	76
Mesures phares d'encadrement des étudiants	77
Programmes d'activités de recherche	81
Principales orientations de recherche	82
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche	83
Plan de recherche stratégique	85
RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	113
Plan stratégique académique de l'Université McGill	153



5

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers



McGill

Secretariat

McGill University
James Administration Building
845 Sherbrooke Street West
Montreal, QC, Canada H3A 0G4

Secrétariat

Université McGill
Pavillon James de l'administration
845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, QC, Canada H3A 0G4

(514) 398-3948
Facsimile/Télécopieur:
(514) 398-4758

UNIVERSITÉ MCGILL: RÉSOLUTION NO. GD231005-14.1.1

RESOLUTION DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITÉ MCGILL (CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES) TENUE À MONTRÉAL LE 5 OCTOBRE 2023.

On a motion duly proposed and seconded, the Board of Governors, on the recommendation of the Audit and Risk Committee, approved the 2022-2023 Financial Report to the Board of Governors including the external auditor's report and Audited Financial Statements of The Royal Institution for the Advancement of Learning/McGill University for the year ended April 30, 2023.

7

JE CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QUE CE QUI PRÉCÈDE EST UN EXTRAIT EXACT ET VÉRIDIQUE.

Edyta Rogowska
Secrétaire générale

Le 10 octobre 2023

États financiers de
Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-25

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

10

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

11

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 6 octobre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128741

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Produits			
Subventions			
Fédérales		281 413	259 148
Provinciales		585 688	566 492
États-Unis		12 757	10 943
Autres sources		43 927	50 403
Contrats		24 826	26 627
Droits de scolarité et frais		389 060	389 118
Vente de biens et services		144 427	126 700
Dons et legs		75 665	66 816
Gain de change		2 657	2 317
Produits de placement et intérêts créditeurs	15	100 628	80 615
		1 661 028	1 579 179
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		408 038	394 004
Personnel administratif et de soutien		336 433	312 408
Avantages sociaux		143 001	129 658
Aide aux étudiants		171 202	158 733
Étudiants		45 390	44 070
		1 104 064	1 038 873
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		55 566	55 038
Contributions aux institutions partenaires		61 810	50 690
Services contractuels		30 982	37 998
Frais professionnels		27 798	30 724
Frais de déplacement		23 691	4 968
Coût des marchandises vendues		16 570	14 431
Frais d'occupation		43 197	32 533
Énergie		21 735	19 637
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		18 406	16 911
Amortissement des immobilisations		181 361	177 223
Frais d'intérêts		42 733	41 640
Frais bancaires		1 607	1 279
Autres charges non salariales		46 342	33 545
		571 798	516 617
		1 675 862	1 555 490
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(14 834)	23 689

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill
État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

Notes	\$	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2021	(304 051)	128 819	—	213 699	1 808 797	1 847 264
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	103 604	3 661	15 947	(99 523)	—	23 689
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	(49 398)	—	—	—	—	(49 398)
Dotations et contributions en nature	—	—	—	61 429	35 930	97 359
Composantes des pertes de placement présentées à titre de diminution directe de l'actif net	—	—	—	—	(107 395)	(107 395)
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(33 604)	31 802	—	(2 175)	3 977	—
Investissement en immobilisations	(97 294)	—	(23 934)	121 228	—	—
Autres transferts	36 252	(42 449)	7 987	48	(1 838)	—
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2022	(344 491)	121 833	—	294 706	1 739 471	1 811 519
Adoption des amendements au chapitre 3462	(8 406)	—	—	—	—	(8 406)
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2022 ajusté	(352 897)	121 833	—	294 706	1 739 471	1 803 113
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	52 915	4 671	17 863	(90 283)	—	(14 834)
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	(23 327)	—	—	—	—	(23 327)
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi*	3 387	—	—	—	—	3 387
Dotations et contributions en nature	—	—	—	414	36 223	36 637
Composantes des produits (pertes) de placement présentés à titre d'augmentation (de diminution) directe de l'actif net	—	—	—	(1 022)	48 780	47 758
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(30 776)	35 159	—	(2 024)	(2 359)	—
Investissement en immobilisations	(50 606)	—	(23 806)	74 412	—	—
Autres transferts	15 578	(24 778)	5 943	2 996	261	—
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2023	(385 736)	136 885	—	279 199	1 822 376	1 852 734

* Au 30 avril 2023, la valeur cumulée des réévaluations de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi est de 55 094 \$ (50 075 \$ au 30 avril 2022) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 153 824 \$ (130 497 \$ au 30 avril 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		45 944	134 406
Placements à court terme	17	308 368	140 906
Débiteurs	3 et 4	453 557	442 988
Frais payés d'avance		14 359	8 597
Stocks		1 431	1 749
		823 659	728 646
Titres négociables	17	2 013 609	1 966 091
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		80 817	104 388
Subventions d'investissement à recevoir	4	1 104 770	984 080
Prêt à recevoir	5	1 928	2 225
Immobilisations	6	2 039 259	1 913 233
		6 064 042	5 698 663
Passif			
À court terme			
Dettes bancaires	7	248 646	36 210
Créditeurs et charges à payer	8	278 632	282 201
Produits reportés		58 821	44 916
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	74 934	78 188
		661 033	441 515
Apports reportés	9	917 642	899 424
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	1 283 552	1 177 714
Dettes à long terme	11	1 192 657	1 240 851
Passif au titre des prestations définies	12	65 654	42 985
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	90 770	84 655
		4 211 308	3 887 144
Engagements et éventualités	19 et 20		
Actif net			
Investi en immobilisations		279 199	294 706
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	13	1 822 376	1 739 471
Affectations d'origine interne	14	136 885	121 833
Non affecté		(385 726)	(344 491)
		1 852 734	1 811 519
		6 064 042	5 698 663

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

_____, gouverneur

_____, secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(14 834)	23 689
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		181 361	177 223
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		206	210
Amortissement des apports reportés	9	(506 362)	(487 316)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10	(95 267)	(79 962)
Variation de la juste valeur des placements	15	(7 571)	842
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	15	13 973	4 900
Variation du passif au titre de prestations définies		(658)	(6 413)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		1 096	725
Gain à la vente d'un terrain		(600)	—
		(428 656)	(366 102)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	16	1 818	4 580
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(131 157)	(58 546)
Diminution (augmentation) des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		22 237	(42 416)
Augmentation des apports reportés		524 580	562 694
		(11 178)	100 210
Activités d'investissement			
Augmentation des placements à court terme		(167 462)	(25 799)
Produit de disposition de titres négociables		1 163 326	1 295 140
Achat de titres négociables		(1 217 246)	(1 217 061)
Variation du prêt à recevoir		297	1 350
Produit de la vente d'un terrain		600	—
Acquisition d'immobilisations		(303 081)	(301 649)
		(523 566)	(248 019)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		212 436	30 690
Émission de dette à long terme		26 533	149 970
Remboursement de la dette à long terme		(78 187)	(76 668)
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	201 105	152 251
Composantes des produits (pertes) de placement présentées à titre d'augmentation (de diminution) directes de l'actif net		47 758	(107 395)
Dotations et contributions en nature		36 637	97 359
		446 282	246 207
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(88 462)	98 398
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		134 406	36 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		45 944	134 406

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 47 224 \$ (42 918 \$ en 2022) sont incluses dans les crédettes et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3400 « Produits »

L'Université a adopté les modifications du chapitre 3400, « Produits », pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} mai 2022, qui fournissent des directives supplémentaires concernant la comptabilisation des composantes multiples d'un contrat, le pourcentage d'avancement, la façon de déterminer si l'entité est le mandat ou le mandataire et les opérations de type « vente à livrer ».

L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de l'Université.

Adoption des modifications apportées au chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs »

Au cours de l'exercice considéré, l'Université a appliqué les modifications au chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs », ce qui a entraîné un changement dans l'évaluation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en lien avec le régime d'avantages postérieurs à l'emploi commandité par l'Université. Dans le cas des régimes pour lesquels aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle n'exige l'établissement d'une évaluation aux fins de la capitalisation, les modifications retirent la possibilité de recourir à une évaluation aux fins de la capitalisation. L'obligation au titre des prestations définies faisait auparavant l'objet d'évaluations de capitalisation. En raison des modifications apportées, en l'absence de dispositions légales, réglementaires ou contractuelles applicables à ces régimes, l'Université est tenue d'évaluer l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi au moyen d'évaluations comptables.

L'effet cumulatif de 8 406 \$ de l'application des modifications est comptabilisé dans le solde d'ouverture de l'actif net au 1^{er} mai 2022.

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

2. Méthodes comptables (suite)

Constataion des produits (suite)

Les revenus d'intérêts et les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produits de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2023 est de 0,4 M\$ (61,4 M\$ en 2022). En 2022, deux dons en nature représentent 61,2 M\$. La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode du report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, les dividendes et intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les produits de placement et d'intérêts. La cotation à la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire est utilisée comme approximation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Instruments dérivés

L'Université utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette ainsi que des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant des placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer les documents requis pour appliquer la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de swaps de taux d'intérêt et les contrats de change sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan au sein des titres négociables. La juste valeur est déterminée à l'aide des cotes du marché boursier et des prix obtenus des institutions financières pour des instruments dérivés identiques ou similaires.

18

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

2. Méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. Les actifs non amortis, incluant des collections et œuvres d'art, sont comptabilisés selon l'évaluation au moment de l'acquisition. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Réduction de valeur d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations constituées en utilisant l'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation pour le régime de retraite à prestations définies et l'évaluation actuarielle à des fins de comptabilisation pour le régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Cette évaluation actuarielle établie tous les trois ans est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2022.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

L'Université constate un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation qui naît de l'acquisition, du développement ou de la mise en valeur, de la construction, ou de l'exploitation normale de l'actif à long terme dans la période au cours de laquelle naît l'obligation lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation. Le passif est évalué à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour refléter tout changement causé par l'écoulement du temps, et la révision soit de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation. L'accroissement du passif pour refléter le changement causé par l'écoulement du temps donne lieu à une charge de désactualisation aux résultats, alors que les variations du passif résultant de la révision soit du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale soit du taux d'actualisation sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable de l'immobilisation en question.

L'Université est consciente de l'existence de contaminants dans ses bâtiments, cependant, l'Université est incapable de quantifier les coûts associés à ses contaminants ni quand les coûts seront engagés. Ainsi, aucun passif relatif à ces coûts n'a été comptabilisé.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2023

(montants tabulaires en milliers de dollars)

3. Débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 985 \$ (1 026 \$ au 30 avril 2022)	42 146	44 285
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 374 \$ (461 \$ au 30 avril 2022)	1 788	1 674
Produits de placement	2 698	1 905
Subventions gouvernementales de fonctionnement	85 458	71 672
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	248 832	247 498
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	72 635	75 954
	453 557	442 988

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une partie sera recouverte au cours du prochain exercice et, par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêt à recevoir

Le prêt à recevoir porte intérêt à un taux de 2,208 % (deux prêts à des taux de 2,208 % à 3,013 % au 30 avril 2022) avec des échéances allant jusqu'à sept ans.

6. Immobilisations

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	29 023	—	29 023	29 023
Aménagement de terrains	64 170	32 255	31 915	32 460
Bâtiments	665 793	409 789	256 004	264 615
Rénovations majeures	1 588 845	564 313	1 024 532	1 003 260
Améliorations locatives	37 432	12 612	24 820	25 540
Matériel	571 132	314 244	256 888	252 164
Matériel roulant	2 546	1 679	867	713
Documents de bibliothèque	224 771	123 111	101 660	97 523
Actifs incorporels	63 013	57 589	5 424	20 479
Actifs non amortis	36 462	—	36 462	36 230
	3 283 187	1 515 592	1 767 595	1 762 007
Actifs en cours de développement	271 664	—	271 664	151 226
	3 554 851	1 515 592	2 039 259	1 913 233

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 400,0 M\$ (400,0 M\$ au 30 avril 2022) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de valeur nulle est utilisé en date du 30 avril 2023 (valeur nulle au 30 avril 2022). Il y a 248,6 M\$ d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (36,2 M\$ en 2022) relatifs à des projets d'investissement à un taux moyen de 3,63 % (0,81 % en 2022). McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 545,0 M\$ (545,0 M\$ au 30 avril 2022), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 5,58 % pour l'exercice (2,53 % en 2022). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires et de contrats de swap de devises, le taux moyen d'emprunt pour l'exercice était de valeur nulle (0,25 % en 2022). Le taux en vigueur au 30 avril 2023 était de 4,96 % (1,33 % au 30 avril 2022). Il n'y a aucune acceptation bancaire émise à la fin de l'exercice (valeur nulle au 30 avril 2022).

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 3,6 M\$ (13,0 M\$ au 30 avril 2022) de sommes à remettre à l'État.

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	899 424	824 046
Apports affectés reçus pendant l'année	461 858	489 126
Dons et legs	62 722	73 568
Amortissement des apports reportés	(506 362)	(487 316)
Solde à la fin	917 642	899 424

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Subventions fédérales	467 180	465 865
Subventions provinciales	136 609	142 159
Subventions des États-Unis	13 609	14 388
Subventions d'autres sources	33 958	30 868
Contrats	37 338	38 544
Dons et legs	207 163	188 511
Revenus de dotation	16 137	13 581
Produits de placement	5 648	5 508
	917 642	899 424

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	1 177 714	1 105 425
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	201 105	152 251
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(95 267)	(79 962)
Solde à la fin	1 283 552	1 177 714
Composé de contributions des sources suivantes :		
MES	853 947	727 323
Autres provinciaux	139 722	147 439
Fédéraux	183 139	190 890
Dons et legs	94 777	100 294
Accords de subvention spécifiques	11 967	11 768
Solde à la fin	1 283 552	1 177 714

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2023

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2023	2022
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	—	750
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	—	720
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	—	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	—	1 059
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	—	509
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	—	1 108
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	2 692	4 487
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	3 776	5 664
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	11 383	16 523
0,760 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	2 669	3 559
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	35 880	38 640
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	8 482	10 109
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	8 079	10 099
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	3 270	4 088
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	34 752	36 489
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	44 702	48 779
3,691%, échéant le 1 ^{er} octobre, 2027	609	—
3,691%, échéant le 1 ^{er} octobre, 2027	2 163	—
3,021%, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	6 903	8 013
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	78 881	89 692
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029	2 227	2 517
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	114 945	126 506
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	12 000	13 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	35 700	37 800
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	39 600	41 800
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	4 942	5 353
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	60 054	63 586
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	117 385	123 906
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	86 194	90 731
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	13 064	13 752
4,231 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2042	23 761	—
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	48 463	50 887
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	19 878	20 824
Total	822 454	871 874
Débitures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Série C, 2,926 %, échéant le 26 juillet 2049	90 000	90 000
	400 000	400 000
Ententes de prêts ^{(iii)(iv)}	49 520	51 754
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 383)	(4 589)
	45 137	47 165
Total de la dette à long terme	1 267 591	1 319 039
Tranche à court terme	74 934	78 188
	1 192 657	1 240 851

11. Dette à long terme (suite)

i) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	—	750
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	—	720
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	—	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022*	—	1 059
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	—	509
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	—	1 108
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	1 795	897
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	1 888	1 888
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 243
0,760 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	890	889
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 605
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	2 020	2 019
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	819	813
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 800
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	122	121
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	433	431
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 353
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 812	14 009
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029*	297	339
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	11 562	10 887
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	412	410
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	3 533	3 526
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	6 521	6 528
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	4 537	4 537
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	688	688
4,231 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2042	1 188	1 189
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 426
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	947	938

* Le paiement annuel varie d'année en année.

ii) L'Université émet régulièrement des débetures non garanties ayant une échéance de 40 ans et remboursables en totalité à leur échéance. Contrairement aux obligations du MES, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

11. Dette à long terme (suite)

- iii) En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.
- iv) En avril 2022, l'Université a conclu une entente de prêt de 31,3 M\$, d'une durée initiale de cinq ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,38 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de vingt ans, pour un taux global de 3,48 %.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2024	74 934
2025	75 218
2026	66 265
2027	92 265
2028	122 225

12. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill. Les membres admissibles à la composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite qui quittent ou prennent leur retraite le 31 août 2020 ou après, peuvent recevoir leur rente de retraite complémentaire sous forme de rente viagère versée mensuellement.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2022 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2025. Les contributions effectuées par l'Université pour la période sont de 10 086 \$ (12 562 \$ au 30 avril 2022).

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2023 est estimée à 90,8 M\$ (84,7 M\$ au 30 avril 2022). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	45 437	46 419
Coût des prestations	30 018	28 654
Coût de la période – prestations définies		
Coût des services courants	7 866	7 060
Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies	1 561	(911)
	9 427	6 149

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	176 032	289 895
Juste valeur des actifs du Régime	110 378	246 910
Déficit	65 654	42 985
Passif au titre des prestations définies	65 654	42 985

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2023	2022
	%	%
Contrat de rente collective avec rachat	94,88	—
Équivalents de trésorerie	4,85	2,31
Placements alternatifs	0,18	2,42
Actions	0,01	54,05
Titres à revenus fixes	0,08	41,22

McGill a souscrit un contrat d'achat de rentes de 137,2 M\$ pour tous les retraités du Régime en date du 31 mars 2023 ayant pris leur retraite jusqu'au 31 mars 2023, relativement aux rentes mensuelles payables à compter du 1er août 2023. Le contrat de rentes est évalué à l'aide des hypothèses publiées par l'Institut canadien des actuaires pour les évaluations de liquidation hypothétiques et de solvabilité.

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2023	2022
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	4,50	4,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non capitalisés

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	84 655	83 930
Adoption des amendements au chapitre 3462	8 406	-
Solde au début, ajusté	93 061	83 930
Coût des services rendus	1 124	715
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 144	4 018
Prestations versées	(4 172)	(4 008)
Gain actuariel net	(3 387)	-
Solde à la fin	90 770	84 655

28

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2023	2022
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – retraités	4,75	4,50
Taux de croissance des salaires – professeurs	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – autres que les professeurs	3,25	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	4,63	4,42
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2023	2022
	\$	\$
Dotations aux facultés	624 136	601 045
Aide aux étudiants	518 197	490 449
Dotations à la recherche	118 519	116 887
Nouvelles priorités	15 376	15 808
Dotations à la bibliothèque	26 190	25 949
Services aux étudiants	8 387	8 348
Rentes	3 941	4 594
	1 314 746	1 263 080
Revenu cumulé	434 352	484 065
Gain (perte) non réalisé	73 278	(7 674)
	1 822 376	1 739 471

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 % de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la partie non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2022) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

14. Affectations d'origine interne

	2023	2022
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	52 376	40 074
Fonds de démarrage pour les professeurs	14 230	15 080
Nouvelles priorités	20 005	20 005
Autres	50 274	46 674
	136 885	121 833

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2023	2022
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	7 571	(842)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(13 973)	(4 900)
Intérêts créditeurs	33 582	8 419
Produits de placement	73 448	77 938
	100 628	80 615

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	1 232	(17 598)
Frais payés d'avance	(5 762)	1 377
Stocks	318	200
Créditeurs et charges à payer	(7 875)	24 312
Produits reportés	13 905	(3 711)
	1 818	4 580

17. Instruments financiers

Risques financiers

McGill est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placement diversifié.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2023, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,354 G\$ (1,225 G\$ au 30 avril 2022) dont notamment un montant de 829 M\$ libellé en devise américaine (753 M\$ au 30 avril 2022).

17. Instruments financiers (suite)

Risques financiers (suite)

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des titres négociables.

McGill est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2023, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme et des swaps de devises de 282,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3431 au 30 avril 2023 jusqu'en mai 2023 (314,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2707 au 30 avril 2022 jusqu'en mai 2022). En plus, McGill détient des contrats à terme restant de 29,3 M€ à un taux moyen à terme de 1,4782 au 30 avril 2023 jusqu'en juillet 2023 (valeur nulle au 2 avril 2022). Au 30 avril 2023, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée de 4,2 M\$ incluse dans les titres négociables (une perte non réalisée de 2,3 M\$ au 30 avril 2022).

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13,0 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 70,5 M\$ (68,5 M\$ au 30 avril 2022) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2023, la juste valeur du contrat de swap était de 49,3 M\$ (47,3 M\$ au 30 avril 2022).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, servira à rembourser les débentures de premier rang non garanties en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

17. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

L'Université a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 120,0 M\$ ayant pour date de règlement le 12 mai 2023. Au 30 avril 2023, une perte non réalisée de 2,9 M\$ sur la juste valeur du contrat a été enregistrée aux livres et se retrouve dans les titres négociables (un gain non réalisé de 11,8 M\$ au 30 avril 2022). L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 150,0 M\$ de la dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

En août 2017, McGill a conclu une entente avec BMO pour 25,0 M\$ pour financer son bâtiment situé au 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. La durée du prêt est de 10 ou 20 ans, au choix de l'Université. Dans le cadre du contrat de prêt avec BMO, l'Université s'engage à conclure un accord de swap de taux d'intérêts sur le taux de clôture pour une durée n'excédant pas 20 ans. En date d'août 2017, le taux d'intérêt global serait de 2,84 % pour un terme de 10 ans. Au 30 avril 2023, la juste valeur de l'accord de swap a subi un gain non réalisé de 0,1 M\$ (1,5 M\$ en 2022).

En avril 2022, McGill a conclu une entente avec TD pour 31,3 M\$ pour financer un emplacement bibliothécaire situé à Valleyfield. La durée du prêt initiale est de 5 ans. Dans le cadre du contrat de prêt avec TD, l'Université s'engage à conclure un accord de swap de taux d'intérêts pour une durée de 20 ans avec le Ministère des Finances. Le taux d'intérêt global est de 3,48 % pour le terme de 5 ans. Au 30 avril 2023, la juste valeur de l'accord de swap a subi un gain non réalisé de 0,8 M\$ (gain non réalisé de 0,8 M\$ en 2022).

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2023	2022
	%	%
Actions canadiennes	9,0	10,5
Actions américaines	26,9	27,2
Actions autres que nord-américaines	22,6	22,6
Titres à revenu fixe canadiens	11,9	14,0
Titres à revenu fixe américains	0,3	0,1
Fonds de couverture	4,2	4,0
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	25,1	21,6
	100,0	100,0

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 3,49 % et 5,60 % (entre 0,34 % et 5,66 % au 30 avril 2022).

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2023 s'élèvent à 274,4 M\$, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1,4 M\$ (241,0 M\$ au 30 avril 2022, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 1,7 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2024	18 918
2025	16 671
2026	12 890
2027	11 521
2028	8 473
2029 et suivantes	<u>45 286</u>
	<u>113 759</u>

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 226,0 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés.

Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 347,1 M\$ en fonds additionnels au cours des cinq prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au *Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2023, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. Évènement subséquent

Le 28 août 2023, l'Université a émis des débentures non garanties de la Série A d'une valeur notionnelle de 60 M\$, portant intérêt au taux de 6,15 % payables semestriellement et échéant le 22 septembre 2042.

Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université McGill
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 au 30 avril 2023
 en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
			1	2	3	4	5	6	7
Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/6	44,901,239	1,042,743	-	-	-	-	45,943,982
2	Placements à court terme (005)	s/6	239,465,929	-	-	68,902,128	-	-	308,368,057
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/6	-	-	-	2,697,608	-	-	2,697,608
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/6	-	-	-	-	-	-	-
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/6	85,458,281	-	-	-	-	-	85,458,281
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/6	5,838,726	-	-	-	-	-	5,838,726
8	Encassements exigibles à court terme (141, 142)	s/6	36,057,571	250,760,577	72,744,339	-	-	-	359,562,487
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/6	-	622,522,843	371,162,701	-	-	(993,685,543)	-
10	Frais payés d'avance (070)	s/6	13,726,182	567,119	-	11,440	-	-	14,304,740
11	Stocks (075)	s/6	1,431,732	-	-	-	-	-	1,431,732
Total de l'actif court terme			426,879,659	874,893,281	443,907,040	71,611,176	-	(993,685,543)	823,605,613
Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/6	54,666	-	-	-	-	-	54,666
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/6	-	80,816,874	1,106,697,670	-	-	-	1,187,514,544
14	Placements à long terme (125, 130)	s/6	-	274,927	166,577,335	1,846,757,008	-	-	2,013,609,270
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/6	-	-	-	-	-	-	-
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/6	-	-	-	-	-	-	-
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	-	-	2,039,259,114	-	-	-	2,039,259,114
18	Contributions du siège social aux constituantes de PUQ (110)	s/6	-	-	-	-	-	-	-
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/6	-	-	-	-	-	-	-
21 TOTAL DE L'ACTIF			426,934,325	955,985,082	3,756,441,158	1,918,368,185	-	(993,685,543)	6,064,043,206

Université McGill
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2023
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
PASSIF								
Passif à court terme								
22	Découvert de banque (201)	-	-	-	-	-	-	-
23	Emprunts à court terme (205, 206)	-	-	248,646,100	-	-	-	248,646,100
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	-	-	24,713,025	-	-	-	24,713,025
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	-	-	-	-	-	-	-
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	114,984,627	20,924,108	-	-	-	-	135,908,734
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	-	-	-	-	-	-	-
28	Comptes créditeurs (215, 220)	51,936,394	17,418,500	28,193,003	20,462,189	-	-	118,010,085
29	Produits reportés (260)	58,821,671	-	-	-	-	-	58,821,671
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	-	-	-	-	-	-	-
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	-	-	72,842,118	-	-	-	72,842,118
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	355,210,981	-	622,522,843	15,951,719	-	(993,685,543)	658,941,732
	Total du passif à court terme	580,953,673	38,342,607	996,917,087	36,413,908	-	(993,685,543)	658,941,732
Passif à long terme								
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	156,424,157	-	-	-	-	-	156,424,157
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	-	-	1,194,749,445	-	-	-	1,194,749,445
35	Obligations décollant des contrats de location - acquisition (335; 336)	-	-	-	-	-	-	-
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	-	917,642,474	1,283,552,091	-	-	-	2,201,194,565
37	Juste valeur des instruments financiers dérivés (365)	-	-	-	-	-	-	-
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	-	-	-	-	-	-	-
39	TOTAL DU PASSIF	737,377,830	955,985,081	3,475,218,623	36,413,908	-	(993,685,543)	4,211,309,899
SOLDES DE FONDS ¹								
40	Grevé d'affections d'origine interne	-	-	-	59,578,223	-	-	136,884,457
41	Grevé d'affections d'origine externe (FD et AF)	75,282,677	-	2,023,557	1,822,376,054	-	-	1,822,376,054
42	Non grevé d'affection (FF)	(385,726,182)	-	-	-	-	-	(385,726,182)
43	Produits nets non transférés d'affection d'origine interne (FD)	-	-	-	-	-	-	-
44	Produits nets non transférés d'affection d'origine externe (FD)	-	-	-	-	-	-	-
45	Investi en immobilisations (FI)	(310,443,505)	-	279,198,978	1,881,954,277	-	-	279,198,978
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(310,443,505)	-	281,222,535	1,881,954,277	-	-	1,852,733,307
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS	426,934,325	955,985,081	3,756,441,158	1,918,368,185	-	(993,685,543)	6,064,043,206

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université McGill
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	76,541,931	---	---	---	---	---	76,541,931
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	16,445,868	---	---	---	---	---	16,445,868
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	47,240,682	---	---	---	---	---	47,240,682
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assignés aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	1,644,621	---	---	---	---	---	1,644,621
5	Droits de scolarité des étudiants dérogatoires (406)	160,699,538	---	---	---	---	---	160,699,538
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédifiés et autofinancés (407)	16,587,199	---	---	---	---	---	16,587,199
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédifiés (408)	3,786,418	---	---	---	---	---	3,786,418
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	63,507,514	---	---	---	---	---	63,507,514
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	2,605,869	---	---	---	2,988,436	---	5,594,305
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS	389,059,640	-	22,317,481	-	2,988,436	-	392,048,076
11	Subventions du Ministère (515)	420,608,963	23,773,394	---	---	---	---	444,382,357
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	11,232,663	26,461,976	---	---	---	---	37,694,639
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	32,900,500	224,718,236	---	---	---	---	257,618,736
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	397,067	15,877,724	---	---	---	---	16,274,791
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	---	---	---	---	---	---	---
16	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	---	---	---	---	---	---	---
17	Ministère (530)	---	---	---	---	---	---	---
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	---	---	---	---	---	---	---
19	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	---	---	---	---	---	---	---
20	Autres (533)	---	---	6,080,680	---	---	---	6,080,680
20	TOTAL DES SUBVENTIONS	465,139,193	290,831,330	120,823,157	-	-	-	876,793,679
21	Intérêts et dividendes (435)	9,321,463	1,497,002	3,161,896	40,274,694	585,730	---	54,840,785
22	Intérêts sur les avances inter-fonds (440)	---	---	---	---	---	---	---
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	65,395,337	---	---	12,146,723	---	77,542,061
24	Produits provenant d'une fondation (446)	---	245,740	---	---	---	---	245,740
25	Produits non gouvernementaux (430)	1,754,402	138,856,034	---	---	6,026,376	---	147,236,811
26	Gains sur vente de placements (526)	---	---	19,153,968	7,336,438	---	---	26,490,406
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	---	---	---	---	---
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	12,911,725	---	---	---	---	---	12,911,725
29	Ventes externes (460)	131,311,069	2,916,799	196,522	---	1,215,711	---	135,640,101
30	Autres produits (466, 470)	5,750,841	2,376,715	---	---	---	---	8,127,556
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES	161,049,500	211,387,628	22,512,386	47,601,131	20,574,540	-	463,025,185
32	TOTAL DES PRODUITS	1,015,248,333	502,118,987	143,335,543	47,601,131	23,562,976	-	1,731,866,941

Université McGill
État des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
Mass salariale								
1	Direction	45,262,838	4,301,291	---	---	---	---	49,564,130
3	Géance	63,865,330	13,688,463	---	---	---	---	77,553,793
4	Enseignants-chercheurs	261,774,459	42,475,178	---	---	---	---	304,249,637
5	Chargés de cours	18,618,193	1,110,514	---	---	---	---	19,728,707
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	13,106,854	54,928,724	---	---	---	---	68,035,578
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	17,500,560	4,404,400	---	---	---	---	21,904,961
8	Personnel professionnel non enseignant	99,415,136	17,392,777	---	---	---	---	116,807,914
9	Personnel de soutien technique	24,036,292	71,694,499	---	---	---	---	31,285,791
10	Personnel de soutien de bureau	52,715,000	72,869,985	---	---	---	---	60,001,984
11	Personnel de métier et ouvrier	25,983,314	47,466	---	---	---	---	26,030,780
12	Avantages sociaux (700)	113,214,482	29,305,041	---	---	---	---	142,519,523
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	12,975,554	1,601,272	---	---	---	---	14,576,826
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX	748,468,912	183,711,610	-	-	-	-	932,179,623
15	Avantages sociaux futurs (704)	437,000	---	---	---	---	---	437,000
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	---	---	---	---	---	---	---
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	43	244,716	---	---	---	---	244,759
18	Formation et perfectionnement (710)	827,714	184,969	---	---	42,350	---	1,055,033
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	12,644,733	18,577,263	---	---	1,153,894	---	32,375,890
20	Bourses (735)	57,048,547	119,580,036	---	---	---	---	176,628,584
21	Subventions, oisatisons et transferts (740, 871, 872)	14,965,703	50,840,166	---	---	88,524	---	65,894,393
22	Fournitures et matériel (745)	20,809,913	59,652,434	---	---	417,890	---	80,880,238
23	Coûts des marchandises vendues (755)	16,560,744	253	---	---	---	---	16,560,997
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	39,492,468	39,092,200	---	---	1,210,280	---	79,794,948
25	Volumes et périodiques (750)	1,441,737	2,793,628	---	---	92,395	---	4,327,759
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	39,258,382	4,869,966	---	---	1,461,013	---	45,589,360
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	19,303,230	221,381	---	---	---	---	19,524,611
28	Locations-exploitation (830)	1,090,474	318,954	---	---	1,490	---	1,410,918
29	Transfert de coûts indirects (865)	---	27,821	---	---	---	---	27,821
30	Pertes sur vente de placements (886)	---	---	---	---	---	---	---
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	196,313	1,120,797	1,408,104	---	6,382	---	2,731,496
32	Biens de nature non capitalisable (893)	---	---	---	---	---	---	---
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	1,616,268	6,457	42,849,367	---	10,344	---	44,482,436
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	---	---	3,204,487	---	---	---	3,204,487
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	---	---	---	---	---	---	---
36	Amortissement des immobilisations (890)	---	---	181,361,108	---	---	---	181,361,108
37	Autres charges (860, 870)	404,539	2,865,954	---	105,133,045	---	---	108,403,539
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES	226,097,808	300,396,995	228,823,666	105,133,045	4,484,462	-	864,935,376
39	Ventes internes (878) ¹	(41,216,643)	(469,619)	---	---	(229,691)	---	(41,915,952)
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	41,216,643	469,619	---	---	229,691	---	(41,915,952)
41	Gains et pertes latents (879)	---	148,162	6,971,121	(106,312,874)	---	---	(99,193,591)
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents	226,097,808	300,545,157	235,794,187	(1,179,829)	4,484,462	-	765,741,784
43	TOTAL DES CHARGES	974,565,820	484,256,767	235,794,187	(1,179,829)	4,484,462	-	1,697,921,407
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	40,682,513	17,862,190	(92,458,644)	48,780,960	19,078,514	-	33,945,533

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université McGill
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE								
Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)		(282,051,843)	0	296,881,338	1,796,689,681	0	-	1,811,519,177
3 Solde de fonds redressé	Annexe 11	(282,051,843)	0	296,881,338	1,796,689,681	0	-	1,811,519,177
Produits de l'année	Annexes 1 et 3	1,015,248,333	502,118,957	143,335,543	47,601,131	23,562,976	-	1,731,866,941
Charges de l'année	Annexes 2 et 4	974,565,820	484,256,767	235,794,187	(1,179,829)	4,484,462	-	1,697,921,407
6 Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		40,682,513	17,862,190	(92,458,644)	48,780,960	19,078,514	-	33,945,533
7 Réval. autres éléments affectés au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o	(28,346,500)	-	-	-	-	-	(28,346,500)
8 Appoints reçus à titre de donations (compte 311)	s/o	-	-	-	36,222,620	-	-	36,222,620
9 Appoints reçus pour le financement dactifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	(607,524)	-	-	-	(607,524)
10 Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	32,114,289	31,592,968	77,407,365	14,239,317	-	-	155,353,939
11 Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	72,841,965	49,455,158	-	13,978,302	19,078,514	-	155,353,939
12 Sous-total		(28,391,663)	(0)	(15,658,802)	85,264,595	0	-	41,214,130
13 SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(310,443,506)	0	281,222,536	1,881,954,277	1	-	1,852,733,307

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS'

14 Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	75,282,677	-	2,023,557	59,578,223	-	-	136,884,457
15 Non grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	-	-	-	1,822,376,054	-	-	1,822,376,054
16 Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(385,726,182)	-	-	-	-	-	(385,726,182)
17 Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
18 Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
19 Investis en immobilisations (FI)	s/o	-	-	279,198,978	-	-	-	279,198,978
20 TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(310,443,506)	-	281,222,535	1,881,954,277	-	-	1,852,733,307

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 " Appoints reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université McGill
Produits par fonction – Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	-	---	76,541,931	---	-	---	---	-	76,541,931
2	---	---	16,445,868	---	---	---	---	-	16,445,868
3	---	---	47,240,682	---	---	---	---	-	47,240,682
4	---	---	1,644,621	---	---	---	---	-	1,644,621
5	-	---	160,699,538	---	-	---	---	-	160,699,538
6	15,191,985	---	1,395,215	---	3,650,358	---	---	-	16,587,199
7	156,060	---	-	---	-	---	---	-	156,060
8	3,021,200	1,074,282	37,517,097	-	321,495	21,573,441	-	-	63,507,514
9	364,883	84,231	1,169,238	-	92,385	1,460	893,972	-	2,605,869
10	18,713,827	1,158,513	342,654,189	-	4,104,238	21,574,901	893,972	-	389,059,640
11	-	-	420,608,963	---	-	-	---	-	420,608,963
12	10,630,895	-	-	-	26,568	575,400	-	-	11,232,663
13	-	-	32,900,500	-	-	-	-	-	32,900,500
14	201,000	-	-	-	196,067	-	-	-	397,067
15	10,831,895	-	453,509,463	-	222,435	575,400	-	-	465,139,193
16	---	---	9,321,463	---	-	-	---	-	9,321,463
17	---	---	-	---	---	---	---	-	-
18	-	-	-	---	-	-	-	-	-
19	-	-	-	---	-	-	-	-	-
20	24,370	13,275	495,361	41,780	1,150,191	171	29,254	-	1,754,402
21	---	---	-	---	---	---	---	-	-
22	2,697,570	-	9,857,423	---	356,732	---	---	-	12,911,725
23	36,155,191	3,862,447	3,142,009	3,716,609	14,564,129	6,560,595	63,310,089	-	131,311,069
24	1,537,931	104,656	3,589,935	53,976	464,344	-	-	-	5,750,841
25	40,415,062	3,980,378	26,406,191	3,812,365	16,535,296	6,560,766	63,339,343	-	161,049,500
26	69,960,784	5,138,891	822,569,843	3,812,365	20,822,068	28,711,067	64,233,315	-	1,015,248,333

Université McGill
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	20,033,413	2,783,215	17,143,338	2,854,176	510,318	1,780,028	178,351	-	43,262,838
2	24,586,283	5,904,734	18,729,604	4,554,841	1,447,700	5,666,536	2,975,609	-	63,865,330
3	256,902,031	1,169,426	1,571,556	-	1,998,245	73,201	-	-	261,774,459
4	16,791,411	50,563	12,408	4,813	1,758,998	-	-	-	18,618,193
5	9,162,083	49,844	2,619,213	1,183	1,266,843	7,688	-	-	13,106,854
6	15,440,495	32,770	1,601,404	25,667	331,057	20,454	48,715	-	17,500,560
7	27,593,004	27,960,704	23,062,363	8,166,511	2,651,672	7,749,954	2,430,928	-	99,415,136
8	11,171,830	9,157,232	1,288,515	560,782	881,250	927,052	49,631	-	24,036,292
9	26,937,741	2,499,073	11,482,439	1,923,617	1,200,409	4,521,684	4,149,946	-	52,715,000
10	301,066	-	(323,066)	17,070,314	2,733	1,548,240	7,384,027	-	25,983,314
11	64,698,600	9,034,426	20,865,830	6,948,771	2,450,345	4,965,266	4,251,244	-	113,214,482
12	4,340,194	1,152,410	4,968,571	1,183,790	160,296	774,704	395,589	-	12,975,554
13									
14	477,818,155	59,794,396	103,022,174	43,274,464	14,659,956	28,034,827	21,864,041	-	748,468,012
15	---	---	---	---	---	---	---	437,000	437,000
16	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17	-	-	43	-	-	-	-	-	43
18	143,694	221,838	176,506	47,333	91,762	143,887	2,695	-	827,714
19	6,995,165	191,355	1,335,137	111,953	2,589,535	1,002,316	399,272	-	12,644,733
20	11,667,425	-	3,290,975	440	1,048,149	41,081,538	-	-	57,048,547
21	1,855,216	460,709	12,015,914	63,197	243,463	294,907	33,296	-	14,965,703
22	15,475,918	2,424,147	(13,440,925)	4,104,470	3,075,356	3,038,192	6,232,754	-	20,809,913
23	427,668	110,999	(3,533,739)	76,389	(1,673)	19,481,000	19,481,000	-	16,560,744
24	8,299,272	3,145,297	(3,399,809)	20,307,006	4,884,388	3,006,590	3,249,423	-	39,492,468
25	469,844	539,023	194,789	3,576	226,974	6,984	545	-	1,441,737
26	2,853,181	15,534,160	(6,774,070)	21,352,163	549,901	1,548,532	4,194,514	-	39,258,382
27	172,621	96,620	34,344	18,132,838	73,536	57,620	735,660	-	19,303,230
28	58,688	33,900	702,247	200,292	64,681	4,965	25,701	-	1,090,474
29	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30	508,341	158,180	(482,914)	(435,948)	276,733	893,27	82,595	-	196,313
31	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32	86,877	9,645	975,629	42,000	126,994	109,919	263,205	-	1,616,268
33	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34	11,390	1,319	372,863	-	1,100	-	17,866	-	404,539
35	49,025,401	22,927,194	(8,652,711)	64,004,700	13,252,873	50,383,124	34,720,527	-437,000	226,097,808
36	(9,802,897)	(7,208,140)	6,942,192	(16,830,608)	(2,642,634)	(746,296)	(10,928,258)	-	(41,216,643)
37	4,097,597	623,188	28,042,555	1,848,686	1,593,586	2,346,788	2,664,242	-	41,216,643
38	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	43,320,101	16,342,242	2,633,036	49,022,777	12,203,525	51,983,616	26,456,511	-437,000	226,097,808
40	521,138,255	76,136,639	129,354,210	92,297,241	26,863,481	80,018,443	48,320,552	437,000	974,565,820

Université McGill
Produits par fonction – Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises affiliées	Ajustements	Total
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	12,864,693	-	-	-	-	-	8,903,371	1,945,330	-	-	33,733,994
4	42,491,556	-	-	-	5,428	-	(16,986,444)	61,456	-	-	26,601,976
5	226,115,182	-	-	-	-	-	(20,577,824)	19,480,877	-	-	234,783,236
6	15,527,816	-	-	-	-	-	4,728	345,211	-	-	15,877,724
7	296,999,216	-	-	-	5,428	-	(28,006,169)	21,832,854	-	-	290,831,330
8	442,224	-	-	-	(1,422)	235,899	662,866	118,025	-	-	1,497,002
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	26,993,136	-	-	1,838,462	9,242,783	674,225	2,479,812	24,145,780	1,637	-	65,995,337
11	245,740	-	-	-	-	-	-	-	-	-	245,740
12	98,649,483	-	-	1,726,731	(181,362)	1,894,361	22,938,283	14,128,438	-	-	138,856,684
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	641,725	-	-	3,044	101,69	-	21,24,885	137,277	-	-	29,16,999
15	838,307	-	-	5,016	173,561	-	12,77,631	82,500	-	-	23,76,515
16	1,278,10,614	-	-	3,593,253	9,248,481	2,544,396	29,482,177	38,612,120	1,637	-	211,387,628
17	424,809,831	-	-	3,593,253	9,248,859	2,544,396	1,476,008	60,444,974	1,637	-	502,118,957

Université McGill
Charges par fonction – Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises affiliées	Ajustements	Total
1	Mise salariale										11
2	Direction	2,796,910	-	-	280,311	-	1,644,249	179,821	-	-	4,301,291
3	Général	10,872,428	-	-	501,68	-	2,483,247	282,620	-	-	13,688,663
4	Enseignant-le-chercheur	39,611,787	-	-	2,599,671	67,082	2,281,671	255,166	-	-	42,475,178
5	Charges de cours	677,635	-	-	-	-	412,613	20,266	-	-	11,068,14
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	49,780,225	-	3,000	104,683	-	1,834,949	3,205,867	-	-	54,282,724
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	3,796,862	-	4,122	184,088	-	530,203	54,805	-	-	4,404,000
8	Personnel professionnel non enseignant	12,248,349	-	466	305,383	-	4,494,288	344,291	-	-	17,292,777
9	Personnel de soutien technique	6,641,563	-	20,856	512,46	30,892	419,819	5,852	-	-	71,69,899
10	Personnel de soutien de bureau	4,020,077	-	547,807	169,459	-	2,357,793	191,849	-	-	72,86,985
11	Personnel de métier et ouvrier	30,860	-	6,889	-	-	37,454	44	-	-	47,466
12	Avantages sociaux (700) – Complément/annexe 14	24,831,197	-	78,544	2,503,32	16,982	3,229,461	598,505	-	-	29,305,641
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	726,937	-	-	4,664,643	-	329,799	77,892	-	-	1,600,272
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	156,007,051	-	661,682	1,956,325	114,656	19,754,918	5,216,978	-	-	183,711,610
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stipendios postdoctoraux (706)	127,545	-	-	-	-	-	117,170	-	-	24,421,6
17	Formation et perfectionnement (710)	798,836	-	1,121	83,730	-	18,806	1,877	-	-	184,069
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	15,080,844	-	24,899	413,975	296	21,817,72	875,477	-	-	18,577,463
19	Bourses (735)	61,698,171	-	14,533	101,954	-	4,321,213	53,444,165	-	-	19,580,636
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	48,899,943	-	6,318	1,927,71	-	1,517,841	256,294	-	-	50,840,166
21	Fournitures et matériel (745)	37,455,065	-	48,190	183,764,63	14,759	2,445,729	1,415,229	-	-	59,652,134
22	Cotés des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	253	-	-	-	253
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	21,474,462	-	359,961	12,929,100	12,966	3,687,248	598,463	-	-	39,092,900
24	Volumes et périodiques (750)	2,487,618	-	147,968	22,625	-	124,402	11,014	-	-	2,793,628
25	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 825)	4,128,393	-	267,376	210,894	2,139	219,460	41,704	-	-	4,809,966
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	1,001,153	-	6,936	-	-	72,735	41,577	-	-	221,881
27	Location d'équipement (830)	270,376	-	190	614	-	41,479	5,935	-	-	318,884
28	Transfert de coûts indirects (865)	12,943,377	-	-	(12,917,550)	-	-	-	-	-	27,821
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	806,585	-	1,363	192,916	5,558	102,011	12,345	-	-	1,120,997
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges financières (850, 851, 852, 853, 856, 857, 859)	1,966	-	478	-	-	3,973	40	-	-	6,487
33	Intérêts relatifs aux avances interfonctions (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32
34	Autres charges (860, 870)	2,679,214	-	-	20,443	-	-	(18,740)	-	-	286,684
35	Total des charges autres	208,235,907	-	876,333	19,809,989	35,717	14,036,522	56,802,527	-	-	300,396,595
36	Ventes internes (878)	(347,764)	-	68	(11,152)	-	(120,694)	(276)	-	-	(469,619)
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	10,423,699	-	208,455	(11,265,035)	111	988,201	114,188	-	-	4,694,19
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	148,162	-	-	-	-	-	148,162
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	21,831,184	-	1,084,856	8,691,963	35,828	15,504,229	56,916,439	-	-	300,545,157
40	TOTAL DES CHARGES	374,318,893	-	1,746,538	10,648,289	150,484	35,259,147	62,133,417	-	-	484,256,767



45

États du traitement

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill)

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement 2022-2023 (l'« État du traitement ») de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) (l'« Université McGill ») au 30 avril 2023.

À notre avis, l'État du traitement de l'Université McGill au 30 avril 2023 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable décrit à la note 1.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université McGill conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'État du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 1 afférente à l'État du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'État du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université McGill de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) du traitement 2022-23. En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'État du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément au référentiel comptable décrit à la note 1, ce qui implique de déterminer si ce référentiel d'information financière applicable est acceptable dans les circonstances pour la préparation de l'État du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université McGill.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'État du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université McGill.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 6 octobre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128741



Formulaire de déclaration

Nom de l'établissement : Université McGill

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2022-2023
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

Ministère de l'Enseignement supérieur
Août 2023

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
État du traitement 2022-2023 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de rétablissement : **Université McGill**
TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Salaires de base	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
								Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	
Arseneault	Louis	Vice-principal, communications et relations externes	VR	Non	12		269 432 \$	1 404 \$	270 836 \$		1 220 \$
Baccanale	Cecile	Vétérinaire et vice-principale adjointe, soins animaux	VRA	Non	7		325 000 \$	762 \$	325 762 \$		1 845 \$
Beauchamp	Yves	Vice-principal, administration et finances	VR	Non	12		384 453 \$	38 434 \$	422 887 \$		3 210 \$
Beaudry	Guylaine	Doyenne, Tremblaine des bibliothèques	DOY	Non	8		295 000 \$	1 623 \$	296 623 \$		4 560 \$
Beech	Robin	Doyen, services aux étudiants	DOY	Non	12		151 214 \$	2 470 \$	153 684 \$		6 097 \$
Benaroya	Samuel	Vice-principal adjoint, affaires de la santé	VRA	Non	7		343 889 \$	10 954 \$	354 843 \$		283 \$
Boulet	Benoit	Vice-principal adjoint, innovation et partenariats	VRA	Non	12		219 727 \$	397 \$	220 124 \$		3 558 \$
Buddie	Christopher	Vice-principal exécutif adjoint, enseignement et programmes d'études	VRA	Non	12		213 469 \$	2 585 \$	216 054 \$		4 103 \$
Campbell	Angela	Vice-principale exécutive adjointe, politiques, procédures et équité	VRA	Non	12		246 797 \$	2 271 \$	249 068 \$		7 647 \$
Campbell	Angela	Vice-principale exécutive, vice-principale aux études, par co-intérim	VR	Oui	7		40 000 \$	192 \$	40 192 \$		5 287 \$
Chan	Yolande	Doyenne, faculté de gestion Desautels	DOY	Non	12		376 613 \$	17 470 \$	394 083 \$		20 588 \$
Cook	C. Colleen	Doyenne, Tremblaine des bibliothèques	DOY	Non	4		333 017 \$	398 \$	333 415 \$		5 596 \$
Crago	Martha	Vice-principale, recherche et innovation	VR	Non	12		350 877 \$	1 162 \$	352 039 \$		43 851 \$
Denoncourt	Marc	Chef des services d'information	VRA	Non	12		287 848 \$	2 682 \$	270 530 \$		6 260 \$
Dutton	Diana	Vice-principale adjointe, ressources humaines	VRA	Non	12		278 821 \$	2 470 \$	281 291 \$		1 825 \$
Eidelman	David H	Vice-principal, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine et des sciences de la santé	VR	Non	12		552 073 \$	2 228 \$	554 300 \$		2 407 \$
Emami	Eliham	Doyenne, faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale	DOY	Non	12		269 858 \$	2 470 \$	272 328 \$		5 704 \$
Farmer	Jean-Pierre	Vice-principal adjoint, affaires de la santé	VRA	Non	5		311 627 \$	866 \$	312 493 \$		0 \$
Ferguson	Sean Alastair	Doyen, Ecole de musique Schulich	DOY	Non	10		230 000 \$	1 969 \$	231 969 \$		6 832 \$
Forlier	Suzanne	Principale et vice-chancelière	REC	Non	4		508 873 \$	98 562 \$	607 435 \$		18 721 \$
Garoppy	Marie-Josée	Vice-principale adjointe, opérations avancement universitaire	VRA	Non	12		277 541 \$	397 \$	277 938 \$		1 320 \$
Geltmann	Anja	Vice-principale adjointe et doyen, faculté d'agriculture et sciences environnementales	VRA	Non	12		278 157 \$	17 470 \$	295 627 \$		25 739 \$
Gros	Philippe	Premier vice-principal, recherche et innovation	VR	Non	12		383 823 \$	23 028 \$	406 851 \$		0 \$
Hunter	Mary	Doyenne, faculté des arts, par intérim	DOY	Oui	2		219 212 \$	470 \$	219 682 \$		651 \$
Labéau	Fabrice	Premier vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante	DOY	Non	12		236 537 \$	2 259 \$	238 796 \$		8 007 \$
Labéau	Fabrice	Vice-principal exécutif, vice-principal aux études, par co-intérim	VR	Oui	7		40 000 \$	199 \$	40 199 \$		2 698 \$
Lackey	Robert	Doyen, faculté de droit	DOY	Non	12		311 638 \$	2 470 \$	314 108 \$		12 432 \$
Lennox	Bruce	Doyen, faculté des sciences	DOY	Non	12		287 660 \$	151 377 \$	439 037 \$		5 247 \$
Manfredi	Christophe P	Principal et vice-chancelier, par intérim	REC	Oui	7		470 000 \$	712 \$	470 712 \$		20 679 \$
Manfredi	Christophe P	Vice-principal exécutif et vice-principal aux études	VR	Non	5		379 170 \$	1 730 \$	380 900 \$		829 \$
Mondou	Denis	Vice-principal adjoint, gestion des installations et services auxiliaires	VRA	Non	12		245 000 \$	1 404 \$	246 404 \$		264 \$
Nalbantoglu	Josephine	Doyenne, études supérieures et postdoctorales	DOY	Non	12		255 893 \$	2 228 \$	258 121 \$		2 571 \$
Nicoll	Jim	Doyen, faculté de génie	DOY	Non	12		313 770 \$	2 470 \$	316 240 \$		4 453 \$
Ohrvall	Kristina	Vice-principal adjointe, recherche et développement	VRA	Non	12		189 713 \$	2 470 \$	192 183 \$		1 318 \$
Pedri-Spade	Cristeoa	Vice-principale exécutive adjointe, initiatives autochtones	VRA	Non	8		240 000 \$	1 529 \$	241 529 \$		843 \$
Rassier	Dillon J.E.	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	DOY	Non	12		285 127 \$	34 453 \$	299 580 \$		13 484 \$
Ravenscroft	Brenda	Doyenne, Ecole de musique Schulich	DOY	Non	2		237 190 \$	1 247 \$	238 437 \$		1 173 \$
Rogowska	Eolya	Secrétaire générale	SG	Non	12		211 357 \$	2 470 \$	213 827 \$		0 \$
Saini	Hagurdjeep	Principal et vice-chancelier	REC	Non	7		508 873 \$	175 \$	509 048 \$		0 \$
Shapiro	Lisa	Doyenne, faculté des arts	DOY	Non	1		255 000 \$	816 \$	255 816 \$		0 \$
Tinmouth	Cristiane M	Vice-principale adjointe, services financiers	VRA	Non	12		287 338 \$	2 470 \$	289 808 \$		1 165 \$
Titone	Debra Ann	Vice-principale adjointe, recherche	VRA	Non	12		208 793 \$	17 470 \$	226 263 \$		1 862 \$
Weil	Carola	Doyenne, Ecole d'éducation permanente	DOY	Non	12		270 309 \$	1 386 \$	271 705 \$		10 661 \$
Weinstein	Marc	Vice-principal, opérations avancement universitaire	VR	Non	12		458 522 \$	91 073 \$	549 595 \$		38 766 \$
Wright	David John	Doyen, faculté des arts, par intérim	DOY	Oui	3		250 699 \$	2 872 \$	253 572 \$		0 \$

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	171	Le plus élevé	314 557	182 809
		Moyenne	169 647	32 360
		Le moins élevé	84 498	94
Personnel de direction des services	163	Le plus élevé	283 018	141 224
		Moyenne	149 170	7 404
		Le moins élevé	96 620	181
Personnel de gérance des emplois de soutien	646	Le plus élevé	146 105	67 956
		Moyenne	84 570	5 163
		Le moins élevé	58 470	8

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	157	Le plus élevé	19 641
		Moyenne	1 729
		Le moins élevé	19
Personnel de direction des services	115	Le plus élevé	29 448
		Moyenne	3 096
		Le moins élevé	17
Personnel de gérance des emplois de soutien	305	Le plus élevé	38 978
		Moyenne	1 646
		Le moins élevé	14

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

État du traitement

Établissement : Université McGill
Année financière : 2022-2023

NOTES COMPLÉMENTAIRES

- (1) L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans le *Guide de déclaration* ayant trait à l'État du traitement 2022-2023 requis en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1) (le "Guide") du traitement 2022-2023 présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et finalement les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

- (1.1) On exclut les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers. En principe, ces employés sont des médecins qui enseignent à l'Université McGill et non pas des médecins qui traitent des patients. L'Université McGill paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné avec le système de l'assurance-maladie.

- (1.2) Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée. Ils incluent aussi des règlements liés à d'autres personnes liées à la personne concernée (p. ex. frais payés pour le bénéfice de la personne concernée), ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

- (1.3) Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements liés aux fonctions administratives (p. ex. tous paiements provenant de fonds de recherche, etc., sont exclus).

- (2) L'élément du traitement imposable applicable en sus du salaire de base de la principale et vice-chancelière concerne une rémunération au mérite entièrement financée par un don établi spécifiquement à cette fin en 1889.



55

Rapport sur la performance

Grille des indicateurs

I. Éléments d'information II. Observations

**INDICATEURS -
EFFECTIFS ÉTUDIANTS
ET ENSEIGNANTS**

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
Étudiant							
Effectif étudiant total	n	37,326	37,419	37,410	36,763	37,187	MES
Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	86.8%	86.6%	87.1%	88.2%	88.0%	MES
Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	13.2%	13.4%	12.9%	11.8%	12.0%	MES
Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	n.d.	63.1%	60.8%	59.1%	58.4%	MES
Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	n.d.	36.9%	39.2%	40.9%	41.6%	MES
Effectif étudiant au 3e cycle	%	9.5%	9.6%	10.0%	10.7%	10.9%	MES
Effectif étudiant internationaux	n	11,447	11,684	11,095	10,750	10,943	MES
Effectif étudiant internationaux	%	30.7%	31.2%	29.7%	29.2%	29.4%	MES
Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	232	219	1	1	277	MES
Stagiaires postdoctoraux	n	759	793	777	772	718	MES
Résidents en médecine	n	1,246	1,260	1,315	1,356	n.d.	MES
Année annuelle							
Enseignants-chercheurs							
Nombre de professeurs récemment embauchés	n	78	89	67	29	56	U
Hommes	n	42	47	38	13	26	U
Femmes	n	36	42	29	15	30	U
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	1,779	1,802	1,820	1,798	n.d.	BCI
Hommes	n	1,174	1,172	1,171	1,145	n.d.	BCI
Femmes	n	605	630	649	652	n.d.	BCI
Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	1,073	1,083	967	1,107	n.d.	BCI
Hommes	n	558	557	486	550	n.d.	BCI
Femmes	n	515	526	477	554	n.d.	BCI

Nombre moyen de cours par professeur	n	2.4	2.3	2.2	2.2	2.2	U
Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2.2	2.1	2.0	1.9	2.0	U
Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	14.6	14.3	13.7	13.7	13.9	U
Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	6.2	6.2	5.8	6.0	6.1	U
Cours donnés par les professeurs	%	70%	70%	72%	70%	71%	U
Cours donnés par les chargés de cours	%	28%	28%	25%	26%	26%	U
Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	2%	2%	3%	3%	3%	U

Remarques

En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020.

* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.

**Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire
et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)**

	Unité	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	provenance
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire							
Hommes	n	1,174	1,172	1,171	1,145	n.d.	BCI
Sciences de la santé	n	357	361	363	351	n.d.	BCI
Sciences pures	n	251	253	250	246	n.d.	BCI
Sciences appliquées	n	175	171	175	175	n.d.	BCI
Arts	n	54	53	55	52	n.d.	BCI
Lettres	n	46	46	45	45	n.d.	BCI
Sciences humaines	n	171	171	169	166	n.d.	BCI
Éducation	n	33	33	31	31	n.d.	BCI
Droit	n	23	22	21	22	n.d.	BCI
Administration	n	64	62	62	57	n.d.	BCI
Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
Femmes	n	605	630	649	652	n.d.	BCI
Sciences de la santé	n	226	231	235	239	n.d.	BCI
Sciences pures	n	83	87	100	100	n.d.	BCI
Sciences appliquées	n	35	39	42	45	n.d.	BCI
Arts	n	18	18	17	18	n.d.	BCI
Lettres	n	45	47	47	46	n.d.	BCI
Sciences humaines	n	109	115	118	113	n.d.	BCI
Éducation	n	43	45	43	43	n.d.	BCI
Droit	n	18	20	20	22	n.d.	BCI
Administration	n	27	27	27	26	n.d.	BCI
Autres	n	1	1	0	0	n.d.	BCI
Total	n	1,779	1,802	1,820	1,798	n.d.	BCI
Sciences de la santé	n	583	592	598	590	n.d.	BCI
Sciences pures	n	334	340	350	346	n.d.	BCI
Sciences appliquées	n	210	210	217	220	n.d.	BCI
Arts	n	72	71	72	70	n.d.	BCI
Lettres	n	91	93	92	91	n.d.	BCI
Sciences humaines	n	280	286	287	279	n.d.	BCI
Éducation	n	76	78	74	74	n.d.	BCI
Droit	n	41	42	41	45	n.d.	BCI
Administration	n	91	89	89	83	n.d.	BCI
Autres	n	1	1	0	0	n.d.	BCI

Remarques

--

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire							
Hommes	n	558	557	486	550	n.d.	BCI
Sciences de la santé	n	14	10	12	21	n.d.	BCI
Sciences pures	n	60	51	37	50	n.d.	BCI
Sciences appliquées	n	83	87	67	85	n.d.	BCI
Arts	n	61	62	48	57	n.d.	BCI
Lettres	n	64	63	62	64	n.d.	BCI
Sciences humaines	n	110	100	98	100	n.d.	BCI
Éducation	n	21	27	23	28	n.d.	BCI
Droit	n	47	51	45	44	n.d.	BCI
Administration	n	98	106	94	101	n.d.	BCI
Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
Femmes	n	515	526	477	554	n.d.	BCI
Sciences de la santé	n	44	41	44	47	n.d.	BCI
Sciences pures	n	33	37	24	28	n.d.	BCI
Sciences appliquées	n	37	25	22	34	n.d.	BCI
Arts	n	36	33	36	39	n.d.	BCI
Lettres	n	121	133	112	124	n.d.	BCI
Sciences humaines	n	108	106	106	126	n.d.	BCI
Éducation	n	60	72	60	87	n.d.	BCI
Droit	n	21	29	26	21	n.d.	BCI
Administration	n	55	50	47	48	n.d.	BCI
Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
Total	n	1,073	1,083	967	1,107	n.d.	BCI
Sciences de la santé	n	58	51	56	68	n.d.	BCI
Sciences pures	n	93	88	61	78	n.d.	BCI
Sciences appliquées	n	120	112	90	119	n.d.	BCI
Arts	n	97	95	84	96	n.d.	BCI
Lettres	n	185	196	174	188	n.d.	BCI
Sciences humaines	n	218	206	205	226	n.d.	BCI
Éducation	n	81	99	83	116	n.d.	BCI
Droit	n	68	80	73	67	n.d.	BCI
Administration	n	153	156	141	149	n.d.	BCI
Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI

Remarques

--

I. Éléments d'information II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIFS
ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Bacc.	Autres sanctions								
Total¹	n	22,513	1,367	22,870	1,307	23,509	1,268	23,158	1,158	23,001	1,412
Sciences de la santé	n	3,430		3,419		3,437		3,510		3,516	
Sciences pures	n	2,104	3	2,177	1	2,189	1	2,219	1	2,201	1
Sciences appliquées	n	4,688	89	4,895	86	5,052	116	4,998	326	5,050	643
Arts	n	604	1	595		625		574		523	
Lettres	n	682	589	666	559	636	458	614	265	605	275
Sciences humaines	n	5,185	62	5,308	55	5,631	72	5,444	46	5,467	23
Éducation	n	1,197	62	1,172	75	1,193	44	1,221	85	1,210	99
Droit	n	686		692		696		684		685	
Administration	n	2,356	556	2,301	523	2,343	572	2,201	433	2,157	370
Autres	n	1,581	5	1,645	8	1,707	5	1,693	2	1,587	1
Femmes	%										
Sciences de la santé	%	72.6%		72.7%		72.5%		73.5%		74.4%	
Sciences pures	%	57.3%	33.3%	59.3%	0.0%	58.9%	0.0%	59.2%	0.0%	62.3%	0.0%
Sciences appliquées	%	34.7%	31.5%	35.8%	34.9%	36.4%	37.1%	36.1%	28.2%	37.3%	29.9%
Arts	%	52.3%	0.0%	55.5%		53.0%		49.8%		48.5%	
Lettres	%	75.9%	65.4%	76.2%	66.9%	75.9%	65.7%	77.2%	69.8%	80.1%	73.4%
Sciences humaines	%	68.0%	82.3%	69.3%	76.4%	69.9%	75.0%	71.5%	82.6%	73.9%	82.6%
Éducation	%	77.1%	91.9%	78.1%	86.7%	76.9%	86.4%	77.6%	90.6%	77.3%	87.9%
Droit	%	61.2%		60.8%		62.4%		64.5%		64.5%	
Administration	%	53.4%	61.5%	54.5%	64.4%	55.1%	67.3%	54.2%	67.7%	53.7%	67.0%
Autres	%	70.5%	80.0%	69.1%	87.5%	67.2%	60.0%	65.6%	50.0%	65.5%	100.0%

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.

Remarques

Les valeurs Sans objet et Valeur indéterminée, de la variable domaine, ne sont pas comptabilisées.

2e cycle - Maîtrise + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Maîtrise	Autres sanctions								
Total	n	5,042	1,170	5,132	1,190	5,011	1,186	5,074	1,094	4,899	1,038
Sciences de la santé	n	1,373	122	1,417	127	1,428	124	1,535	137	1,492	135
Sciences pures	n	476		478		483		495		498	
Sciences appliquées	n	1,065	5	1,041	9	1,004	13	945	4	894	5
Arts	n	230	22	216	43	207	18	210	30	217	24
Lettres	n	87	18	109	18	106	39	103	45	104	56
Sciences humaines	n	450	63	459	63	434	66	444	65	394	33
Éducation	n	555	10	575	7	574	12	527	15	484	5
Droit	n	80	1	82	2	74	5	77	3	86	1
Administration	n	707	929	737	921	685	909	716	795	709	779
Autres	n	19		18		16		22		21	
Femmes	%										
Sciences de la santé	%	68.3%	71.3%	70.7%	66.9%	72.6%	70.2%	73.0%	73.5%	73.6%	74.6%
Sciences pures	%	52.9%		52.9%		57.1%		59.0%		59.0%	
Sciences appliquées	%	39.8%	20.0%	42.8%	88.9%	41.3%	53.8%	42.4%	50.0%	43.3%	80.0%
Arts	%	44.3%	45.5%	43.1%	53.5%	46.9%	66.7%	49.5%	53.3%	46.1%	70.8%
Lettres	%	59.8%	83.3%	67.9%	83.3%	68.9%	74.4%	66.0%	71.1%	67.3%	78.2%
Sciences humaines	%	69.6%	84.1%	66.9%	85.7%	67.1%	78.8%	66.7%	76.9%	67.2%	78.8%
Éducation	%	76.6%	100.0%	81.2%	57.1%	81.0%	83.3%	78.6%	92.9%	78.0%	100.0%
Droit	%	58.8%	100.0%	53.7%	0.0%	58.1%	60.0%	54.5%	33.3%	58.8%	100.0%
Administration	%	47.9%	61.8%	48.5%	64.2%	47.8%	65.9%	50.4%	67.4%	56.7%	65.2%
Autres	%	31.6%		33.3%		43.8%		54.5%		60.0%	

Remarques

--

3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Doctorat	Autres sanctions								
Total	n	3,558	0	3,593	0	3,758	0	3,952	0	4,066	0
Sciences de la santé	n	765		775		825		893		961	
Sciences pures	n	724		742		793		836		834	
Sciences appliquées	n	890		925		951		1,007		1,008	
Arts	n	147		138		139		158		157	
Lettres	n	102		86		94		89		98	
Sciences humaines	n	608		591		622		618		631	
Éducation	n	113		118		122		121		134	
Droit	n	76		78		70		75		74	
Administration	n	88		95		93		96		102	
Autres	n	45		45		49		59		67	
Femmes	%										
Sciences de la santé	%	61.0%		60.9%		61.5%		61.8%		61.1%	
Sciences pures	%	40.6%		40.6%		41.9%		41.5%		41.9%	
Sciences appliquées	%	31.8%		32.2%		32.3%		33.3%		34.0%	
Arts	%	41.5%		42.0%		43.2%		42.4%		42.7%	
Lettres	%	55.9%		51.2%		47.9%		50.6%		58.8%	
Sciences humaines	%	61.0%		61.1%		60.6%		62.0%		62.2%	
Éducation	%	74.3%		73.7%		71.3%		71.1%		70.1%	
Droit	%	51.3%		51.3%		55.7%		52.0%		52.1%	
Administration	%	44.3%		44.2%		45.2%		44.8%		48.0%	
Autres	%	37.8%		33.3%		38.8%		39.0%		36.4%	

Remarques

--

Total - Grades + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Grades	Autres sanctions								
Total	n	31,113	2,537	31,595	2,497	32,278	2,454	32,184	2,252	31,966	2,450
Sciences de la santé	n	5,568	122	5,611	127	5,690	124	5,938	137	5,969	135
Sciences pures	n	3,304	3	3,397	1	3,465	1	3,550	1	3,533	1
Sciences appliquées	n	6,643	94	6,861	95	7,007	129	6,950	330	6,952	648
Arts	n	981	23	949	43	971	18	942	30	897	24
Lettres	n	871	607	861	577	836	497	806	310	807	331
Sciences humaines	n	6,243	125	6,358	118	6,687	138	6,506	111	6,492	56
Éducation	n	1,865	72	1,865	82	1,889	56	1,869	100	1,828	104
Droit	n	842	1	852	2	840	5	836	3	845	1
Administration	n	3,151	1,485	3,133	1,444	3,121	1,481	3,013	1,228	2,968	1,149
Autres	n	1,645	5	1,708	8	1,772	5	1,774	2	1,675	1
Femmes	%										
Sciences de la santé	%	69.9%	71.3%	70.6%	66.9%	70.9%	70.2%	71.6%	73.5%	72.1%	74.6%
Sciences pures	%	53.0%	33.3%	54.3%	0.0%	54.8%	0.0%	55.0%	0.0%	57.0%	0.0%
Sciences appliquées	%	35.1%	30.9%	36.4%	40.0%	36.5%	38.8%	36.6%	28.5%	37.6%	30.3%
Arts	%	48.8%	43.5%	50.7%	53.5%	50.3%	66.7%	48.5%	53.3%	46.9%	70.8%
Lettres	%	72.0%	65.9%	72.7%	67.4%	71.9%	66.4%	72.8%	70.0%	75.9%	74.2%
Sciences humaines	%	67.4%	83.2%	68.4%	81.4%	68.8%	76.8%	70.2%	79.3%	72.3%	80.4%
Éducation	%	76.8%	93.1%	78.8%	84.1%	77.8%	85.7%	77.5%	90.9%	77.0%	88.5%
Droit	%	60.1%	100.0%	59.3%	0.0%	61.4%	60.0%	62.4%	33.3%	62.9%	100.0%
Administration	%	52.0%	61.7%	52.8%	64.3%	53.4%	66.4%	53.1%	67.5%	54.1%	65.8%
Autres	%	69.1%	80.0%	67.7%	87.5%	66.2%	60.0%	64.6%	50.0%	64.3%	100.0%

Remarques

--

I. Éléments
d'information

II. Observations

INDICATEURS - Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade
RÉUSSITE ACADÉMIQUE

	2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
Taux de réussite des études de baccalauréat	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Persévérance après 1 an	8,115	94.2%	8,202	94.6%	8,710	94.8%	8,290	94.9%	8,411	96.5%	8,430	95.1%	8,070	95.3%
Diplomation après 6 ans	7,629	88.6%	7,731	89.2%	8,236	89.7%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant														
Sciences de la santé	1,034	93.1%	1,024	93.9%	971	92.3%								
Sciences pures	609	90.4%	581	89.2%	817	91.8%								
Sciences appliquées	912	85.7%	1,027	87.5%	1,183	88.9%								
Arts	153	80.1%	129	79.6%	126	77.8%								
Lettres	212	86.5%	231	89.5%	232	88.5%								
Sciences humaines	1,489	90.1%	1,449	91.2%	1,558	91.6%								
Éducation	450	88.6%	387	86.4%	349	84.3%								
Droit	166	96.0%	173	96.6%	175	97.2%								
Administration	696	95.1%	741	95.1%	892	94.6%								
Autres	1,908	86.3%	1,989	86.4%	1,933	88.0%								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS	1,233	86.5%	1,182	87.2%	1,359	87.0%	1,528	86.6%						
Sciences de la santé	267	82.9%	265	83.9%	320	80.2%	402	83.8%						
Sciences pures	125	77.6%	111	82.2%	120	72.3%	135	72.6%						
Sciences appliquées	265	84.4%	282	89.8%	355	92.9%	360	88.0%						
Arts	84	92.3%	80	94.1%	93	91.2%	85	84.2%						
Lettres	33	84.6%	38	82.6%	35	85.4%	34	85.0%						
Sciences humaines	196	89.9%	157	84.9%	164	90.1%	191	91.0%						
Éducation	46	85.2%	57	83.8%	55	90.2%	104	92.9%						
Droit	49	87.5%	49	96.1%	39	92.9%	49	94.2%						
Administration	167	98.2%	138	93.2%	173	96.6%	160	96.4%						
Autres	1	100.0%	5	71.4%	5	62.5%	8	100.0%						
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant	345	72.5%	337	70.2%										
Sciences de la santé	77	81.9%	77	78.6%										
Sciences pures	71	78.9%	79	80.6%										
Sciences appliquées	82	76.6%	81	75.0%										
Arts	14	60.9%	17	73.9%										
Lettres	12	66.7%	10	55.6%										
Sciences humaines	66	68.8%	44	57.9%										
Éducation	6	28.6%	12	52.2%										
Droit	8	88.9%	6	40.0%										
Administration	7	50.0%	10	50.0%										
Autres	2	50.0%	1	100.0%										

Moyenne Études plurisectorielles et Sans objet.

65

Remarques

À la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.

I. Éléments d'information

II. Observations

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Durée moyenne des études au baccalauréat							
Sciences de la santé	3.2	3.2	3.2	3.2	3.3		
Sciences pures	3.0	3.0	3.1	3.1	2.9		
Sciences appliquées	3.9	4.0	3.9	4.0	3.7		
Arts	3.5	3.5	3.6	3.5	3.4		
Lettres	2.9	3.0	2.9	3.0	2.8		
Sciences humaines	2.9	2.9	2.9	3.0	3.0		
Éducation	3.5	3.5	3.4	3.6	3.7		
Droit	3.3	3.3	3.4	3.3	3.3		
Administration	2.8	2.9	2.9	2.9	2.7		
Autres	2.9	3.0	2.9	2.9	3.0		
Ensemble des secteurs	3.3	3.4	3.3	3.4	3.3		
Durée moyenne des études de maîtrise							
Sciences de la santé	2.3	2.2	2.2	2.3	2.3	2.2	2.2
Sciences pures	2.1	2.2	2.1	2.0	2.1	2.0	2.2
Sciences appliquées	1.9	1.9	1.9	1.8	1.9	1.9	2.0
Arts	1.9	1.8	1.8	1.9	1.8	1.9	1.8
Lettres	1.8	2.0	2.1	2.0	2.1	2.3	2.0
Sciences humaines	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Éducation	2.0	1.8	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9
Droit	1.6	1.4	1.4	1.4	1.5	1.3	1.3
Administration	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6
Autres	2.3	2.6	2.3	2.4	2.7	2.3	2.3
Ensemble des secteurs	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Durée moyenne des études de doctorat							
Sciences de la santé	5.5	5.2	5.4				
Sciences pures	5.4	5.3	5.5				
Sciences appliquées	5.0	5.0	5.2				
Arts	5.2	5.1	5.5				
Lettres	5.8	5.2	5.2				
Sciences humaines	6.0	6.0	6.2				
Éducation	5.7	5.2	5.2				
Droit	6.6	6.0	4.9				
Administration	5.7	5.6	6.0				
Autres	7.3	6.0	4.7				
Ensemble des secteurs	5.5	5.3	5.5				

Remarques

--

Nom de l'établissement :

Date :

Page 5 de 6

I. Éléments d'information

II. Observations

PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Hommes	n	3,111	3,142	3,194	3,207	n.d.
Direction	n	68	77	70	68	n.d.
Haute direction	n	5	6	4	4	n.d.
Autre personnel de direction	n	63	71	66	64	n.d.
Professeurs	n	1,178	1,176	1,189	1,160	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	455	472	516	557	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	455	472	513	528	n.d.
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	3	29	n.d.
Personnel de gérance	n	178	193	255	236	n.d.
Personnel professionnel	n	560	557	526	572	n.d.
Personnel technique	n	163	166	162	190	n.d.
Personnel de bureau	n	158	160	145	104	n.d.
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	351	341	331	320	n.d.
Personnel métiers et services	n	351	341	331	320	n.d.
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	n.d.
Femmes	n	3,632	3,816	3,939	3,960	n.d.
Direction	n	96	98	87	89	n.d.
Haute direction	n	4	5	4	5	n.d.
Autre personnel de direction	n	92	93	83	84	n.d.
Professeurs	n	614	637	668	673	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	434	492	509	531	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	434	492	503	509	n.d.
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	6	22	n.d.
Personnel de gérance	n	373	403	497	450	n.d.
Personnel professionnel	n	1,076	1,139	1,159	1,259	n.d.
Personnel technique	n	176	163	158	194	n.d.
Personnel de bureau	n	799	819	792	700	n.d.
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	64	65	69	64	n.d.
Personnel métiers et services	n	64	65	69	64	n.d.
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	n.d.
Total	n	6,743	6,958	7,133	7,170	n.d.

Direction	n	164	175	157	157	n.d.
Haute direction	n	9	11	8	9	n.d.
Autre personnel de direction	n	155	164	149	148	n.d.
Professeurs	n	1,792	1,813	1,857	1,834	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	889	964	1,025	1,089	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	889	964	1,016	1,038	n.d.
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	9	51	n.d.
Personnel de gérance	n	551	596	752	687	n.d.
Personnel professionnel	n	1,636	1,696	1,685	1,831	n.d.
Personnel technique	n	339	329	320	384	n.d.
Personnel de bureau	n	957	979	937	804	n.d.
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	415	406	400	384	n.d.
Personnel métiers et services	n	415	406	400	384	n.d.
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	n.d.

Remarques

Note : Les Employés avec valeur déclarée « l » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.

2012-2013 et 2013-2014 : Pour ces années, le regroupement d'emploi "Direction" est incomplet, plusieurs cadres n'avaient pas été correctement classifiés. L'exercice de révision de ces employés a été complété pour les données SYSPER 2014-2015.

Veuillez noter que le nombre d'employés dans le groupe « Autre personnel d'ens. ou de rech – Annuel » a augmenté parce que les postdoctoraux ont été reclassés comme employés salariés à temps plein durant la période du rapport 2017-2018.

De plus, pour l'ensemble des années, le groupe d'emploi du Personnel de gérance ne peut être identifié de façon distincte du Groupe du personnel professionnel, pour des considérations techniques du système actuel.

La distinction entre les Professionnels et le Personnel de gérance ne peut se faire. Les deux groupes ne sont pas syndiqués. À McGill, il existe un groupe d'employés que l'on nomme « Management, Professionals and Excluded ». Parmi ce groupe, il y a 4 niveaux de compétence:

- Niveau 1 : on les classifie « personnel de bureau »
- Niveaux 2, 3, et 4 sans supervision : on les considère « professionnels »
- Niveaux 2, 3, et 4 avec supervision : on les considère « personnel de gérance »
- Certains niveaux 3 et 4 : on les considère « cadre » puisqu'ils représentent l'université dans des décisions majeures (exemples: Senior Director, HR; Director, PMO).

La supervision peut inclure ou non les responsabilités de gestion telles que l'embauche, l'imposition de mesures disciplinaires et le congédiement. Puisque les Ressources humaines à McGill sont décentralisées, chaque département peut définir une même position avec ou sans ces responsabilités de gestion.

2017-2018 : Le nombre d'employés au 1er octobre 2017 dans le groupe « Autre personnel d'ens. ou de rech – Annuel » a augmenté relativement aux tableaux du 1er octobre 2016 parce que les postdoctoraux ont été reclassés comme employés salariés à temps plein durant la période de la collecte SYSPER 2017-2018.

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Fonds de recherche par source de financement	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
Fonds de recherche (total)	\$369,567	\$398,796	\$389,268	\$360,828	\$361,667
Subventions d'infrastructure de la	\$46,819	\$49,941	\$31,833	\$33,894	\$61,444
Subventions de recherche du	\$220,021	\$238,598	\$226,974	\$207,563	\$192,473
Canada					
(excluant les revenus de la FCI)					
Chaires de recherche du Canada	\$20,775	\$24,268	\$23,935	\$26,585	\$25,048
Organismes subventionnaires canadiens	\$178,533	\$195,307	\$166,632	\$149,551	\$145,851
Gouvernement du Canada	\$20,713	\$19,023	\$36,407	\$31,427	\$21,570
Subventions de recherche du Québec	\$28,932	\$33,101	\$40,299	\$45,603	\$30,896
Fonds de recherche du Québec	\$20,402	\$21,880	\$23,070	\$24,757	\$21,691
Gouvernement du Québec	\$8,530	\$11,221	\$17,229	\$20,846	\$9,205
Autres sources	\$73,795	\$77,155	\$90,162	\$73,767	\$76,854
Contrats	\$11,854	\$14,336	\$18,333	\$15,557	\$13,626

Remarques

1) Sources des données : InfoEd, base de données d'administration de la recherche de l'Université McGill. Pour les fonds de la FCI : Service de gestion financière liée à la recherche de l'Université McGill. Pour les chaires internes, les chaires James McGill et les bourses William-Dawson : Services financiers de l'Université.

2) Il arrive que les chercheurs(-euses) de l'Université McGill affilié(e)s à un hôpital ou à un centre de recherche présentent une demande de financement au service des subventions de l'hôpital affilié et non au Bureau de la recherche subventionnée de McGill. Deux années complètes peuvent s'écouler avant qu'une telle demande et la subvention associée ne soient consignées dans InfoEd, auquel cas le présent rapport ne les prendra pas en compte. Le financement indiqué sera donc moindre au cours des dernières années qu'au cours des années précédentes, et il augmentera au fil du temps.

3) Les données concernant la FCI et les chaires de recherche internes (James McGill, William-Dawson) représentent les fonds déboursés et non les montants reçus.

4) Étant donné que l'Université McGill utilise une base de données opérationnelles, les données sont fournies sous réserve de modifications.

Chaires de recherche (nombre)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	n	n	n	n	n
Unité de recherche	85	85	86	86	73
Chaire de recherche du Canada	185	185	185	177	177
Autres chaires de recherche	405	408	416	415	415

Remarques

« Unité de recherche » : Ces groupes sont potentiellement si nombreux qu'il serait difficile de les recenser. Le nombre indiqué représente donc la quantité de centres de recherche approuvés par le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill et de plateformes technologiques. Il faut noter que les définitions des termes « centre de recherche » et « plateforme technologique » ont légèrement évolué au cours des cinq dernières années. Les chaires de recherche du Canada sont celles qui ont été octroyées à l'Université McGill par le Programme des chaires de recherche du Canada. Le nombre indiqué pour la catégorie « Autres chaires de recherche » est celui des chaires institutionnelles octroyées et non celui des chaires occupées, et il prend aussi en compte les chaires octroyées au moyen de concours jugés par des pairs.

Fonds de recherche par secteur disciplinaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
Fonds de recherche (total)	\$369,567	\$398,796	\$389,268	\$360,828	\$361,667
Sciences de la santé	\$175,257	\$183,971	\$188,489	\$161,156	\$157,057
Sciences pures	\$79,133	\$88,251	\$84,461	\$76,065	\$72,642
Sciences appliquées	\$70,952	\$83,052	\$70,909	\$74,350	\$86,251
Arts	\$4,529	\$3,791	\$3,156	\$3,803	\$3,663
Lettres	\$3,556	\$4,331	\$4,479	\$3,680	\$3,614
Sciences humaines	\$19,295	\$19,456	\$17,504	\$23,571	\$22,170
Éducation	\$4,752	\$4,579	\$3,688	\$3,571	\$2,443
Droit	\$2,731	\$3,193	\$2,976	\$3,590	\$2,899
Administration	\$3,615	\$3,360	\$8,425	\$5,598	\$3,964
Autres	\$5,748	\$4,812	\$5,181	\$5,445	\$6,964

Remarques

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	%	%	%	%	%
Professeurs-chercheurs financés	114.9%	113.2%	110.2%	109.2%	n.d.
Sciences de la santé	38.6%	37.2%	36.0%	35.3%	n.d.
Sciences pures	20.8%	20.1%	20.5%	20.6%	n.d.
Sciences appliquées	20.2%	19.8%	18.8%	20.1%	n.d.
Arts	6.9%	5.9%	6.1%	5.5%	n.d.
Lettres	6.6%	7.1%	6.0%	5.5%	n.d.
Sciences humaines	14.5%	15.0%	15.2%	15.1%	n.d.
Éducation	2.8%	2.8%	2.9%	2.4%	n.d.
Droit	7.4%	6.4%	4.8%	4.8%	n.d.
Administration	3.0%	3.2%	3.3%	3.2%	n.d.
Autres	0.1%	0.1%	0.2%	0.2%	n.d.

Remarques

Ce taux représente la proportion des membres du corps professoral de l'Université indiqués à la ligne 15 de la page 1 qui sont des chercheurs(-euses) admissibles à une bourse. Toutefois, le nombre total de personnes admissibles est supérieur à celui qui figure à la ligne 15, car il comprend les membres contractuels du personnel enseignant avec rang académique.

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Financement médian (ensemble des secteurs)	\$96,600	\$110,200	\$105,719	\$100,710	\$98,774
Sciences de la santé	\$170,045	\$181,070	\$166,750	\$143,259	\$133,110
Sciences pures	\$121,315	\$146,229	\$140,500	\$124,000	\$125,000
Sciences appliquées	\$101,105	\$126,400	\$104,690	\$99,000	\$117,737
Arts	\$32,569	\$53,471	\$50,718	\$44,036	\$40,818
Lettres	\$27,753	\$27,619	\$32,084	\$30,441	\$32,770
Sciences humaines	\$50,759	\$49,696	\$48,352	\$69,723	\$70,830
Éducation	\$58,038	\$79,880	\$62,296	\$58,521	\$70,607
Droit	\$33,333	\$58,680	\$70,264	\$85,267	\$34,320
Administration	\$35,159	\$34,830	\$43,391	\$44,138	\$37,455
Autres	\$146,568	\$98,189	\$152,235	\$123,446	\$62,281

Remarques

Les chaires de recherche institutionnelles ne sont pas prises en compte, car les données proviennent de sources différentes.

Table de conversion Sciences de la santé	Sciences pures	Sciences appliquées
Sciences fondamentales et appliquées de la santé	Sciences biologiques	Ressources naturelles
Sciences infirmières et nursing	Botanique (phytobiologie, etc.)	Agriculture
Périalité	Zoologie	Pédologie, aménagement et conservation des sols
Médecine	Microbiologie	Zootecnie
Médecine et chirurgie expérimentales	Biochimie	Étude de la faune (régions sauvages, pêcheries, gibier)
Médecine dentaire	Biophysique	Sciences et technologie des aliments
Optométrie	Génétique	Phytotechnie
Pharmacie et sciences pharmaceutiques	Mathématique	Design de l'environnement
Diététique et nutrition	Probabilités et statistiques	Architecture
Ergothérapie Physiothérapie	Mathématiques appliquées Actuariat	Architecture paysagiste Architecture urbaine et aménagement
Chiropratique	Sciences physiques	Design industriel
Orthophonie et audiologie	Météorologie et sciences de l'atmosphère	Urbanisme
Thérapies alternatives Santé communautaire et épidémiologie	Géologie (minéralogie, etc.) Chimie	Sciences de l'informatique Ingénierie
Ergonomie Autres professions de la santé Médecine vétérinaire Pluridisciplinaire (sciences de la santé)	Sciences de la terre Océanographie Énergie Hydrologie, sciences de l'eau Pluridisciplinaire (sciences pures)	Génie aérospatial, aéronautique et astronautique Génie agricole, génie rural Génie alimentaire Génie biologique et biomédical Génie chimique Génie civil, de la construction et du transport Génie électrique, électronique et des communications Génie mécanique Génie géologique Génie industriel et administratif Génie métallurgique et des matériaux Génie minier Génie physique Génie nucléaire Géodésie (arpentage) Génie informatique et de la construction des ordinateurs Génie des pâtes et papiers Génie forestier, foresterie et sciences du bois (sylviculture) Génie agro-forestier Sciences de l'activité physique Pluridisciplinaire (sciences appliquées)

Sciences humaines	Lettres	Éducation
Études géopolitiques	Langues et littératures modernes autres que le français et l'anglais	Pluridisciplinaire (sciences de l'éducation)
Communications et journalisme	Langues secondes autres que le français et l'anglais	Didactique (art d'enseigner)
Psychologie	Latin, latin-grec	Formation des enseignants au préscolaire
Sciences sociales	Traduction	Formation des enseignants au préscolaire et au primaire
Anthropologie	Langues et littératures françaises ou anglaises	Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire
Économique	Littérature comparée	Formation des enseignants spécialistes en adaptation scol. (orthopédagogie)
Histoire	Humanités gréco-latines, et archéologie classique	Formation des enseignants au secondaire
Géographie	Linguistique (phonétique, sémantique, philologie)	Form. des enseignants de l'ens. professionnel au secondaire et au collégial
Science politique	Français, en général et langue maternelle	Formation des enseignants au collégial
Sociologie	Français, langue seconde	Pédagogie universitaire
Criminologie	Anglais, langue seconde	Éducation des adultes et formation permanente
Études urbaines	Anglais, en général et langue maternelle	
Démographie	Pluridisciplinaire (lettres)	
Ethnologie et ethnographie		
Sexologie		
Économie rurale et agricole		
Psycho-éducation		
Sciences domestiques		
Sciences médiévales		
Service social		
Animation sociale ou communautaire		
Orientation, information scolaire et professionnelle		
Récréologie		
Sciences sociales et humanités		
Philosophie		
Sciences religieuses		
Pluridisciplinaire (sciences humaines)		

Droit	Administration	Arts	Autres
Droit	Administration des affaires	Beaux-arts et arts appliqués	Études Autresles
	Comptabilité, sciences comptables	Arts plastiques (peinture, dessin, sculpture)	Environnement (qualité du milieu et pollution)
	Information de gestion	Histoire de l'art	Carrières militaires
	Opérations bancaires et finance	Musique	Non applicable
	Gestion et administration des entreprises	Musicologie (histoire et littérature)	
	Recherche opérationnelle	Art dramatique	
	Marketing et achats	Mouvement expressif, danse, mime, rythmique	
	Affaires sur le plan international	Design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor)	
	Gestion du personnel	Cinématographie	
	Relations industrielles	Photographie	
	Économie des affaires	Arts graphiques (communications graphiques)	
	Administration scolaire	Pluridisciplinaire (arts)	
	Gestion des services de santé		
	Coopération		
	Gestion de la production		
	Administration publique		
	Pluridisciplinaire (administration)		
	Bibliothéconomie et archivistique		

Résumé des indicateurs de cheminement universitaire utilisés par le MES

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG.

Champ	Formule
Taux de réussite	$=\text{SOMME}(\text{DIP1};\text{DIP2};\text{DIP3})/\text{SOMME}(\text{AB1};\text{AB2};\text{DIP1};\text{DIP2};\text{DIP3};\text{INS1};\text{INS2};\text{INS3};\text{INTER};\text{INS5};\text{INS4};\text{INS6};\text{INS7})$
Taux de persévérance	$=\text{SOMME}(\text{DIP1};\text{DIP2};\text{DIP3};\text{INS5};\text{INS4};\text{INS6};\text{INS2})/\text{SOMME}(\text{AB1};\text{AB2};\text{DIP1};\text{DIP2};\text{DIP3};\text{INS1};\text{INS2};\text{INS3};\text{INTER};\text{INS5};\text{INS4};\text{INS6};\text{INS7})$
Total cohorte	$=\text{AB1}+\text{AB2}+\text{DIP1}+\text{DIP2}+\text{DIP3}+\text{INS1}+\text{INS2}+\text{INS3}+\text{INTER}+\text{INS4}+\text{INS5}+\text{INS6}+\text{INS7}$
Élément	Formule

Légende des composantes des formules

AB1	Abandon des études avec une sanction autre que celle initialement visée
AB2	Abandon des études sans aucune sanction
DIP1	Diplômés, sanction obtenue: Autre discipline / Autre domaine d'études
DIP2	Diplômés, sanction obtenue: Autre discipline / Même domaine d'études
DIP3	Diplômés, sanction obtenue: Même discipline / Même domaine d'études
INS1	Inscrits, attestation ou microprogramme ou aucune sanction
INS2	Inscrits, autre sanction (différent d'attestation): Cycle d'études supérieur
INS3	Inscrits, autre sanction (différent d'attestation): Même cycle d'études
INS4	Inscrits, même sanction: Autre discipline / Autre domaine d'études
INS5	Inscrits, même sanction: Autre discipline / Même domaine d'études
INS6	Inscrits, même sanction: Même discipline / Même domaine d'études
INS7	Inscrits, autre sanction (différent d'attestation): Cycle d'études inférieur
INTER	Interruption des études

Note: une étudiante ou un étudiant est considéré situation d'abandon s'il n'a pas obtenu la sanction visée, et qui, au moment de l'observation, n'est pas inscrit aux études depuis au moins cinq trimestres consécutifs. Autrement, l'étudiant sera classé en interruption. Cette situation est rétroactive avec la mise à jour des fichiers.

Mesures prises pour l'encadrements des étudiants

Mesures phares d'encadrement des étudiants

L'Université McGill cherche à faciliter l'accès à des services de soutien pour toute sa population étudiante, à favoriser chez elle un sentiment d'appartenance et à lui permettre de s'épanouir tout au long de son parcours universitaire.

Elle épaula sa population étudiante et lui offre une gamme exhaustive et variée de services par l'entremise du Service des loisirs et des sports, de la Gestion de l'effectif étudiant, du Bureau du doyen à la vie étudiante, du Service de logement étudiant et d'hôtellerie et des Services aux étudiants. Dans chacun de ces domaines, les services offerts se sont considérablement améliorés en 2022-2023.

Bien-être physique et mental

Encore cette année, l'Université a innové pour contribuer au bien-être physique et mental de sa population étudiante, essentiel à la réalisation de son mandat. Ainsi, elle a continué d'élargir les options d'aide offertes aux apprenants en situation de handicap, de favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion, et de respecter son engagement en prévention de la violence sexuelle partout sur le campus.

Voici quelques-uns des moyens par lesquels elle a favorisé le bien-être global de sa population étudiante au cours de la dernière année :

- Tenue de 10 760 consultations médicales (en personne et à distance) et de 11 255 consultations psychologiques afin de répondre aux besoins de la population étudiante
- Lancement de #McGillBouge, programme conçu pour promouvoir l'activité physique auprès des étudiants et étudiantes, dans le respect de leurs capacités et de leur degré d'aisance. Une journée complète d'activités variées, de la création de bonhommes de neige au soccer avec cibles, a servi de coup d'envoi au programme.
- Renforcement des mesures de sécurité aux résidences Carrefour Sherbrooke et La Citadelle, les soirs de semaine et les fins de semaine, afin de mieux protéger les étudiants et étudiantes qui y habitent.
- Création d'une série de vidéos dans lesquelles des étudiant(e)s-athlètes parlent de leurs problèmes de santé mentale et de leurs réussites.
- Ajout de services visant à gérer les crises ponctuelles qui touchent la population étudiante, de concert avec toutes les unités de l'Université.
- Ajout de services de conseil visant à soutenir les membres du corps enseignant qui ont besoin de parler à leurs étudiants de sujets délicats, comme le suicide ou la mort d'une étudiante ou d'un étudiant.
- Mise en œuvre d'une nouvelle plateforme Web de gestion des dossiers, ClockWork, qui facilite l'accès des personnes en situation de handicap à leur dossier de mesures d'accommodement. Grâce à cette plateforme sécuritaire, la population étudiante peut prendre des rendez-vous, téléverser des documents médicaux, demander des accommodements et consulter ses plans d'accommodement et les renseignements connexes.

- Création d'un nouveau poste de conseillère en bien-être pour l'accompagnement des étudiants noirs, et de services individuels de soutien destinés aux personnes autochtones, noires et de couleur.
- Lancement d'UNSCRIPTED, série de trois vidéos portant sur des étudiant(e)s-athlètes issu(e)s de groupes marginalisés. Les vidéos déjà tournées présentent les anecdotes et les expériences d'étudiant(e)s-athlètes autochtones, noir(e)s et LGBTQ2S+.
- Renforcement des programmes visant à recruter des étudiants et étudiantes issu(e)s de groupes en quête d'équité, destinés notamment à la jeunesse noire ou défavorisée, ainsi qu'aux étudiant(e)s autochtones du premier cycle.
- Mise en œuvre d'un programme de tutorat et de mentorat après l'école, dans lequel des étudiants bénévoles de l'Université McGill sont jumelés à des élèves du primaire et du secondaire de la région montréalaise.
- Mise en œuvre de l'identité de genre X et d'un choix de pronoms personnels dans le processus d'admission à l'automne 2022. Grâce à ce changement, la population étudiante actuelle et potentielle peut maintenant sélectionner « X » comme identité de genre dans les dossiers de l'Université, afin que l'information corresponde à celle qui figure sur ses documents juridiques.
- Révision et nouveau lancement du programme Ça nous concerne toutes et tous, notre formation en ligne obligatoire sur la sensibilisation et la prévention en matière de violence sexuelle, qui s'adresse à tous les membres de la population étudiante, du personnel et du corps enseignant. La version modifiée du programme, lancée en janvier 2023, combine une conception universelle de l'apprentissage à des méthodes pédagogiques tenant compte des traumatismes. L'expérience d'apprentissage est ainsi améliorée et davantage axée sur les survivantes et les survivants.
- Entreprise d'une évaluation des besoins au sein du Bureau d'intervention, de prévention et d'éducation en matière de violence sexuelle. Un changement dans la structure interne du Bureau a été approuvé, de même qu'une augmentation de l'effectif visant à assurer la pérennité de ses services et la souplesse dont il a besoin pour s'adapter aux besoins de la communauté mcgilloise.

Soutien financier

Cette année, la situation économique a créé de nouvelles difficultés pour la population étudiante, et nous avons réagi en proposant une aide financière fondée sur les besoins, en passant en revue les programmes actuels et en élargissant notre offre de bourses d'études et d'entretien.

- Distribution par l'Université McGill de plus de 22,8 millions de dollars aux étudiants, sous forme d'aide financière fondée sur les besoins.
- Distribution de 1,5 million de dollars dans le cadre de programmes ciblés de bourses de mobilité et de bourses pour expérience éducative enrichie, visant à assurer à toute la population étudiante un accès à des expériences enrichissantes hors campus : échanges, trimestres d'études ou cours sur le terrain, activités de recherche ou stages non rémunérés, etc.
- Examen et refonte du forfait-repas obligatoire à solde dégressif en vigueur dans nos résidences, à la lumière du niveau de satisfaction de la population étudiante et de sa perception de la valeur de ce forfait. Le nouveau programme, *All You Care To Eat*, qui sera lancé à l'automne 2023, donnera accès à des repas à volonté dans cinq salles à manger de notre campus sur simple présentation d'une carte.

- Célébration du 10^e anniversaire de notre partenariat avec le Programme de bourses de la Fondation MasterCard, grâce auquel l'Université McGill peut accorder 131 bourses d'études et fournir divers services à des étudiants et étudiantes de l'Afrique subsaharienne. L'Université a ainsi tenu une réception d'accueil réunissant plus de 1 200 nouveaux étudiants internationaux et des membres du corps diplomatique montréalais.
- Lancement de la nouvelle bourse pour étudiants de premier cycle *Okò:n:ra*, issue d'un partenariat avec Indspire, qui garantit une somme de 5 000 \$ par année – sous réserve d'un maximum de 20 000 \$ par diplôme – à tous les étudiants autochtones canadiens inscrits au baccalauréat ou à un programme d'études professionnelles de premier cycle en médecine, en médecine dentaire ou en droit.
- Attribution record de bourses d'études et d'entretien versées à l'admission, les sommes ayant augmenté de 12 % et de 43 %, respectivement, par rapport à l'année précédente.

Carrière, leadership et appartenance citoyenne

L'Université McGill offre de nombreux services pour épauler ses étudiants et étudiantes dans leur future carrière, renforcer leur leadership et les aider à se familiariser avec la société montréalaise et québécoise dans laquelle nous vivons et évoluons, et à y participer.

Voici quelques-uns des services nouvellement créés ou proposés de nouveau au cours de l'année écoulée :

- Lancement de l'initiative *Days of Service*, qui permet à des groupes d'étudiant(e)s de faire du bénévolat auprès d'organismes communautaires montréalais.
- Offre d'ateliers de conversation en anglais et en français dirigés par des pairs, en partenariat avec le Centre d'enseignement du français et l'École d'éducation permanente de l'Université McGill.
- Renouvellement, pour la sixième année consécutive, du partenariat avec l'UQAC visant à offrir une immersion française de cinq semaines à la population étudiante, et financement (complet dans certains cas) du programme pour deux cohortes de 25 personnes. Celles-ci habitent chez des familles d'accueil et participent au programme Explore à l'UQAC, où elles assistent à des cours avec d'autres participants canadiens, ce qui leur permet d'apprendre le français et de découvrir la culture québécoise. On organise des visites hebdomadaires dans des entreprises locales afin de créer des liens entre les étudiants internationaux et des employeurs saguenéens.
- Reprise des visites en personne de *My Neighbour's Faith*. Ces visites de lieux de culte de Montréal, guidées par des membres de groupes confessionnels, visent à promouvoir la découverte interconfessionnelle.
- Tenue sur le campus de salons de l'emploi, auxquels des centaines d'étudiants ont participé. Ces événements ciblaient des organismes sans but lucratif et des services communautaires, ainsi que des organisations œuvrant notamment dans les domaines des sciences de l'information, et de la santé et des services sociaux.
- Offre d'ateliers de renforcement du leadership et de modules de cours préalables à un stage visant à préparer les étudiants et étudiantes de premier cycle à leur première expérience de stage dans une entreprise québécoise.

- Création d'un programme d'apprentissage sous la forme d'une « micro-expérience » de travail d'une semaine auprès d'un employeur de Montréal. Grâce à ce programme, 98 étudiants et étudiantes ont pu acquérir des compétences et des connaissances utiles à un prochain stage.
- Participation à l'organisation de la conférence *Building Employment Strategies for Tomorrow* (BEST), événement d'une journée visant à aider les étudiants internationaux et les nouveaux arrivants à comprendre la transition vers le monde du travail au Québec et au Canada après l'obtention de leur diplôme.

Programmes d'activités de recherche

Principales orientations de recherche

Les priorités de McGill en recherche sont dictées par le *Plan stratégique de recherche*. Dans sa version mise à jour, adoptée en 2019, ce plan est assorti des objectifs suivants : accroître les retombées de nos travaux, encourager la création et la consolidation de nouveaux partenariats, offrir aux jeunes chercheurs et chercheuses une expérience de recherche de grande qualité et favoriser une participation active à l'économie mondiale du savoir.

Le Plan s'articule autour de sept domaines dans lesquels McGill se démarque et affiche une expertise reconnue :

- enrichir la connaissance des fondements, des applications et des retombées de la technologie à l'ère numérique;
- exploiter le potentiel du cerveau humain et de l'ensemble du système nerveux;
- concevoir et créer des matériaux, des technologies, des milieux et des collectivités durables;
- faire progresser les sciences de la santé et les sciences biomédicales pour favoriser la santé de la population;
- soutenir les politiques publiques et les organisations, et contribuer à une meilleure compréhension des transformations sociales;
- explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers;
- approfondir les questions fondamentales concernant l'humanité, l'identité et l'expression.

À la fine pointe de leur domaine, les chercheurs et chercheuses de McGill sont à l'origine de découvertes qui changent notre vie et notre vision du monde. Divers indicateurs attestent d'ailleurs l'excellence de la recherche mcgilloise : l'obtention de financements concurrentiels et prestigieux, le nombre et la valeur des contrats et des partenariats de recherche, les revenus qui leur sont associés et la valorisation des résultats de recherche, qui se traduit notamment par des transferts technologiques (licences, brevets, etc.).

82

Les chiffres suivants témoignent de notre performance en 2021-2022 :

- 360,8 millions de dollars en subventions de recherche (McGill et hôpitaux affiliés);
- 112 prix et bourses décernés à des chercheurs mcgillois, y compris :
 - Officier, Ordre national du Québec pour François Crépeau (Faculté de droit)
 - 15 professeur(e)s élu(e)s membres de la Société royale du Canada
 - Prix littéraire du Gouverneur général du Conseil des arts et Prix Ringuet de l'Académie des lettres du Québec pour Alain Farah (Département des littératures de langue française, de traduction et de création, Faculté des arts)
 - La Médaille d'or, Prix Impacts du CRSH pour Cindy Blackstock (École de service social, Faculté des arts)

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

- En mars 2023, l'Université McGill a reçu 165 millions de dollars du gouvernement du Canada par l'intermédiaire du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada dans le cadre d'une importante initiative de recherche, *De l'ADN à l'ARN : une approche canadienne inclusive pour les traitements thérapeutiques par ARN fondés sur la génomique* (D2R). Plus de 70 partenaires provenant des secteurs communautaire, privé et universitaire participent à ce programme, qui prend appui sur les décennies d'expertise de l'Université en ADN et en ARN. L'apport des entreprises partenaires porte l'investissement total en recherche à 353 millions de dollars.
- En 2022-2023, des chercheurs de l'Université McGill ont reçu du Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) un total de 10,5 millions de dollars pour 27 projets, financés conjointement par le gouvernement du Québec.
- En 2022, le Fonds pour dommage à l'environnement, administré par Environnement et Changement climatique Canada, a investi 4,8 millions de dollars dans trois projets dirigés par l'Université McGill et financés par le Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat. Ces projets permettront de recueillir des données de première importance sur les émissions de gaz à effet de serre et de mieux comprendre ce phénomène.
- Le professeur Ichiro Fujinaga (École de musique Schulich) a reçu 2,5 millions de dollars du Programme de subventions de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines. Il travaille en collaboration avec un consortium international de bibliothèques musicales et des organismes sans but lucratif hébergeant de grandes bases de données musicales. Le projet prévoit également la création d'un musée d'instruments virtuel.
- Une équipe de recherche de l'Université McGill menée par Lyle Whyte, professeur au Département des sciences des ressources naturelles et titulaire d'une chaire de recherche du Canada, a démontré pour la première fois que des populations microbiennes vivant dans le Haut-Arctique canadien recelaient de l'information cruciale en vue d'une possible colonisation de la planète Mars. Le travail a été mis à l'honneur dans la 30^e édition du palmarès annuel des avancées scientifiques les plus importantes réalisées dans la province en 2022, dressé par *Québec Science*.

Collaborations interdisciplinaires :

- Les deux regroupements stratégiques de l'Université McGill, à savoir le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) et le Centre de recherche sur les systèmes polymères et composites à haute performance (CREPEC), continuent de mener des recherches d'avant-garde qui font progresser les connaissances, et d'offrir des solutions pour certains des plus grands enjeux de l'humanité. En 2022, les Fonds de recherche du Québec ont renouvelé, à hauteur de 500 000 \$ pendant six ans, le financement octroyé à chacun d'eux. En outre, le CSBQ et le CREPEC reçoivent une somme additionnelle de 60 000 \$, allouée par le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT) à tous les regroupements stratégiques.

- En partenariat avec le FRQNT, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke et Montréal International, le CSBQ accueille le Group on Earth Observations – Biodiversity Observation Network (GEO BON). Codirigé par le Pr Andrew Gonzalez, du Département de biologie, ce groupe s'emploie à combler le besoin urgent de données et d'observations scientifiques sur les écosystèmes, première ligne de défense contre la perte de biodiversité.
- L'Université McGill est partenaire clé d'un nouveau laboratoire international sur l'intelligence artificielle, qui a vu le jour à Montréal en 2022. Né d'un consortium formé d'organismes de recherche, le Laboratoire international de recherche sur les systèmes d'apprentissage mène des activités axées sur l'intelligence artificielle (IA) et réunit l'Université McGill, l'École de technologie supérieure (ÉTS), Mila – l'Institut québécois d'intelligence artificielle, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de France, l'Université Paris-Saclay et l'École CentraleSupélec. Le nouveau laboratoire mettra l'accent sur les collaborations interdisciplinaires dans le but de concevoir de nouvelles méthodes et d'intégrer ces techniques aux systèmes d'apprentissage.

Programme de partenariat I+P

Le Bureau de l'innovation et des partenariats (I+P) favorise grandement la synergie entre la découverte et l'innovation, d'une part, et le transfert de technologies, de méthodes, de conceptions et de matériaux prometteurs, d'autre part. Il a notamment pour objectif de faciliter le transfert de propriété intellectuelle (PI) ou de connaissances à un partenaire québécois nouveau ou établi afin de produire des retombées économiques ou sociales. En 2019, on a créé, avec l'appui du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec, le Programme de partenariat I+P pour nouer de nouveaux partenariats et renforcer les collaborations existantes avec des partenaires québécois œuvrant à cet objectif. En 2022, plus de 600 000 \$ de financement a été accordé à divers projets en vertu du programme, somme qui s'ajoute à une contribution totale de 700 000 \$ provenant d'entreprises partenaires.

CataLum Technologies Inc., entreprise montréalaise en démarrage proposant une technologie novatrice de photocatalyse selon les principes de la chimie verte, est un bon exemple du travail réalisé. L'entreprise cherche à transformer les gaz à effet de serre en produits de grande valeur au moyen d'une technologie axée sur la lumière. Créée par Chao-Jun (CJ) Li, professeur de chimie de l'Université McGill, elle a obtenu le soutien de Syniad Innovations, société qui fournit du capital-risque aux entreprises en démarrage.

Activités de l'Université McGill en matière de PI en 2022

- 209 licences et options de licence accordées
- 123 divulgations d'inventions
- 77 demandes de brevet nationales et internationales
- 15 nouveaux brevets reçus

Plan de recherche stratégique



Recherche et
innovation

McGill

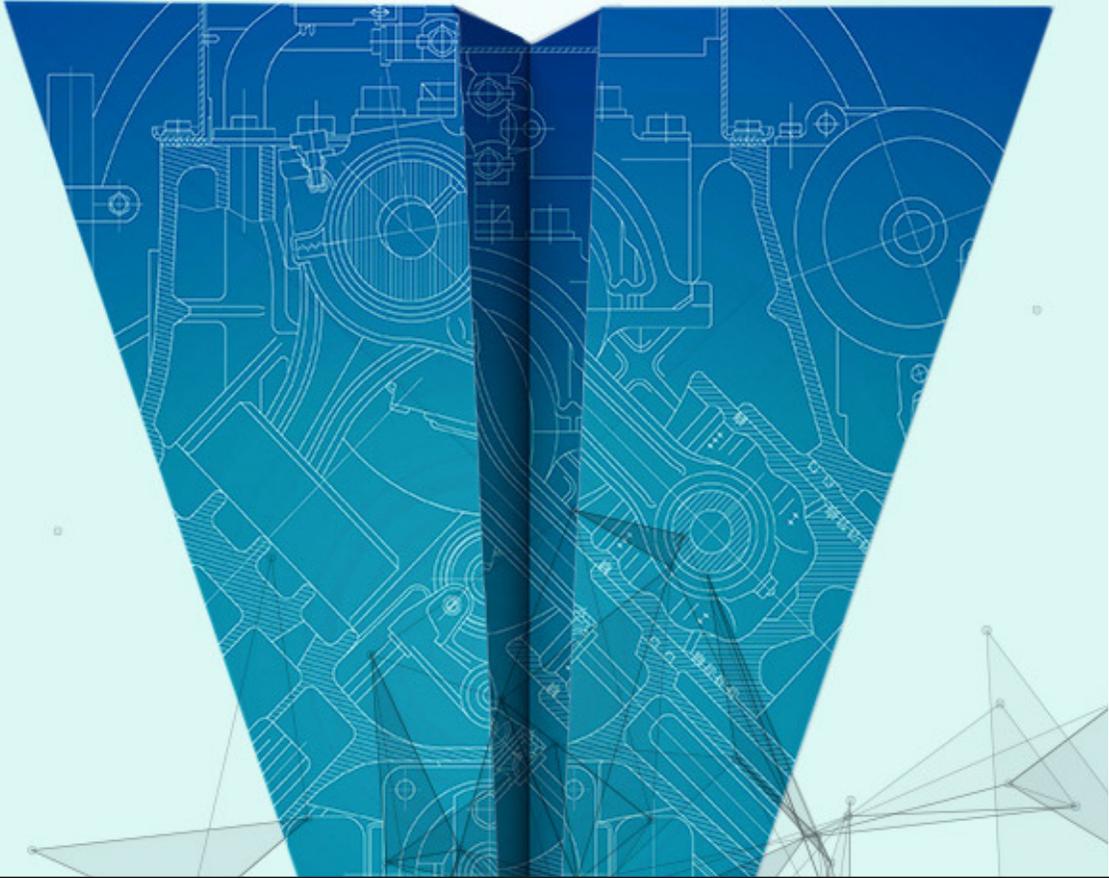


PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

RESEARCH



PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Depuis près de deux siècles, l'Université McGill attire certains des chercheurs et des jeunes esprits les plus brillants. De nos jours, McGill affirme toujours son engagement à l'endroit du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche qui satisfait aux normes les plus élevées qui soient dans le monde entier.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements de McGill à promouvoir la créativité, l'innovation, l'équité, la diversité et l'inclusion; à résoudre les problèmes par la collaboration et les partenariats et à demeurer au service de la société sous sept thèmes d'excellence en recherche.

L'Université McGill est un grand établissement diversifié dont les recherches s'exercent dans deux campus, 10 facultés et nombre d'hôpitaux, de centres de recherche et d'instituts. L'Université compte plus de 1700 membres du corps professoral permanents ou en voie d'obtenir leur permanence. Si la définition des thèmes d'excellence en recherche à l'échelle de ces entités représente un défi ardu, elle est nécessaire en vue de promouvoir des volets de collaboration avec des partenaires, d'attirer des personnes et des ressources et d'entrevoir l'avenir de la recherche en tablant sur les forces actuelles. Dans cette optique, nous avons défini sept thèmes d'excellence en recherche ayant pour but :

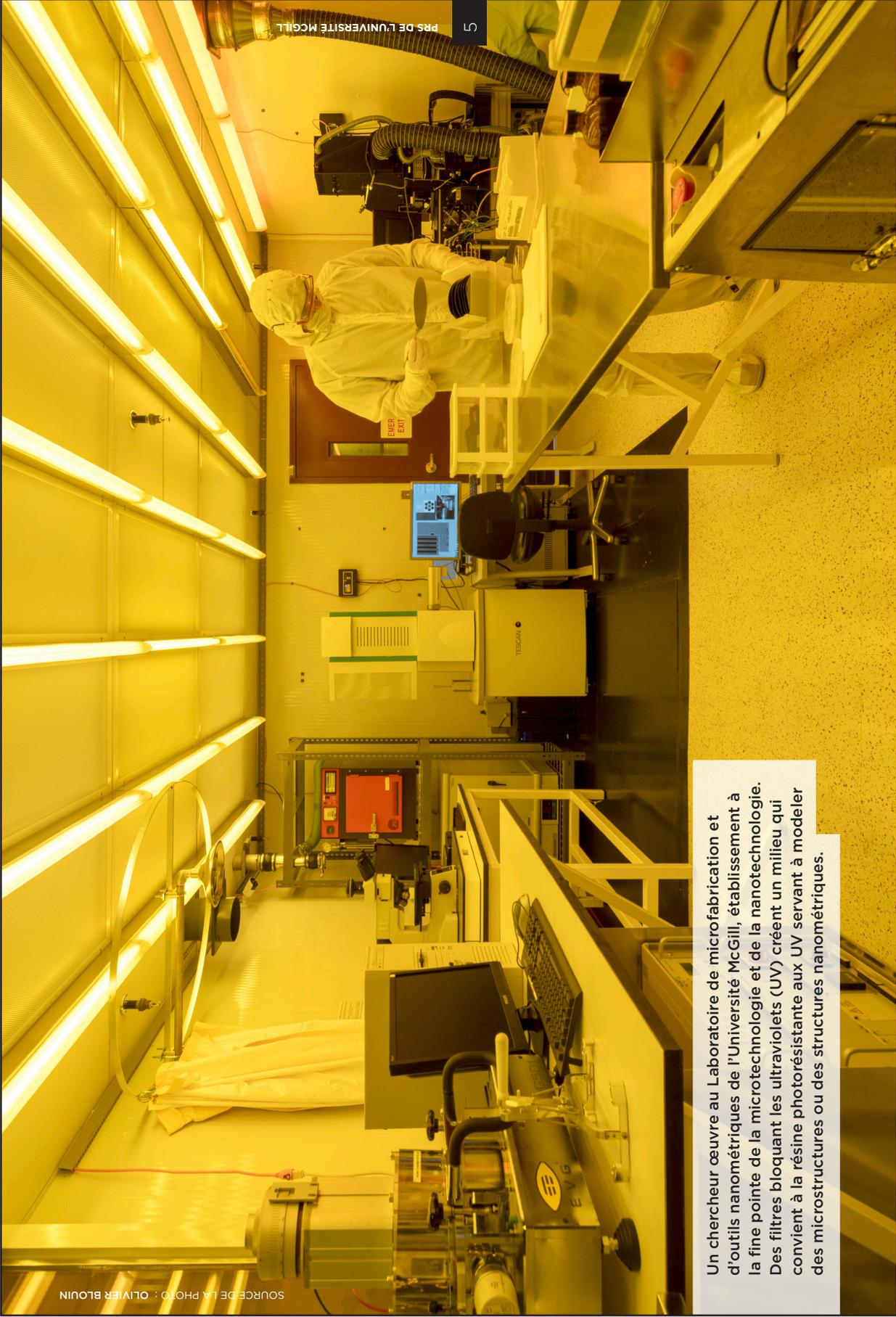
- d'approfondir les connaissances des fondements, des applications et des répercussions de la technologie à l'ère numérique;
- de comprendre le potentiel du cerveau humain et du système nerveux;
- de concevoir et de créer des matériaux, des technologies, des paysages et des collectifs durables;

- de faire progresser les sciences biomédicales et de la santé à l'appui de la santé de la population;
- de renforcer la politique publique et les organisations et d'approfondir la connaissance de la société et de la transformation sociale;
- d'explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers; et
- de se pencher sur des questions fondamentales sur l'humanité, l'identité et l'expression.

Le PRS est la pierre d'assise de l'exploration de l'avenir à laquelle se livre McGill en améliorant ses capacités de recherche, en nouant et en renforçant ses relations stratégiques et en augmentant ses répercussions sociétales par la mobilisation des connaissances au-delà du corps universitaire.

Ajoutons que le PRS a pour objet de promouvoir des solutions emballantes et créatives aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent au fil du changement de nos champs de recherche et des réalités sociales, culturelles, économiques et technologiques.





SOURCE DE LA PHOTO : OLIVIER BLOUIN

Un chercheur œuvre au Laboratoire de microfabrication et d'outils nanométriques de l'Université McGill, établissement à la fine pointe de la microtechnologie et de la nanotechnologie. Des filtres bloquant les ultraviolets (UV) créent un milieu qui convient à la résine photorésistante aux UV servant à modeler des microstructures ou des structures nanométriques.



SECTION 1 INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

VISION

McGill est une université engagée dans des recherches de calibre mondial, axée sur les étudiants et dotée d'un sens de l'intérêt public durable. Nous sommes guidés par notre mission qui consiste à mener des recherches et des activités d'enseignement considérées comme excellentes selon les normes mondiales les plus strictes qui soient. Nos chercheurs soulèvent des questions importantes et contribuent au sein de disciplines, et entre elles, à relever les défis les plus urgents et les plus complexes de l'humanité et du milieu naturel du XXI^e siècle.

Afin de concrétiser cette vision, il est essentiel de développer une culture qui promeut et simplifie l'excellence de la recherche pour permettre aux chercheurs du corps universitaire et aux étudiants de se livrer à des quêtes intellectuelles riches, de réagir aux nouvelles réalités mondiales et d'enrichir les connaissances avec des partenaires qui auront des retombées locales, nationales et mondiales.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements essentiels de McGill à l'appui de la recherche, recense les thèmes d'excellence en recherche et souligne notre stratégie de mise en œuvre et nos objectifs des cinq prochaines années.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

Riche d'un passé émailé de réalisations, McGill figure continuellement parmi les principales universités du monde dans un large éventail de disciplines et de matières. Nous sommes réputés pour l'attrait que nous exerçons sur les chercheurs les plus brillants qui soient et les jeunes penseurs qui contribuent immensément à la progression des connaissances.

Le PRS réaffirme notre engagement à l'appui du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche. Et, c'est dans cet esprit que nous nous engageons à :

- susciter la créativité;
- promouvoir l'innovation;
- résoudre les problèmes en misant sur la collaboration et le partenariat;
- promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion; et à
- servir la société.

Le PRS décrit l'envergure et la portée de chacun des sept thèmes d'excellence en recherche de McGill. Ces thèmes décrivent certes la recherche en cours, mais ils sont également prospectifs et empreints d'objectifs ambitieux, notamment l'avancée de la technologie pour améliorer la condition humaine, alléger le fardeau de la maladie et édifier des sociétés durables. Chaque thème d'excellence chapeaute des exemples provenant de nos chercheurs qui ont pour but sa concrétisation. La section finale fait état d'objectifs stratégiques conçus en vue d'améliorer la capacité de McGill de contribuer de façon distincte à la recherche, à l'enseignement et à la formation et à l'engagement communautaire ici et ailleurs. Ces objectifs tablent sur les efforts actuels et continuels de simplification des procédures administratives, d'augmentation des occasions de collaborations interdisciplinaires et d'exploration de nouveaux modèles organisationnels pour les équipes de recherche stratégique.

Dans l'ensemble, le PRS vise à augmenter les répercussions mondiales de nos recherches, à encourager la formation et le renforcement de partenariats, à offrir des recherches de qualité aux stagiaires et à aider McGill à puiser dans le bassin mondial des connaissances tout en contribuant à sa progression.



LE CARACTÈRE UNIQUE DE LA RECHERCHE À MCGILL

Fondée en 1821, l'Université McGill est un établissement axé sur la recherche dont le passé est riche de contributions d'envergure aux arts et aux sciences humaines, aux sciences et à la technologie et à la santé. L'Université appartient au monde et plonge tout à la fois dans de solides racines à Montréal — destination universelle d'érudits et ville où non seulement langues, cultures et points de vue se côtoient, mais s'unissent pour créer une communauté sans pareil que renforce sa diversité.

L'Université McGill est sise sur un emplacement qui a longtemps servi de lieu de réunion et d'échange à des Autochtones, dont des représentants des Haudenosaunee et des Anichinabés. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations comme étant les dépositaires traditionnels des terres et des eaux qui nous entourent aujourd'hui.

McGill tire d'énormes avantages de la place qu'elle occupe au centre d'un noyau dynamique d'activité intellectuelle, culturelle et scientifique. Outre ses nombreux établissements d'enseignement, Montréal héberge des laboratoires gouvernementaux de premier plan et une industrie axée sur la recherche. Ces intervenants ancrent des grappes de recherche dans les sciences de la vie, l'utilisation de ressources durables, l'aéronautique et l'intelligence artificielle.

La vitalité intellectuelle et culturelle de Montréal renforce la capacité de McGill d'attirer l'élite des membres du corps professoral et des étudiants du Québec, du Canada et du monde entier. Ainsi, McGill recrute constamment des étudiants de premier cycle dont les notes à l'admission sont les plus élevées du pays et compte le plus fort pourcentage d'étudiants issus de l'étranger parmi les universités axées sur la recherche au Canada. McGill cultive ce talent en accordant une importance particulière au lien qui existe entre la recherche et l'éducation, car elle sait que les étudiants les plus brillants à tous les niveaux s'inspirent d'idées et de pratiques nouvelles et qu'ils sont de futurs chefs de file. Le ratio d'étudiants de cycles supérieurs

sur le nombre d'étudiants de premier cycle de McGill est particulièrement élevé; ce paramètre témoigne qu'elle est une université axée sur la recherche accordant la priorité à la formation de la prochaine génération de chercheurs. On ne soulignera jamais assez à quel point les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs postdoctoraux jouent un rôle fondamental dans les recherches que mène l'Université et que leur soutien et leur formation sont essentiels à la réalisation de son mandat d'exploration.

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Le PRS décrit la distribution stratégique de McGill au chapitre de la répartition des Chaires de recherche du Canada (CRC), des demandes déposées auprès du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et des investissements de la Fondation canadienne pour l'innovation. Il constitue également une référence à l'appui de la promotion de nos chercheurs et de nos étudiants de calibre mondial auprès de nos donateurs publics et privés. Veuillez vous reporter à l'Annexe 1 pour obtenir le résumé de l'affectation et des projections des CRC.

L'esprit du PRS s'harmonise avec les priorités de la principale et vice-chancelière, du Plan stratégique académique de l'Université McGill : horizon 2017-2022, du Rapport final 2017 du Groupe de travail du vice principal exécutif sur les études et l'éducation des Autochtones, du Plan d'action sur le climat et le développement durable (2017-2020) de McGill, de même que sur les priorités de recherche stratégiques de nos facultés et de nos hôpitaux affiliés. En dernier lieu, les stratégies de mise en application décrites dans le présent document s'appuient sur des engagements institutionnels à améliorer l'efficacité et les liens entre un large éventail d'entreprises de l'Université.

Le PRS accorde aux facultés, aux départements, aux centres, aux instituts et aux chercheurs de McGill la liberté et la souplesse nécessaires à la poursuite de leurs objectifs particuliers dans le contexte de la vision stratégique de l'établissement.

SECTION 2 ENGAGEMENTS PRINCIPAUX

Les cinq engagements principaux ci-après témoignent du dévouement de McGill à la poursuite de l'excellence en recherche. Nous croyons que la recherche fondamentale débordante des limites de la connaissance pour éclairer la recherche fondée sur des problèmes et nous permettre de relever les nouveaux défis à mesure qu'ils se dressent. Il n'existe aucun paramètre de mesure efficace de la réussite de la recherche ni de ses retombées sur la société. Nous reconnaissons que toutes les formes de recherche font progresser les connaissances et influent directement ou indirectement sur la société et qu'elles ajoutent aux bienfaits sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

PROMOUVOIR LA CRÉATIVITÉ

Les universités s'enrichissent dans une longue histoire de réflexion et de questionnement de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé. Peu importe les résultats des recherches, tous les progrès s'amorcent sur des idées créatives. Depuis près de deux siècles, McGill joue un rôle actif dans cette tradition, et nous croyons fermement que les universités doivent demeurer des lieux où les esprits supérieurs sont libres de rester en quête de découvertes et d'apporter des connaissances.

PROMOUVOIR L'INNOVATION

La promotion de l'innovation sous toutes ses formes — sociale, pédagogique et organisationnelle et par le développement de nouveaux produits et processus — nous permet de jouer un rôle de premier plan dans une société axée sur la connaissance. Nous inventons et nous augmentons les répercussions de la recherche en transposant les résultats obtenus en applications sociales et commerciales. Cette transposition peut revêtir nombre de formes — la communication des découvertes à des décideurs, le transfert des connaissances et du savoir-faire, la protection des idées et des inventions, la concession de licences portant sur les découvertes et la création d'entreprises issues de l'essaimage ou d'organismes à but non lucratif.

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES EN MISANT SUR LA COLLABORATION ET LE PARTENARIAT

McGill favorise l'établissement de partenariats avantageux de part et d'autre dans les domaines universitaires tant sur ses campus qu'avec des alliés d'ailleurs. Nos chercheurs collaborent avec des organismes communautaires, des associations de citoyens, de même qu'avec des représentants des administrations publiques et des partenaires industriels. Souvent, les approches au chapitre des partenariats et des équipes exigent un effort organisationnel supplémentaire et un soutien institutionnel particuliers. Il est essentiel de fournir ces efforts en vue de dégager les avantages des partenariats qui peuvent inclure des initiatives de recherche poussée et des résultats tout autant que de nouvelles occasions d'apprendre pour les étudiants. La réunion de chefs de file — sans distinction de discipline, d'expérience, ni d'affiliation — peut générer des idées et des approches nouvelles. Tant chez nous qu'à l'étranger, notre corps professoral et nos étudiants jettent des ponts avec des pairs d'autres établissements de recherche, d'institutions, d'administrations publiques, d'entreprises privées et d'organismes communautaires de premier plan.





Un chercheur du Département de géographie de l'Université McGill marche sur le diapor Stolz, une station sise dans la baie Whitsunday, dans le coin sud-est de l'île Axel Heiberg, au Nunavut.

PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION
Excellence de la recherche et équité vont de pair. La sous-représentation chez nos chercheurs et nos étudiants est une perte de potentiel humain inacceptable que nous nous attachons à éliminer. La quête pleine et entière de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé se matérialise quand on s'ouvre aux visions, aux expériences, aux connaissances, aux traditions et aux études des connaissances d'une multitude de personnes.

SERVIR LA SOCIÉTÉ

Les chercheurs de McGill mettent leur ingéniosité et leur créativité au service de la société. En tirant parti des points forts et de l'expertise de divers intervenants, ils participent à des créations et appliquent des recherches factuelles pour s'attaquer à des enjeux communs; ils fournissent orientation et développement à l'appui de politiques, de pratiques et de produits; ils fournissent des cadres d'apprentissage novateurs et des expériences professionnelles à l'intention des étudiants de tous les cycles; ils améliorent les pratiques professionnelles et ils cherchent et appuient des initiatives qui se traduisent par des améliorations palpables à l'intention de personnes et de collectivités.

SECTION 3

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

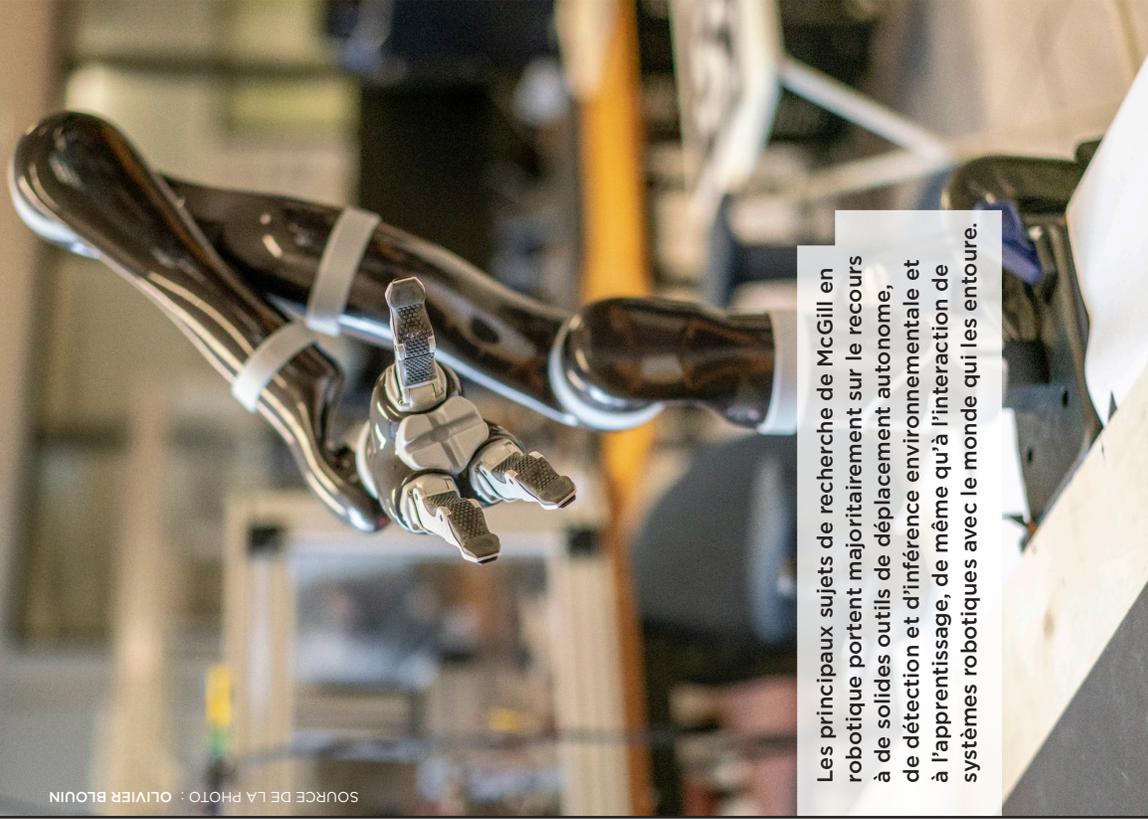
Les sept **thèmes de l'excellence en recherche** réunissent les chercheurs de McGill dans de vastes volets d'importance stratégique. Ces thèmes ne sont pas exclusifs; autrement dit, certains domaines de recherche pourraient se rattacher à plusieurs thèmes. Par exemple, certaines caractéristiques des *répercussions de la technologie à l'ère numérique* se retrouvent sous de multiples thèmes parce que nombre de domaines de recherche subissent un changement de paradigme attribuable à l'évolution technologique. L'ensemble des thèmes ne rend pas entièrement compte de toute la diversité et de la complexité des points forts de la recherche à McGill, mais leur ampleur permet à la plupart des membres du corps professoral d'y trouver des affinités. Ces thèmes serviront de feuille de route aux fins d'établissement d'objectifs institutionnels et de soutien tant pour la recherche dans une discipline qu'interdisciplinaire. Notre nomenclature est conçue pour contribuer à générer et à renforcer de nouveaux liens pour s'attaquer à des questions d'importance locale, régionale et mondiale. Les thèmes de l'excellence en recherche sont nécessairement des méthodes générales de groupement de points forts et de volets d'importance stratégique et c'est pourquoi nos chercheurs ont défini quelques **exemples de domaines de recherche** emblématiques qui relèvent de ces thèmes. Ces exemples ne sont pas exhaustifs – ils ont pour but de donner au lecteur un aperçu des recherches diverses de McGill regroupées par thème. Nous remercions tous les chercheurs qui nous ont si gracieusement fourni ces exemples.

1) APPROFONDIR LES CONNAISSANCES DES FONDEMENTS, DES APPLICATIONS ET DES RÉPERCUSSIONS DE LA TECHNOLOGIE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Nous, humains, avons notamment comme caractéristique de créer des technologies dans l'espoir d'améliorer notre sort collectif. Les sciences pures, les mathématiques appliquées, les algorithmes et les logiciels sont les bases de la découverte de composantes, d'applications et d'outils

nouveaux qui vont des systèmes de transport à grande échelle aux systèmes de communications numériques de petite taille en passant par les nouvelles technologies de fabrication. De profonds changements marquent nos interactions fondées sur la technologie et nos attentes au chapitre de la vitesse et du contenu qu'elle offre. Les progrès des technologies de la communication et de la transmission à large bande continuent d'intensifier les échanges autres qu'humains — l'« Internet des objets » — alors que les avancées de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles voies de communication entre nous et font appel à des machines dans l'exécution d'un nombre croissant de tâches. Avant même les progrès technologiques récents — médias numériques, mégadonnées et recours aux réseaux sans fil et optiques, des questions telles que « Comment déchiffrerons-nous les quantités inimaginables de données dont nous disposons? » et « Comment les personnes, les entreprises et les organisations peuvent-elles appliquer les technologies à l'amélioration de leurs activités? » logeaient depuis longtemps au cœur de la recherche mcgilloise. Nos travaux en mathématiques, en physique et en ingénierie ouvrent la voie à une vaste gamme d'applications technologiques industrielles. Les travaux dans les sciences sociales et dans les sciences humaines nous aident à mieux comprendre le rôle de la technologie dans les domaines institutionnels tels que l'éducation et la santé, et les changements sociaux, tels que ceux du marché du travail, des chaînes d'approvisionnement en marchandises et de l'économie de partage. Les répercussions sur la société des technologies actuelles et futures auront éventuellement une vaste portée. Il reste encore à définir les cadres sociaux, éthiques et juridiques pour composer avec ces répercussions — qui représentent un domaine du savoir merveilleusement riche et important — et pour les explorer.





Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique portent majoritairement sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

L'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage machine — l'étude des algorithmes qui peuvent apprendre à partir de données et de l'expérience, comme dans le cas du traitement des langues naturelles — gagne du terrain à McGill. Nos chercheurs œuvrent au développement de systèmes d'apprentissage par renforcement qui peuvent interagir avec un milieu et apprendre de cette interaction pour atteindre des objectifs définis. Les applications de l'apprentissage machine s'étalent sur divers domaines, tels que la robotique et les systèmes de dialogue informatisé, de même que les sciences de la vie, l'imagerie médicale, la surveillance clinique et divers autres domaines d'intérêt scientifique, social et commercial.

La **robotique** est une pierre d'assise de la recherche dans les disciplines sœurs de l'intelligence artificielle et de la vision par ordinateur. Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique se concentrent sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure. Nos recherches portent sur la manière dont les robots peuvent apprendre davantage et se déplacer de façon plus pratique, les méthodes par lesquelles les connaissances comportementales peuvent être définies et transférées entre les domaines et celles par lesquelles des équipes de systèmes robotiques peuvent réaliser ensemble une tâche de plus en plus efficacement.

De **nouvelles formes musicales**, principalement ou totalement axées sur les technologies numériques, transforment la manière dont nous pensons, créons et interagissons avec les sons. Nous étudions comment des virtuoses développent ou adaptent leurs compétences en exécution musicale quand ils interagissent avec la technologie. Des découvertes dans ce domaine débouchent sur des technologies nouvelles qui combinent les besoins de musiciens fort talentueux, de sorte qu'ils peuvent offrir des prestations expressives sans égard à la forme actuelle ou future de la musique.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

La **fabrication additive**, ou « impression 3D », est une technologie de fabrication multicouche. Les chercheurs de McGill développent des solutions numériques de préfabrication rapides et précises, en intégrant la modélisation des processus fondés sur la physique à des algorithmes d'optimisation et à leur validation sur des plateformes industrielles. Le large éventail d'applications de recherche en fabrication additive couvre tous les domaines de la fabrication de matériaux.

Les **systèmes de communication par fibre optique** sont la colonne vertébrale du monde branché. Pratiquement toutes les données transmises dans le réseau de communications mondial sont binaires et converties en impulsions optiques. Il n'est possible de combler la demande de connectivité en hausse rapide que par l'innovation continue des systèmes de communication par fibre. Les chercheurs de McGill œuvrent à des percées tant dans les systèmes à grande portée (distance de transmission de 300 à 6000 km) que dans les systèmes à petite portée (distances de transmission de 2 à 300 km). Les initiatives misent sur les synergies entre les deux catégories de systèmes et adoptent une combinaison de recherches théoriques, analytiques, expérimentales et de simulation sur des bancs d'essai de transmission par fibre optique à la fine pointe de la technologie.

Les **chaînes d'approvisionnement en produits de base** bénéficient du développement de nouvelles technologies numériques intelligentes intégrant les volets pertinents des systèmes d'aide à la prise de décision qui peuvent tenir compte avec compétence des incertitudes de l'offre et de la demande et de les gérer. Par exemple, les nouvelles technologies intelligentes allient durabilité et responsabilité des approvisionnements en minéraux et des chaînes de valeur pour dégager des revenus accrus pour l'industrie et améliorer la gestion de l'environnement. La rareté des matières premières et les préoccupations croissantes entourant l'environnement issues de notre utilisation linéaire des ressources propulsent les innovations au chapitre de l'utilisation et amorcent une transition en profondeur vers une économie circulaire.

2) COMPRENDRE LE POTENTIEL DU CERVEAU ET DU SYSTÈME NERVEUX

McGill est un des principaux centres mondiaux de recherche et d'enseignement des neurosciences et des disciplines connexes. Nos chercheurs couvrent une très vaste gamme d'études qui vont des fondements génétiques, moléculaires et cellulaires du système nerveux aux réseaux appuyant des comportements complexes, dont le plaisir, les émotions, la prise de décision et le langage. Cette gamme, qui englobe les facultés, les sites et les thèmes confère à McGill une position unique à l'appui de la progression des connaissances des neurosciences cognitives et de la plasticité cérébrale au cours de la vie, des modèles de maladies neurodégénératives, des neurosciences de la population, de la neuroinformatique et de la modélisation informatique, autant de disciplines qui visent à comprendre le cerveau et à prévenir et à traiter les troubles mentaux et neurologiques. Nos chercheurs sont motivés par des questions telles que « Quels facteurs sont associés à la santé mentale et comment le bien-être physique et mental sont-ils reliés? », « Comment allégeons-nous le fardeau des personnes et des familles qu'affectent les troubles neurogénéralisés? » et « Comment pouvons-nous développer de nouvelles approches d'interprétation, d'application et de partage de la quantité colossale de données sur le cerveau et le système nerveux maintenant à notre portée? »





Cerveau en santé, gage d'une vie en santé est un projet multidisciplinaire à priorité élevée et une initiative intersectorielle que finance principalement le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. Cerveau en santé, gage d'une vie en santé se consacre à l'allègement du fardeau humain et socioéconomique des maladies psychiatriques et neurologiques. Ce programme a pour but de faire passer nombre de troubles du cerveau de la maladie terminale ou chronique en maladie qu'il est possible de traiter ou encore de guérir. Cette initiative réunit les principaux chercheurs du monde en génétique, en épigénétique, en neurophysiologie, en imagerie et des déterminants du comportement et socio-environnementaux pour comprendre le cerveau sain ou malade. À l'aide des avancées les plus récentes en neuroinformatique et en analyse de mégadonnées, nous pouvons maintenant épurer des quantités énormes de données brutes pour obtenir des connaissances nouvelles sur le développement du cerveau et de son fonctionnement. Les découvertes issues de cette initiative contribueront au développement d'un cadre canadien de santé cérébrale – ensemble de pratiques exemplaires factuelles, de lignes directrices et de politiques d'amélioration des soins.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **troubles neurodégénératifs** comme la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique et le trouble cognitif vasculaire ont des effets dévastateurs sur les patients et leur famille dont nombre de membres sont également proches aidants. Si les symptômes de ces troubles diffèrent, ils sont tous marqués par un déclin graduel des capacités cognitives et mémorielles qu'entraîne une déperdition progressive des cellules cérébrales ou de leurs fonctions. Au fil du vieillissement de notre population, on s'attend que le nombre de personnes affectées et le coût des soins augmentent de façon considérable. Les chercheurs de McGill sont des chefs de file mondiaux de la recherche sur les mécanismes biologiques qui sous-tendent ces troubles et du développement de nouveaux traitements de précision en vue d'éradiquer ou de ralentir leurs répercussions.

La **santé mentale** et la manière dont le cerveau code les émotions et les comportements se situent parmi les dernières frontières de la médecine actuelle. Au cours des 40 dernières années, nous avons constaté des changements considérables dans la connaissance de la maladie mentale qui, dans une large mesure, est issue des progrès des neurosciences et de l'acceptation croissante en psychiatrie que les maladies mentales sont attribuables à des troubles de la fonction cérébrale. Des chercheurs de McGill explorent les troubles qui ont leur origine au cours des deux premières décennies de vie, tels que la schizophrénie, les troubles alimentaires et de l'humeur et les comportements suicidaires. McGill est un chef de file mondial de la recherche sur les mécanismes qui aident à expliquer les répercussions des expériences en début de vie sur le risque de développer ces troubles ou d'autres psychopathologies en général.

La **douleur** est un problème de santé humain permanent qui impose un fardeau économique. Et les défis incessants du traitement de la douleur chronique sont à l'origine de la crise des opioïdes en Amérique du Nord. Des chercheurs de McGill œuvrent au développement de nouveaux analgésiques ne créant pas

de dépendance pour offrir de nouvelles options aux personnes souffrantes. Les initiatives en cours vont de l'exploration des circuits du cerveau et de la moelle épinière participant à la douleur chronique à la tenue d'essais cliniques sur de nouveaux traitements prometteurs en passant par le développement de nouvelles mesures de la douleur dans les modèles animaux.

3) CONCEVOIR ET CRÉER DES MATÉRIAUX, DES TECHNOLOGIES, DES LIEUX ET DES COLLECTIVITÉS DURABLES

Éclairés par la systématique, des chercheurs de McGill relèvent les défis que posent les mécanismes de maintien de la vie des générations actuelles et futures de la planète en mettant à contribution les sciences fondamentales et appliquées à l'appui des matériaux renouvelables, de l'énergie, de l'agriculture et des modes de transport. Les paysages mondiaux fournissent des « services écosystémiques » essentiels — air, eau, nourriture, énergie et ressources naturelles, mais seulement dans la mesure de leur diversité biologique et du maintien de leur faculté d'adaptation. De par leur collaboration multidisciplinaire, des chercheurs de McGill animent le nouveau champ de la biologie cellulaire évolutive et de la diversité moléculaire en jetant un pont entre l'étude des processus cellulaires et l'aptitude des organismes dans un environnement à l'évolution rapide. La diversité biologique et la capacité d'adaptation des paysages reposent sur les progrès des technologies vertes et des matières renouvelables et de l'élaboration de politiques environnementales saines qui font intervenir nombre de parties prenantes, de périodes et de territoires et qui influent sur eux. La vaste majorité des Canadiens, et plus de la moitié de la population mondiale vit dans des régions urbaines. Les enjeux au titre de la durabilité qui découlent de l'urbanisation rapide placent les villes à l'avant-plan de l'adoption de technologies et de politiques qui permettent aux humains de prospérer tout en protégeant les services écosystémiques des paysages mondiaux.





L'Initiative en systèmes de la durabilité de McGill (ISDM) épaula les chercheurs dans diverses disciplines et facultés pour développer en collaboration des projets qui font progresser la société vers un modèle d'existence durable autour de thèmes de recherche importants tels que les paysages durables, la création de matériaux pérennes et l'adaptation des milieux urbains en prévision de l'avenir. L'ISDM souligne les occasions en matière de recherche à la portée des étudiants et l'engagement avec des parties prenantes, dont l'industrie, les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et la société civile.

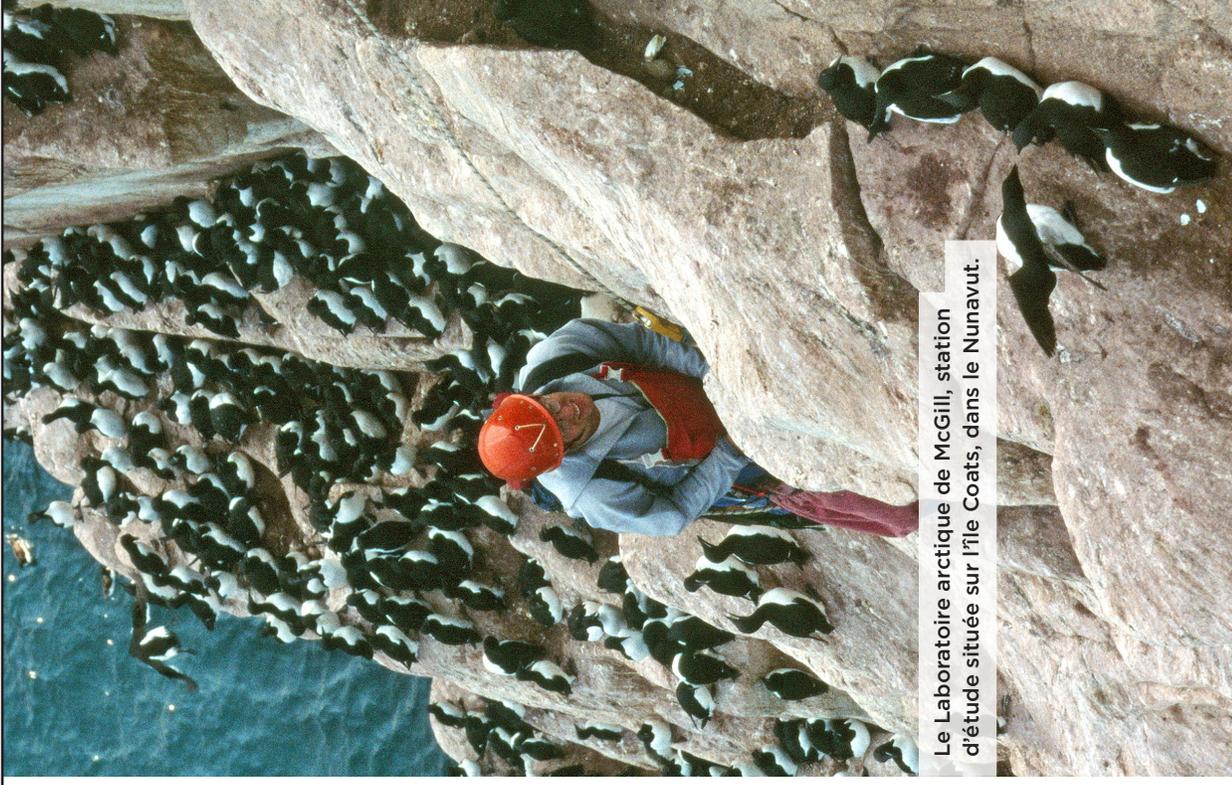
THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

L'étude des **paysages productifs durables**, soit des lieux qui servent activement à la production de ressources, telles que des aliments, des poissons et des produits forestiers, est un volet de recherche active à McGill. Auparavant, l'accent sur ces paysages a porté sur la production bon marché, fiable et efficace de services écosystémiques particuliers tels que celle de nourriture, d'énergie ou de bois d'œuvre. La recherche sur la durabilité dans ce domaine permet de comprendre comment les activités humaines et les dynamiques socioécologiques peuvent modifier ces paysages, influencer sur la biodiversité et l'offre d'un ensemble de services écosystémiques interreliés dans divers scénarios.

Des chercheurs de McGill étudient les systèmes **nordiques, arctiques et circumpolaires** des points de vue physique, social et sanitaire combinés. L'approche de McGill à la recherche sur le Nord met l'accent sur des partenariats université-communauté voués à l'étude des paysages, du bien-être des collectivités et de la durabilité environnementale des paysages nordiques. Les chercheurs de McGill se concentrent sur un ensemble divers et interrelié d'enjeux qui vont des maladies infectieuses, zoonotiques et mentales, de l'habitation, des systèmes alimentaires autochtones et de la sécurité des aliments à la cryosphère, aux cycles biogéochimiques, aux changements climatiques et à l'exploitation minière durable en passant par les contaminants arctiques.

L'**agriculture de précision** est un volet de recherche interdisciplinaire qui s'appuie sur les nouvelles technologies pour augmenter l'efficacité des systèmes de production agricoles actuels et réduire leurs retombées environnementales défavorables. La recherche porte sur le développement de technologies nouvelles portant sur les sols et la perception des plantes, l'intégration de nombre de sources de données spatiales et temporelles en vue d'améliorer la gestion agricole et l'adoption de solutions automatisées pour augmenter l'efficacité des fermes. L'optimisation des ressources issue de l'agriculture de précision se traduit par l'augmentation des rendements, la



Le Laboratoire arctique de McGill, station d'étude située sur l'île Coats, dans le Nunavut.



maximisation de la rentabilité, l'amélioration de la qualité des aliments, la durabilité de l'agriculture et l'adaptation au climat des terres agricoles dans le but ultime de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

La **chimie verte** remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables. Ces solutions soutiennent la transition vers l'utilisation durable des ressources (énergie et matériaux), de sorte à mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'extraction propre des ressources et de récolte, d'utilisation et de réutilisation. Nos chercheurs s'attachent à la découverte de nouveaux processus chimiques de « conception propre » catalytiques et exempts de solvant pour fabriquer des molécules fonctionnelles, des matériaux avancés, dont des polymères et des nanomatériaux, de même que pour créer de nouveaux matériaux ultrafonctionnels tels que des semiconducteurs pour cellules photovoltaïques, des électrodes pour batteries, des membranes de désalinisation/purification de l'eau et bien plus encore.

4) FAIRE PROGRESSER LES SCIENCES BIOMÉDICALES ET DE LA SANTÉ À L'APPUI DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Tablant sur un long passé de contributions remarquables à la recherche en santé, McGill est un chef de file mondial de la transposition de recherche fondamentales sur les mécanismes pathologiques aux niveaux moléculaires et cellulaires en améliorations des résultats cliniques. Nous nous concentrons sur l'utilisation de la recherche fondamentale et appliquée pour trouver des solutions efficaces et de grande qualité en soins et en réhabilitation d'un large éventail de maladies. Ces solutions vont de la progression de la recherche sur les cellules souches, la médecine régénérative et la bio-ingénierie (dont l'ingénierie tissulaire et l'utilisation de nanomatériaux en médecine) au développement de traitements de précision, d'innovations en chirurgie et d'instruments médicaux. Il demeure une question fondamentale au cœur de nos travaux dans ces domaines : « Comment pouvons-nous optimiser la prévention et le traitement des maladies? » Nous répondons à

cette question par l'élaboration de nouvelles approches en vue d'améliorer nos connaissances et de fournir de nouvelles solutions au cours de la vie d'une personne à des problèmes de santé complexes, comme de nombreux types de cancer, des infections et des troubles immunitaires, des maladies cardiométaboliques et de l'appareil locomoteur, et de maladies rares et négligées. Notre approche multidisciplinaire porte sur les déterminants génétiques intrinsèques de la santé humaine tout en étudiant comment des facteurs environnementaux et sociaux influent sur le bien-être personnel et collectif. De plus, il est tenu compte dans cette approche que le fardeau de la maladie et de la mauvaise santé pèse plus lourdement sur les populations vulnérables et, de ce fait, les chercheurs en santé mcgillois travaillent avec des collectivités pour comprendre et atténuer les inégalités en santé au Québec, au Canada et tout autour du globe.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche en **médecine génomique** à l'Université McGill met à contribution des occasions sans précédent que permettent les progrès en génétique et en génomique pour trouver des traitements ciblés chez les individus. En recherche en médecine génomique, les avancées en bioinformatique améliorent les diagnostics, les interventions et les traitements d'un large éventail de maladies, dont des cancers, des infections, des troubles neurologiques et des maladies chroniques du vieillissement. Des intervenants collaborent avec des chercheurs en génomique de McGill pour faire progresser nos connaissances des retombées politiques, juridiques et éthiques des applications médicales de la génomique.

Les milieux physiques et sociaux où nous vivons, travaillons, étudions et nous divertissons façonnent en profondeur la **santé et le bien-être humains**. Misan sur le leadership de longue date du Canada et du Québec en santé publique, des chercheurs de McGill tentent de mieux comprendre les effets de la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur sur nombre de conséquences en santé. Ils examinent le rôle des aménagements de

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

l'environnement et de la conception des quartiers sur la diminution du fardeau de la maladie chronique et tentent de comprendre comment des changements sociodémographiques comme le vieillissement et l'augmentation du nombre de personnes vivant seules influent sur les contacts sociaux, la santé et le bien-être.

Le fardeau que constituent les **cancers** demeure écrasant et s'alourdit davantage dans le monde en raison du vieillissement et de la croissance de la population. Les priorités de McGill au chapitre de la recherche sur le cancer englobent les facteurs de risque modifiables et la lutte à la résistance aux médicaments dans les maladies métastatiques et la transposition de découvertes fondamentales pour accroître la portée des traitements du cancer. Grâce à l'intégration des données cliniques, d'imagerie et de celles issues d'épreuves en laboratoire aux découvertes fondamentales, aux progrès technologiques et aux recherches par paramètres d'évaluation, des chercheurs de McGill élaborent des stratégies médicales de précision et axées sur le patient en vue de traiter les cancers réfractaires.

Les découvertes sur **les cellules souches** du milieu du XX^e siècle ont ouvert la voie à la révolution des sciences biomédicales. Des chercheurs de McGill travaillent à l'amélioration de nos connaissances de la biologie cellulaire des embryons et des adultes et établissent des banques de cellules humaines à partir de nombreuses maladies. L'expertise en recherche de McGill en production de cellules thérapeutiques de qualité clinique est le gage de notre apport aux technologies de pointe en traitement des cellules, favorise l'établissement de partenariats productifs avec des entités du secteur privé et débouchera sur l'offre de nos traitements biologiques aux Canadiens et à la communauté internationale.

Les **maladies infectieuses et inflammatoires** posent des défis mondiaux en matière de santé. Des chercheurs de McGill travaillent à tous les aspects des molécules, des cellules, des patients et des populations pour découvrir de nouveaux mécanismes qui sous-tendent le développement de ces affections. Ils font progresser les diagnostics et les traitements

nouveaux entourant ces maladies et produisent des solutions destinées aux populations qui en ont le plus besoin. Au nombre des champs de recherche, mentionnons les maladies virales, bactériennes et fongiques dans le monde entier et les infections nosocomiales, l'antibiorésistance et les maladies auto-immunes et inflammatoires.

5) RENFORCER LA POLITIQUE PUBLIQUE ET LES ORGANISATIONS ET APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Si la mondialisation de l'économie, l'intégration régionale, les enjeux environnementaux transnationaux et de sécurité, le droit international, les conflits et la migration humaine grugent le pouvoir des États souverains de l'extérieur, le multiculturalisme le multinationalisme, le fédéralisme et la décentralisation, de même que la reconnaissance du caractère distinct des peuples autochtones transforment les États et les sociétés de l'intérieur. McGill se situe déjà à l'avant-garde de l'étude mondiale et comparative de ces enjeux de nombreuses manières grâce à sa situation dans un Montréal, un Québec et un Canada diversifiés aux chapitres linguistique et culturel. Les défis de notre siècle font appel à de nouvelles formes de responsabilité mondiale, de même qu'à des approches créatives et multidisciplinaires à la mise en œuvre de changements qui tablent sur les points forts des secteurs public, privé et social. Nous pouvons maintenant, comme jamais auparavant, voir à l'intérieur des sociétés et suivre le comportement humain et la prise de décision. La capacité de maîtriser et d'interpréter ces renseignements sur les gens et les lieux représente à la fois un défi en matière de protection de la vie privée et une occasion extraordinaire. Les chercheurs de McGill posent des questions telles que « Comment les sociétés actuelles sont-elles organisées et comment changent-elles? », « Comment pouvons-nous créer des sociétés plus productives, plus équitables et plus inclusives? » et « Comment pouvons-nous appliquer les données à l'amélioration des





Des chercheurs et des étudiants du Département d'économie de McGill collectent des données au Kenya.

PHOTO FOURNIE À TITRE GRACIEUX PAR : PROF. MATHIEU CHEMIN

vies et des gagne-pains tout en protégeant le droit à la confidentialité? » Ce faisant, ils définissent et analysent d'un œil critique et mettent en œuvre des améliorations sociales destinées aux individus et aux collectivités, de même que les institutions économiques, juridiques, éducatives, familiales et religieuses qui les organisent et les servent.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche au carrefour des **relations internationales**, de la théorie politique, de l'anthropologie et du droit ont permis d'éclairer comment les mouvements promoteurs des droits de la personne font leur apparition et s'accroissent; comment les conceptions troubles de la souveraineté étatique ont protégé des institutions et des personnes abusives; et exploré la signification et la valeur des allégations des divers groupes à l'appui de la reconnaissance et du respect de leurs droits. Cela dit, les institutions qui se vouent aux progrès des droits de la personne sont soumises à des tensions profondes. Le travail actuel de chercheurs qui se penchent sur les relations internationales et les droits de la personne se fonde sur une vaste gamme de méthodes, de l'ethnographie à l'analyse normative, pour diagnostiquer et comprendre la nature de ces défis en évolution et formuler des solutions à ces défis.

Les enfants des **Premières Nations** sont surreprésentés dans les soins à l'extérieur du foyer comparativement aux autres. Le travail de chercheurs de McGill sur la prévalence de ces soins et les conditions qui les entourent a formé un volet clé d'une réglementation d'un tribunal canadien des droits de la personne qui a jugé que le Canada avait eu un comportement discriminatoire à l'encontre des enfants, des familles et des communautés autochtones en ne finançant pas ces types de services de soutien à la prévention du placement qui sont par contre financés pour tous les autres Canadiens. La recherche porte sur les deux premières mobilisations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015.

Les défis au titre de la **politique publique** ne peuvent être relevés de façon réaliste et efficace que par la combinaison des points de vue des

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

chercheurs de diverses disciplines. Les politiques nécessaires à une transition importante des systèmes énergétiques mondiaux et locaux doivent s'appuyer sur des connaissances issues de la science, de l'ingénierie, de l'économie, de la gestion, de la science politique et du droit. Les politiques de refonte de notre filet de sécurité sociale en réaction aux changements qu'apporte la technologie sur le marché du travail doivent combiner des connaissances technologiques à celles du droit, de l'éthique, de l'économie et de la santé publique. McGill accorde la priorité aux cadres de recherche qui favorisent la mise en commun des points de vue de chercheurs de disciplines habituellement distinctes pour raccourcir la trajectoire de la création de connaissances vers des options politiques.

6) EXPLORER LES SYSTÈMES BIOLOGIQUES ET PHYSIQUES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

À l'instar d'autres au fil de l'histoire, les chercheurs de McGill explorent des questions fondamentales telles que « Quelles sont les origines de la vie? », « Quelle est la nature et l'origine de l'Univers? » et « Quelles lois de la physique régissent le cosmos? » McGill est un acteur d'envergure dans les progrès rapides et étendus de notre compréhension du monde naturel et de ses systèmes. Cette recherche a permis de mettre au jour les lois de la physique, de la chimie et des mathématiques, la nature de la vie, la place de la Terre dans l'Univers et l'évolution de notre propre espèce. Nos connaissances continuent de s'étendre grâce aux découvertes majeures réalisées chaque année dans des disciplines telles que la biologie moléculaire, l'astrophysique, la cosmologie et la physique subatomique. McGill continue d'accorder de l'importance à l'observation et à la modélisation de la Terre, de l'atmosphère, des océans et de l'eau douce. Nos chercheurs de calibre mondial reconnaissent l'importance de la transposition de travaux théoriques en applications pour relever les défis environnementaux actuels aux échelles locale, régionale et mondiale.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les instruments d'exploration en **cosmologie** et en **astrophysique** développés à l'Université McGill permettent aux astronomes d'observer et d'interpréter les premiers moments qui ont suivi le Big Bang et d'explorer les régions les plus mystérieuses de notre cosmos. De concert avec un réseau d'observatoires internationaux, nous pouvons mapper le ciel plus rapidement que jamais, de sorte à obtenir des mesures intégrales qui peuvent résoudre le mystère de l'énergie noire qui alimente l'expansion accélérée de l'Univers. Les progrès de l'instrumentation numérique nous rendent aptes, par exemple, à détecter maintenant un nombre sans précédent d'impulsions radio rapides, phénomène astronomique nouvellement découvert et imprévu. Ces progrès en instrumentation et en connaissances fondamentales ont de vastes applications en communications et en observation de la Terre et dans la compréhension de notre place dans l'Univers.

La recherche en **écologie** et sur **l'évolution** révèle comment des communautés biologiques diverses persistent et réagissent au stress de source humaine, dont la pollution et les changements climatiques. Les principes écologiques sous-tendent des disciplines pratiques comme la gestion des ressources et la biologie de la conservation. L'évolution est la science qui décrit comment les organismes sont reliés les uns aux autres et explique notre place dans le monde naturel. Les principes de l'évolution jouent un rôle clé dans la compréhension et le contrôle de certains des problèmes pratiques les plus urgents de notre époque, tels que l'antibiorésistance ou la tolérance aux pesticides chez les champignons et les insectes qui s'en prennent à nos récoltes et à nos forêts. La recherche de McGill révèle la grande souplesse évolutive des organismes et comment l'évolution change les communautés, les écosystèmes et les services qu'ils rendent aux personnes.

La **nanoscience** vise à découvrir et à comprendre comment les lois classiques de mesure des matériaux macroscopiques classiques se ramifient à l'approche de l'échelle nanométrique. En effet, à cette échelle, la conduction



L'un des radiotélescopes les plus novateurs du monde, l'expérience canadienne de cartographie de l'intensité de l'hydrogène (CHIME) aide les chercheurs mcgillois à percer des mystères du cosmos.



THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

électrique se quantifie, les nanomatériaux démontrent des propriétés mécaniques considérablement accrues et les détecteurs biochimiques peuvent isoler des molécules. Nos chercheurs œuvrent au développement et à l'application de nano-outils, dont des méthodes de modélisation à forte intensité de calculs, la microscopie en champ proche et l'autoassemblage de nanosystèmes et explore une gamme de technologies quantiques dont l'optique quantique et les sciences optiques ultrarapides. Au nombre des meilleurs exemples d'application de la nanoscience, mentionnons l'utilisation d'ADN d'ingénierie pour construire des systèmes de libération ciblée de médicaments.

7) SE PENCHER SUR DES QUESTIONS FONDAMENTALES SUR L'HUMANITÉ, L'IDENTITÉ ET L'EXPRESSION

Les chercheurs de McGill précisent la définition de la personne du XXI^e siècle. Ils explorent des questions audacieuses et difficiles telles que « Qui sommes-nous? », « D'où venons-nous? », « Qu'est-ce qui est bon, juste ou équitable? » et « Comment nous exprimons-nous? » — qui forment la base de nos réflexions critiques et éthiques et de notre conscience de nous dans un monde interrelié. L'attention particulière accordée aux histoires et aux différences culturelles traduit le besoin de comprendre les relations complexes entre la temporalité du passé et la spatialité du présent. Dans la même foulée, il est essentiel de comprendre les diverses sociétés — de comprendre leurs langues et de les parler, de connaître leurs histoires grâce à l'historiographie et à d'autres approches — pour apprendre d'elles tout autant que d'apprendre à leur sujet. La quête humaniste est la recherche, la création et l'interprétation du sens. Nous, humains, aspirons à comprendre notre condition par une observation et une introspection attentives, par l'interprétation des trames narratives culturelles et religieuses, par la connaissance des sociétés sous l'angle de leurs traditions juridiques, de leurs arts et de leurs prestations créatives et par l'analyse de la littérature, de la musique et des arts visuels.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **études sur les jeunes et les jeunes filles** ont progressé au cours de la dernière décennie pour reconnaître le rôle des jeunes dans l'identification d'enjeux, et dans les interventions connexes, tels que la violence fondée sur le genre, la sécurité, l'itinérance, et l'identité sexuelle et de genre dans leur vie de tous les jours. Des méthodologies visuelles participatives et autres fondées sur les arts recourant, par exemple, aux téléphones cellulaires et à d'autres appareils pour produire des films, des blogs vidéo et d'autres formes de médias contribuent à refaçonner le travail avec les jeunes, et à leur sujet, pour reconnaître davantage de manières dont ils coproduisent des connaissances. Le travail de McGill dans les volets de la jeunesse et du genre aide à transformer les manières dont les écoles, les communautés et les ONG internationales conceptualisent ce travail, notamment dans le contexte d'une communauté dirigée par les jeunes, « établie à partir de zéro » et du dialogue sur les politiques.

L'improvisation-composition prolongée a cédé du terrain au profit d'autres approches en composition et en **prestation dans le jazz** contemporain. Des chercheurs et des interprètes de McGill réinventent le concept du laboratoire à roulement de musiciens qu'a créé le bassiste influent Charles Mingus au milieu du XX^e siècle. Le groupe de chercheurs et d'interprètes recrée un creuset participatif d'autoréflexion pour explorer et mieux comprendre la tradition de l'improvisation collective en jazz.

La langue est un volet clé de la distinction entre les humains et les autres espèces et se situe au cœur tant de la connaissance humaine que de l'identité culturelle. La **linguistique** explore la capacité humaine exclusive en matière de langues en cherchant à comprendre le système abstrait de la grammaire, des sons à la signification en passant par la structure de phrases, ainsi que la gamme et les limites de la variation entre les langages humains. La recherche en cours menée en partenariat avec des communautés autochtones met au jour comment les chercheurs et les professeurs en langues en milieu communautaire peuvent collaborer aux progrès de notre connaissance





théorique d'un ensemble linguistique diversifié tout en contribuant à la documentation et à la revitalisation de langues minoritaires menacées.

À l'instar d'autres grandes villes, **Montréal** est composée de nombre de communautés différentes aux trames culturelles diversifiées. Ces trames ouvrent la porte à la psyché collective et peuvent nous aider à comprendre les points forts, les défis et les priorités d'une communauté comme ses valeurs et ses aspirations. De plus, elles nous orientent vers de nouvelles mesures applicables stratégiquement pour atteindre des aspirations collectives. Des chercheurs de McGill développent des méthodes et des outils pour consigner ces trames, établir des références entre elles au moyen de données sociales

quantitatives et les soumettre à des analyses approfondies en vue de comprendre les conditions et les enjeux principaux de la transformation sociale. Ces recherches partent de l'hypothèse que les innovations ne peuvent mener qu'à des transformations sociales significatives et durables si elles sont associées à une culture locale et quand, à leur tour, elles créent des trames de transformation favorables.



SECTION 4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PRS L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

En sa qualité d'institution, McGill vise à fournir aux chercheurs la planification, les politiques et l'infrastructure les meilleures qui soient, à simplifier le développement et le renforcement de l'excellence de la recherche par l'entremise de nos programmes et par l'établissement de rapports entre les personnes et les organismes. Le présent PRS établit une voie pour permettre à l'Université de réagir aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent dans le domaine de la recherche et au fil de l'évolution des réalités sociales, culturelles, économiques et éducatives de notre monde.

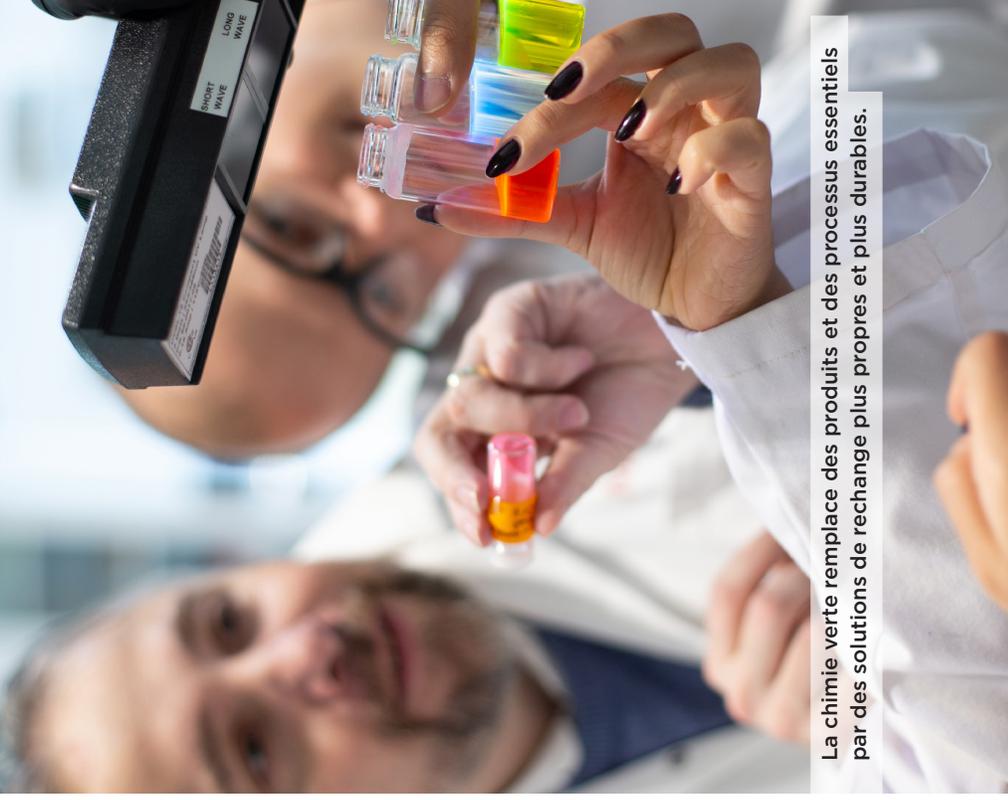
Le PRS comprend implicitement un nombre de mécanismes primordiaux qui nous permettront de concrétiser notre vision. La présente section présente les objectifs stratégiques principaux que nous utiliserons pour atteindre nos buts. Au cours des cinq prochaines années, McGill :

- renforcera son programme d'innovation et de partenariat;
- dirigera les trajectoires de recherche vers des initiatives collaboratives à grande échelle et des partenariats internationaux;
- fera la promotion de la diversité, et misera sur elle, dans tous les volets de recherche; et
- occupera une place prépondérante en science ouverte et en gestion des données issues de la recherche.

OBJECTIF 1 : RENFORCER LE PROGRAMME D'INNOVATION ET DE PARTENARIAT

La créativité et l'innovation alimentent les sociétés fondées sur la connaissance et qui sont interreliées numériquement. L'écosystème de l'innovation fait de plus en plus intervenir des partenaires divers et bénéficie de la levée des obstacles entre les établissements d'enseignement, l'industrie, les administrations publiques, les organismes à but non lucratif et les communautés. Nous cherchons à transformer les efforts collaboratifs en avantages communs tout en nous attaquant aux enjeux entourant les responsabilités des partenaires et de la propriété intellectuelle. Afin de

CREDIT: NORMAND BLOUIN



La chimie verte remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables.



prendre la tête dans un milieu en évolution rapide, McGill :

- appuiera la précommercialisation et la préapplication d'études de validation des concepts, le prototypage et la poursuite du développement de technologies naissantes qui présentent un potentiel élevé de produire de grandes répercussions commerciales ou sociales;
- jouera un rôle de leader international dans le développement et la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans l'évaluation des risques et de la valeur ajoutée et dans la gestion de la propriété intellectuelle;
- élaborera des stratégies proactives pour obtenir du financement de diverses sources externes;
- se mettra en rapport avec l'industrie, des entreprises locales aux multinationales, au sujet de tous les volets prioritaires;
- renforcera les relations locales et régionales;
- renforcera également les plateformes consacrées à l'élimination des obstacles et rendra possibles les échanges collaboratifs des idées entre les disciplines et les acteurs des milieux universitaires, industriels, gouvernementaux de tous les paliers, de même que des communautés locales et éloignées; et
- fera la promotion de l'entrepreneuriat et développera la mobilisation communautaire.

OBJECTIF 2 : DIRIGER LES TRAJECTOIRES DE RECHERCHE VERS DES INITIATIVES COLLABORATIVES À GRANDE ÉCHELLE ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

En collaboration avec des facultés, des groupes de recherche et des réseaux, nous dresserons des plans à long terme et délinéerons la route de projets à potentiel élevé pour les transformer en initiatives d'envergure couronnées de succès. Les trajectoires de recherche sont « établies à partir de zéro » et Recherche et innovation appuiera l'excellence à toutes les étapes — qu'il s'agisse de recherche individuelle ou multiétablissements et de la génération

d'idées à leur application en société. Nous sommes particulièrement conscients des besoins des chercheurs en début de carrière qui amorcent leurs travaux ou leur trajectoire. Nous leur offrirons des séances d'information ciblées et, de concert avec les facultés, nous contribuerons à encadrer les chercheurs en début de carrière à McGill.

Au nombre des mesures précises pour atteindre cet objectif, mentionnons :

- le soutien d'initiatives créatives, ambitieuses au moyen de cadres appropriés;
- l'affectation de ressources à des activités collaboratives et axées sur la diffusion;
- le développement de partenariats gouvernementaux et internationaux dans des volets clés de l'excellence en recherche de McGill;
- la recherche et l'appui de nouveaux domaines d'expertise et de leadership en recherche;
- l'acquisition d'outils et le développement d'une expertise interne en analytique aux fins de planification de la recherche et de projection;
- les conseils aux chercheurs en début de carrière en planification de leurs travaux futurs et en exploration du cadre de financement;
- l'offre d'occasions de tenir des dialogues interdisciplinaires pour s'attaquer aux questions complexes en recherche;
- la coordination du développement stratégique et des acquisitions de la nouvelle infrastructure de recherche;
- l'appui des activités de l'infrastructure de recherche actuelle avec le souci du partage des installations pour optimiser les ressources; et
- la contribution à la croissance et à la planification à long terme des centres et d'autres établissements de recherche.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ, ET MISER SUR ELLE, DANS TOUS LES VOLETS DE RECHERCHE

L'Université McGill s'est fermement engagée à l'endroit de l'équité, de la diversité, et de l'inclusion (EDI) et promeut l'EDI dans toutes les formations et pour tous les postes à pourvoir, dont ceux à l'appui de notre mission et de nos activités au chapitre de la recherche. Nous nous attachons à créer un milieu où la diversité est valorisée et où divers points de vue sont recherchés pour enrichir et influencer le changement à tous les niveaux de l'établissement.

L'engagement à l'endroit de l'EDI dans la recherche revêt de nombreuses formes. Afin de promouvoir l'EDI en recherche, McGill :

- développera et partagera une expertise sur laquelle nos chercheurs pourront miser pour intégrer l'EDI dans leurs activités quotidiennes, leurs recherches et leurs groupes de laboratoire et appuiera le développement de projets de recherches associés à des plans de mise en œuvre EDI;
- s'inspirera de divers points de vue dans des comités d'examen par les pairs et des groupes de travail;
- mettra en évidence l'excellence dans des domaines qui pourraient avoir été oubliés, notamment par la remise de prix; et
- sensibilisera les chercheurs au fait que l'intégration des principes EDI aux équipes et aux programmes de recherche est source de nouvelles avenues de recherche et d'idées novatrices.

OBJECTIF 4 : OCCUPER UNE PLACE PRÉPONDERANTE EN SCIENCE OUVERTE ET EN GESTION DES DONNÉES ISSUES DE LA RECHERCHE

La recherche crée une quantité de données considérables qu'il faut gérer efficacement dans l'optique d'améliorer le potentiel de découverte, la reproduction, la réutilisation et la transparence de la recherche qui sont autant de fondements de l'érudition actuelle et des découvertes scientifiques.

Les données de recherche ne conviennent pas toutes à une vaste diffusion. Certaines restrictions découlent de motifs éthiques, juridiques ou commerciaux. Cela dit, l'adoption de pratiques exemplaires au titre de la communication dans le domaine public en vue d'une réutilisation par d'autres intervenants peut donner lieu à des découvertes inconcevables au début de la collecte des données de recherche. En devenant le premier établissement universitaire du monde à adopter une politique en matière de science ouverte, l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal de McGill augmente les retombées de ses recherches en les partageant avec une communauté mondiale pour accélérer la découverte de nouveaux traitements.

Afin de continuer de mener la marche de la science ouverte et de la gestion de données, McGill :

- établira une stratégie institutionnelle en matière de gestion, d'éthique et d'intendance des données de recherche;
- développera l'infrastructure de gestion des données dont des appuis en planification pour les chercheurs;
- mettra en œuvre des politiques et des procédures de gestion des données dans l'optique de notre engagement à l'endroit des principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) pour les Premières Nations dans le cas des données de recherches menées sous la direction d'Autochtones ou en partenariat avec eux; et
- mentionnera les chercheurs qui adopteront les processus de gestion des données et le partage des pratiques exemplaires.



CONCLUSION

Le Plan de recherche stratégique appuie l'excellence en recherche à McGill à laquelle il concourt. Il renforce les aspirations des chercheurs individuels tout autant que celles des équipes en offrant une orientation générale, notamment dans des domaines qui s'arriment aux limites disciplinaires classiques. La réflexion continue, l'évaluation et le réinvestissement stratégique nous aideront à entretenir un milieu de recherche qui explore de nouvelles idées, contribue à la progression de l'éducation et mobilise la connaissance avec nos partenaires pour le plus grand bien de la société.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont formulé des commentaires à l'occasion de notre consultation en ligne et les membres du Conseil consultatif de la recherche qui ont soutenu l'élaboration du PRS. Et nous remercions particulièrement les nombreuses personnes qui ont fourni des exemples de recherche illustrant l'ampleur et la portée des activités de recherche menées à McGill.



113

Rapport sur les perspectives de développement

La mission de l'Université McGill

L'Université McGill a pour mission d'enrichir le savoir et d'en favoriser la création et la transmission en offrant la meilleure formation possible, en effectuant de la recherche et des travaux savants jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses, et en étant au service de la société.



Faits saillants 2023

Perte d'exploitation de

28,4 M\$

Perte d'exploitation de 28,4 millions \$ pour l'exercice 2023 selon les PCGR, par rapport à une perte d'exploitation nette de 43,4 millions \$ pour l'exercice 2022.

65,7 M\$

Déficit du régime de retraite en date du 30 avril 2023, contre 43,0 millions \$ au 30 avril 2022, en raison des conditions temporairement défavorables du marché.

Aa2
AA-

Cotes respectives des agences Moody's et S&P Global Ratings pour l'émission d'obligations non garanties de série A (150 M\$), de série B (160 M\$) et de série C (90 M\$).

Les calculs définitifs du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ont été reçus le 6 juillet 2023. Nos enveloppes récurrentes se sont élevées à 408,8 millions \$.

4%

TAUX DE DISTRIBUTION

La part distribuée des revenus des fonds de dotation s'est élevée à 72,4 M\$, par rapport à des revenus en intérêts et en dividendes de 22,5 M\$. La différence de 49,9 M\$ a été plus que compensée par des gains non réalisés de 110,3 M\$ (2022 : pertes non réalisées de 232,4 M\$).

104,9 M\$

Montant accordé par le MES pour des dépenses en infrastructures et en TI pour l'exercice financier 2023

(Montant accordé pour l'exercice 2022 : 131,4 millions \$)

Il s'agit d'une baisse de 26,5 millions \$ par rapport à l'exercice 2022. Pour l'exercice financier clos le 30 avril 2023, les dépenses en immobilisations financées au moyen des obligations non garanties de série B - totalisant 160 millions \$ - et des obligations non garanties de série C - totalisant 90 millions \$ - se chiffraient à 12,9 millions \$ pour les projets de TI et à 7,2 millions \$ pour l'entretien différé. À ce jour, les dépenses totales s'élèvent à 108,4 millions \$ pour les projets de TI et à 116,3 millions \$ pour les projets d'entretien différé.

26,5 M\$

Financement de la dette
à long terme auprès de
Financement-Québec au
30 juin 2023, confirmé par
le MES (exercice 2022 :
118,7 millions \$)

La somme avait été reçue en entier en novembre 2022. Le 26 janvier 2022, par l'intermédiaire du MES, l'Université a institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mai 2023, lui permettant d'emprunter auprès de Financement-Québec un montant maximal de 988,2 millions \$ au moyen de marges de crédit à court terme pour la portion des projets d'immobilisations financés par le MES. En date du 30 avril 2023, 248,6 millions \$ avaient été retirés pour la portion des projets d'immobilisations financée par le MES. Les projets d'immobilisations non financés par le MES ont été traités au moyen des facilités d'emprunt existantes de McGill.

118

Le Plan directeur du campus,

avalisé par le Conseil en mai 2019, est
présentement mis en œuvre. Il s'agit d'un
document évolutif qui définit les mesures
à adopter pour améliorer la qualité de
l'enseignement, de l'apprentissage, de la
recherche et de la vie étudiante à McGill,
tout en adhérant aux principes
de développement durable, de saine
gestion financière et de gestion
responsable de nos
édifices patrimoniaux.

Indicateurs financiers clés

REVENUS TOTAUX

- Hausse des revenus de 81,8 millions \$ (5,2 %), attribuable en grande partie à une augmentation de 20,3 millions \$ (24,5 %) des revenus de placement
 - Hausse de 22,2 millions \$ (8,6 %) des subventions de recherche fédérale
 - Hausse des ventes de produits et services de 17,7 millions \$ (14,0 %) due au retour sur les campus
 - Hausse de 8,9 millions \$ (13,3 %) des dons et legs
 - Hausse de 11,1 millions \$ (2,6 %) de la subvention de fonctionnement du gouvernement provincial
 - Droits de scolarité et subventions de recherche provinciales stables par rapport à l'exercice 2022
-

DÉPENSES TOTALES

- Hausse des dépenses de 120,3 millions \$ (7,7 %)
 - Hausse de la rémunération du corps enseignant de 14,0 millions \$ (3,6 %), attribuable en grande partie à la politique salariale
 - Hausse de la rémunération du personnel administratif et de soutien de 24 millions \$ (7,7 %) due à une augmentation salariale négociée et à l'évaluation annuelle de la rémunération
 - Hausse du coût des avantages sociaux, proportionnelle à la hausse de la rémunération
 - Hausse de 12,5 millions \$ (7,9 %) de l'aide financière aux étudiants et de leur rémunération
 - Hausse des dépenses non liées à la rémunération de 55 millions \$ (10,7 %), attribuable en grande partie à l'augmentation des frais de déplacement et d'occupation consécutive à la reprise des activités normales, après la pandémie
-

ACTIF TOTAL

- Hausse de 365,3 millions \$ (6,4 %) de l'actif total
 - Hausse de 126,1 millions \$ (6,6 %) de la valeur nette des immobilisations
 - Hausse de 96,8 millions \$ (8,9 %) des créances à long terme, sous forme de subventions de recherche et d'investissement
 - Hausse de 47,5 millions \$ (2,5 %) de la valeur marchande des placements à long terme
 - Hausse de 92 millions \$ (12,6 %) de l'actif, principalement due à l'excédent de trésorerie placé à court terme
-

PASSIF TOTAL

- Hausse du passif total de 36,3 millions \$ (9,4 %)
 - Hausse de 124,1 millions \$ (6,0 %) des apports reportés nets due à une augmentation des apports afférents aux immobilisations
 - Hausse de 255,6 millions \$ (63,1 %) du passif à court terme, due en grande partie à l'augmentation des emprunts auprès de Financement-Québec pour des projets d'investissement
 - Baisse de 48,2 millions \$ (3,9 %) de la dette à long terme due au nouveau régime de financement par Financement-Québec
 - Hausse de 28,8 millions \$ (22,6 %) des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs, due aux réévaluations de fin d'exercice selon les taux d'intérêt actuels
-

ACTIF NET

- Hausse de 41,2 millions \$ (2,3 %) de l'actif net
 - Hausse du solde des fonds grevés d'affectations d'origine interne et externe
 - Hausse du déficit accumulé non affecté due à des réévaluations des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi qu'à une hausse des dépenses postérieures à la pandémie, qui ont dépassé les revenus
-

DÉFICIT ACCUMULÉ FINANCÉ

- Le déficit accumulé financé représente le déficit accumulé, déduction faite du solde des fonds grevés d'affectations d'origine interne et des obligations au titre des vacances, des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR)
 - Hausse du déficit accumulé non affecté de 12,0 % (il atteint maintenant 385 millions \$)
 - Baisse du déficit accumulé financé de 2,5 % (il est maintenant de 114,9 millions \$) due à l'augmentation des obligations en vertu des PCGR et du solde des fonds grevés d'affectations d'origine interne
-

Performance globale

L'Université McGill se distingue encore de ses établissements homologues, comme en témoignent les résultats ci-dessous, obtenus au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Classements

- **Palmarès universitaire mondial QS** : McGill est au premier rang des universités canadiennes et occupe le 31^e rang mondial, comparativement au 27^e rang l'année dernière.
- **Revue *Maclean's*** : McGill a été classée au 1^{er} rang des universités canadiennes offrant des programmes de médecine et de doctorat pour une 18^e année consécutive.
- **Classement universitaire mondial Times Higher Education** : McGill occupe le 46^e rang, comparativement au 44^e rang l'année dernière.
- **Classement universitaire mondial par réputation Times Higher Education** : McGill s'est classée au 50^e rang; elle occupait le 41^e rang l'année dernière.
- **Classement mondial des universités de Shanghai** : McGill occupe le 73^e rang, comparativement au 67^e rang l'année dernière.
- **Palmarès universitaire mondial QS par discipline** : McGill s'est classée parmi les 100 meilleures universités dans 44 disciplines où elle est représentée, et parmi les 50 meilleures dans 28 disciplines.
 - McGill s'est classée parmi les 10 meilleures universités dans trois disciplines, *soit une de plus que l'an dernier*. C'est en *génie minéral et minier* que McGill se démarque le plus, catégorie dans laquelle elle occupe le 6^e rang pour la deuxième année consécutive, en plus de se classer dans les 10 premières pour la septième année consécutive. McGill figure au septième rang mondial en *anatomie et physiologie*, comparativement au 15^e rang en 2022. L'autre discipline pour laquelle McGill figure parmi les 10 meilleures universités (au 8^e rang pour la deuxième année consécutive) est *gestion des bibliothèques et de l'information*. Le palmarès découle d'une analyse comparative détaillée de 15 700 programmes universitaires suivis par des étudiants dans 1 594 universités de 93 pays et territoires.
- **Classements annuels des universités dans le monde du Center for World University Rankings (CWUR)** : McGill occupe le 26^e rang parmi les 2 000 universités de la liste, comparativement au 27^e rang l'année dernière. McGill se retrouve ainsi dans la tranche supérieure de 0,2 % des meilleures universités du monde. Afin d'établir sa liste, le CWUR évalue 20 531 établissements de 95 pays.



Gouvernance et administration axées sur le développement durable

L'Université McGill a lancé en 2014 sa première stratégie de développement durable, entreprise audacieuse qui prévoyait notamment l'intégration des questions de durabilité dans sa gouvernance et son administration. Elle a réalisé depuis de grands progrès en ce sens et mis en œuvre plusieurs projets importants qui, à n'en pas douter, ont renforcé la culture de développement durable de l'établissement.

Une des premières mesures adoptées est la prise en compte des questions de développement durable dans toutes les décisions des instances dirigeantes de l'Université. L'ajout d'un énoncé sur le développement durable aux messages qui accompagnent les dossiers et les rapports a permis de mettre en lumière l'importance de la durabilité. Peu de temps après, l'Université a commencé à publier et à communiquer au Conseil des gouverneurs un rapport annuel sur le développement durable, qui informe la direction de l'Université sur les réalisations et les progrès de l'établissement dans ce domaine.

Quatre indicateurs de rendement clés liés à la durabilité – émissions de gaz à effet de serre de l'Université, cote de développement durable, taux de réacheminement des déchets et mise en œuvre de la stratégie de développement durable – ont été ajoutés à l'ensemble des indicateurs que le Conseil des gouverneurs examine annuellement afin d'évaluer le succès de l'établissement. À ce titre, ils côtoient des indicateurs fondamentaux de l'Université comme les inscriptions, la recherche et la satisfaction des employés, ce qui montre que les progrès en développement durable représentent une priorité stratégique pour l'Université McGill. Résolue à œuvrer pour la durabilité, l'Université a, en 2020, mis sur pied le Comité du développement durable du Conseil des gouverneurs, qui l'aidera à définir et à atteindre ses objectifs ainsi qu'à suivre ses progrès dans ce domaine.

L'Université travaille sans relâche pour, notamment, décarboniser ses systèmes énergétiques, accroître la biodiversité et réduire sa production de déchets, et en intégrant le développement durable dans ses structures de gouvernance et d'administration, elle veille à ce que ces questions soient traitées à l'échelon le plus élevé de l'établissement.



Développement durable

(du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023)

En 2022, grâce au programme *McGill nourrit McGill*, plus de **15 000** kilogrammes de fruits et légumes cultivés à la ferme du campus Macdonald ont été servis dans les cafétérias du campus du centre-ville.

Le Fonds des projets durables, plus important fonds du genre au Canada, a financé en août 2022 son 300^e projet. Depuis sa création, il a accordé plus de **10,8 millions \$** en financement de démarrage à des projets sur le campus, portés par des membres de la population étudiante et du personnel.



Le Programme de reforestation Bayano-McGill, partenariat conclu avec des communautés autochtones de l'est du Panama, a permis de planter plus de **44 500 arbres**. Depuis 2020, ce programme a compensé plus de 1 000 tonnes d'équivalent CO₂, rapprochant l'Université de la carboneutralité.

Développement durable

(du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023)

En 2022, **plus de 2 100** membres de la communauté mcgilloise ont assisté à des ateliers, à des formations ou à des présentations sur le développement durable organisés par le Bureau du développement durable, et plus de 5 200 bénévoles ont été mobilisés pour la réalisation de projets de développement durable sur les campus.



125

Parmi les véhicules utilisés sur le campus du centre-ville par la Gestion des installations et services auxiliaires, un sur cinq est électrique.

À l'automne 2020, on comptait **21 bornes de recharge** sur l'ensemble des campus de l'Université, dont 16 dans le stationnement intérieur récemment rénové du Pavillon des sciences médicales McIntyre.

McGill a lancé un **module sur le développement durable** qu'elle propose en ligne aux étudiants souhaitant découvrir des façons d'intégrer la durabilité à leur quotidien à l'Université. Cette mesure phare de sa stratégie en matière de développement durable s'inscrit dans son engagement à fournir davantage de possibilités d'apprentissage sur ce sujet.

Grâce aux efforts accrus de McGill en matière de compostage, **28 586 kilogrammes** de déchets organiques provenant du campus du centre-ville ont été détournés des sites d'enfouissement pendant les sept premiers mois de 2022 seulement, soit l'équivalent du poids de cinq éléphants.





Infrastructures

Au cours de l'année 2022-2023, 15 chantiers ont été menés à bien, dont les suivants :

- **Amphithéâtre Leacock** : Démolition et reconstruction de la terrasse ouest du Pavillon Leacock et transformation en amphithéâtre extérieur, réparation des façades et imperméabilisation de la structure souterraine.
- **Pavillon des sciences médicales Lyman-Duff, CERC sur la douleur** : Démolition complète de l'intérieur du pavillon et réaménagement du sous-sol, du rez-de-chaussée et du premier étage de la « nouvelle aile » pour la création d'un pôle central de recherche sur la douleur.

On compte actuellement 59 chantiers. Les travaux prévus dans les chantiers ci-dessous 20 devraient s'achever d'ici la fin de l'exercice 2024 :

- **Bibliothèque Macdonald-Stewart** : Réparation et réfection des murs extérieurs en maçonnerie, imperméabilisation des murs de fondation, remplacement des fenêtres, réaménagement des espaces intérieurs et modernisation des systèmes électromécaniques.
- **Pavillon de biologie Stewart** (réaménagement de l'aile ouest) : Reconstruction intérieure pour la création de nouveaux locaux de recherche et d'enseignement de pointe.
- Construction d'une **nouvelle serre** sur le campus Macdonald.
- **Pavillon Burnside** : Vastes travaux de rénovation des salles de classe et des toilettes situées au sous-sol.

Les travaux se sont poursuivis ou ont commencé dans plusieurs chantiers :

- **Institut de recherche en sciences du sport Sylvan-Adams** : Rénovation de quatre maisons en rangée sur l'avenue des Pins en vue de l'aménagement du nouvel institut de recherche.
- Restauration des façades de la **Nouvelle Résidence**, échelonnée sur trois étés.
- **Pavillon de musique Strathcona** : La réfection de l'enveloppe de l'immeuble est en cours et se poursuivra jusqu'en 2026. Elle comprend la consolidation des fondations, le renforcement de la structure des pignons et des toits, et la restauration des fenêtres et des murs en maçonnerie.
- **Pavillon Raymond (campus Macdonald)** : Remplacement du toit, réparation des fondations et pose d'un drain en pierres sèches, remplacement des systèmes CVCA et des hottes, et pose de gicleurs, de douches d'urgence et de bains oculaires.
- **Centrale thermique du centre-ville** : Mise à niveau des installations électriques et autres modifications nécessaires à l'installation de deux chaudières électriques (en remplacement d'une des chaudières au gaz naturel) et de matériel de récupération d'énergie. Grâce à ce nouveau matériel, l'Université réduira considérablement ses émissions de gaz à effet de serre et se rapprochera de son objectif de carboneutralité, à atteindre d'ici 2040.

Plus de 50 projets de construction devraient être entrepris au cours de la prochaine année, dont les chantiers d'envergure suivants :

- Suite de la transformation de la partie inférieure du campus du centre-ville, plus précisément réaménagement et reconstruction de la portion supérieure de l'**allée principale**, du carrefour en Y jusqu'au Pavillon des arts McCall MacBain (2024).
- **Pavillon Pollack** : Modernisation de la salle de concert, qui comprend le remplacement des sièges, l'amélioration de l'éclairage et des installations audiovisuelles, la rénovation des coulisses et des installations pour les artistes, ainsi que la mise à niveau du système CVCA.
- Remplacement du mur rideau au **680, rue Sherbrooke**.
- Remplacement de l'infrastructure de distribution électrique du **Pavillon Burnside**.
- Mise à niveau des systèmes électriques et mécaniques de l'**Aréna McConnell**.

SOURCE : GESTION DES INSTALLATIONS ET SERVICES AUXILIAIRES



Milieu de travail

L'Université McGill a été nommée parmi les **meilleurs employeurs de Montréal** pour la quinzième année consécutive, notamment en raison de sa gamme variée d'avantages sociaux. En tête de liste figurent les modalités de travail flexibles et les généreuses vacances offertes au personnel – trois semaines par année dès l'embauche, en plus d'un horaire réduit en été. L'Université a également été reconnue pour ses avantages sociaux favorables à la famille, dont les prestations supplémentaires au titre des congés de maternité. Elle offre aussi aux nouveaux parents la possibilité de prolonger, sans solde, leur congé parental; en outre, lors de leur retour au travail, ils peuvent recourir aux services de la garderie installée sur le campus du centre-ville. L'adhésion de l'Université aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion a également été soulignée, notamment son engagement à accroître la représentation des Noirs au sein de son personnel et à améliorer leurs perspectives de carrière dans le cadre de son *Plan de lutte contre le racisme anti-noir*.

Le 1^{er} juin 2023 marquait le premier anniversaire du **Régime de travail flexible intérimaire** de l'Université. Ce programme, qui vise à assouplir les horaires de travail et dont profitent plus de 2 000 membres du personnel administratif et de soutien, a permis de mieux comprendre les besoins des employé(e)s et de l'employeur dans un marché du travail en pleine évolution. Il a été prolongé le temps que l'Université décide de la suite des choses, si bien que le personnel administratif et de soutien peut continuer de profiter des modalités de travail actuellement en place.

Le programme **Travail hybride : pour des pratiques saines @ McGill**, actuellement en vigueur à l'échelle de l'Université, a pour objectif d'orienter la définition des principes directeurs et des cadres qui baliseront la prochaine étape de l'assouplissement des modalités de travail pour le personnel administratif et de soutien. L'Université a beaucoup appris et a recueilli des données précieuses grâce au *Régime de travail flexible intérimaire* et à d'autres initiatives importantes, comme le *Nouveau modèle de travail*, ainsi qu'au moyen de sondages et d'analyses comparatives avec d'autres établissements. Depuis janvier, des groupes de parties prenantes de l'ensemble de la communauté mcgilloise se réunissent pour discuter de leur expérience du modèle de travail hybride et aborder les questions importantes soulevées dans notre milieu de travail très diversifié.

Source : Ressources humaines



39 513

ÉTUDIANT(E)S

Effectif étudiant à
l'automne 2022 (Hausse
de 0,63 % par rapport à
l'automne 2021)

1 704

**ENSEIGNANT(E)S
CANDIDAT(E)S
À LA PERMANENCE**

4 374

**MEMBRES DU
PERSONNEL
ADMINISTRATIF ET
DE SOUTIEN**



Effectif étudiant

À l'automne 2022, l'effectif étudiant de McGill a dépassé la barre des 39 500 personnes réparties sur le campus du centre-ville et le campus Macdonald. La majorité d'entre elles (81 %) sont inscrites à des programmes du premier cycle et des cycles supérieurs à temps plein, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Les étudiant(e)s à temps partiel au premier cycle et aux cycles supérieurs représentent 13 % de l'effectif; les 5 % restants sont composés de postdoctorant(e)s, de résident(e)s et de fellows en médecine, ainsi que d'étudiant(e)s d'autres catégories. Les étudiant(e)s aux cycles supérieurs (à temps plein ou à temps partiel) comptent pour 26 % de l'effectif total.

Dans l'ensemble, l'effectif étudiant a augmenté de 0,63 % par rapport à l'an dernier (après une diminution de 1,18 % l'année précédente) :

Effectif étudiant (automne)

	2022	2021	2020	2019
	39 513	39 267	39 736	39 664
	0,63 %	-1,18 %	0,18 %	-0,71 %
PREMIER CYCLE, TEMPS PLEIN	23 140	23 520	24 041	23 931
PREMIER CYCLE, TEMPS PARTIEL	3 945	3 245	3 443	3 547
CYCLES SUPÉRIEURS, TEMPS PLEIN	9 048	9 114	8 254	8 301
CYCLES SUPÉRIEURS, TEMPS PARTIEL	1 296	1 297	2 011	1 900
POSTDOCTORANTS, RÉSIDENTS, FELLOWS	2 084	2 091	1 987	1 985



La population étudiante est répartie dans nos dix facultés, l'École d'éducation permanente et les Études interfacultaires, comme l'indique le tableau de l'effectif pour l'automne 2022.

Effectif étudiant par faculté (temps plein et temps partiel) Automne 2022	Nombre d'étudiant(e)s	Pourcentage de la population étudiante
Sciences de l'agriculture et de l'environnement	1 777	4,5%
Arts	10 017	25,4%
École d'éducation permanente	2 290	5,8%
Médecine dentaire	278	0,7%
Faculté de gestion Desautels	3 176	8,0%
Sciences de l'éducation	2 590	6,6%
Génie	4 637	11,7%
Droit	907	2,3%
Médecine et sciences de la santé ⁽ⁱ⁾	5 895	14,9%
École de musique Schulich	851	2,2%
Sciences	6 292	15,9%
Total partiel	38 710	98,0%
Études interfacultaires ⁽ⁱⁱ⁾	803	2,0%
Total	39 513	100%

⁽ⁱ⁾ Au total, 5 895 étudiant(e)s sont inscrit(e)s à la Faculté de médecine et des sciences de la santé. Au premier cycle, ce nombre comprend les 1 046 étudiant(e)s de l'École des sciences infirmières Ingram (baccalauréat en sciences infirmières [intégré] et B. Sc. inf.) et de l'École de physiothérapie et d'ergothérapie (baccalauréat en sciences de la réadaptation), ainsi que les 809 étudiant(e)s du programme MDCM. Il y a également 2 331 étudiant(e)s aux cycles supérieurs, 310 postdoctorant(e)s et 1 399 résident(e)s et fellows.

⁽ⁱⁱ⁾ Aux Études interfacultaires, 803 étudiant(e)s aux cycles supérieurs sont inscrit(e)s en neurosciences (586), en génie biologique et biomédical (166) et en sciences quantitatives du vivant (51).

Ces inscriptions se traduisent en équivalents temps plein (ETP), unité de mesure à la base des subventions gouvernementales, des droits de scolarité et des frais. Le diagramme ci-après indique les ETP facturés (droits de scolarité) au cours des quatre dernières années. À noter que McGill accueille des étudiant(e)s venant du Québec, des autres provinces canadiennes et d'ailleurs dans le monde.

Selon le modèle de financement du MES, les subventions varient en fonction des disciplines.

Droits de scolarité facturés – étudiants ETP

	2023	2022	2021	2020
	32 920	33 355	34 162	33 087
	-1,30%	-2,36%	3,25%	0,95%
ÉTUDIANTS DU QUÉBEC	18 019,54	17 748,26	17 777,02	16 903,49
ÉTUDIANTS CANADIENS (HORS QUÉBEC)	8 051,58	8 092,61	8 294,61	7 945,78
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	1 333,5	1 388,18	1 377,43	1 565,84
PROGRAMMES AUTOFINANCÉS	493	547	473,98	572,79
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DU PREMIER CYCLE (PROGRAMMES DÉRÉGLEMENTÉS)	5 023	5 579	6 239,34	6 099,54

SOURCE : SERVICES FINANCIERS DE MCGILL

Le nombre d'étudiants ETP a diminué d'environ 1,3 % par rapport à l'année 2021-2022. Le nombre total d'étudiants ETP internationaux (à l'exception de ceux qui sont exemptés du supplément) a diminué de 8,76 %, passant de 6 967, l'année précédente, à 6 356.

En 2022-2023, les droits de scolarité (réglementés par le MES) pour un étudiant du Québec à temps plein étaient de 2 797,20 \$ (93,24 \$ par crédit), ce qui représente une augmentation de 2,64 % par rapport à 2021-2022. Pour un étudiant à temps plein venant d'une autre province canadienne, les droits étaient de 8 730,30 \$ (291,01 \$ par crédit, y compris les suppléments), ce qui représente une augmentation de 2,64 % par rapport à 2021-2022. Pour un étudiant international, les droits variaient entre 19 128,60 \$ (637,62 \$ par crédit) et 63 693,60 \$ (pour B. Com.), y compris les suppléments, selon le programme. Actuellement, le MES exige de tous les étudiants canadiens à la maîtrise qu'ils paient le supplément « hors province », mais les étudiants canadiens au doctorat en sont exemptés.

Depuis l'année 2013-2014, l'augmentation des frais réglementés est limitée à un indice du coût de la vie basé sur « la variation du revenu disponible des ménages pour les résidents du Québec ». Pour 2022-2023, le MES a plutôt adopté un taux d'indexation basé sur l'indice des prix à la consommation pour le Québec (augmentation de 2,64 % des droits de scolarité de base du Québec en 2022-2023).

Les sommes à verser au régime d'aide financière de la province sont comprises dans ces droits de scolarité.

De plus, conformément à ses pratiques, l'Université McGill verse 30 % des augmentations nettes des droits de scolarité à son programme d'aide financière.



Plus de
9 500
Diplômé(e)s

Collation des grades

Les diplômes sont remis à deux occasions pendant l'année universitaire, soit à l'automne et au printemps, lors de la collation des grades. Le tableau ci-dessous indique le nombre total de diplômes remis au cours des deux années universitaires indiquées.

Diplômes	2021-2022	2020-2021
Premier cycle	6 423	6 540
Maîtrise	2 018	2 094
Doctorat	517	486
Certificats et diplômes (études sup.)	543	547
Résident(e)s et fellows	26	26
Total	9 527	9 693

SOURCE : GESTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT

Diplômes remis, par faculté	2021-2022	2020-2021
Sciences de l'agriculture et de l'environnement	469	481
Arts	2 316	2 434
Arts et sciences (B.A. et B. Sc.)	138	123
École d'éducation permanente	748	843
Médecine dentaire et sciences de la santé buccodentaire	96	82
Faculté de gestion Desautels	915	1 008
Sciences de l'éducation	712	681
Génie	956	1 013
Études interfacultaires	107	98
Droit	232	232
Médecine et sciences de la santé	1 168	1 120
École de musique Schulich	216	245
Sciences	1 454	1 333
Total	9 527	9 693

SOURCE : ANALYSE, PLANIFICATION ET BUDGET





Effectif étudiant international

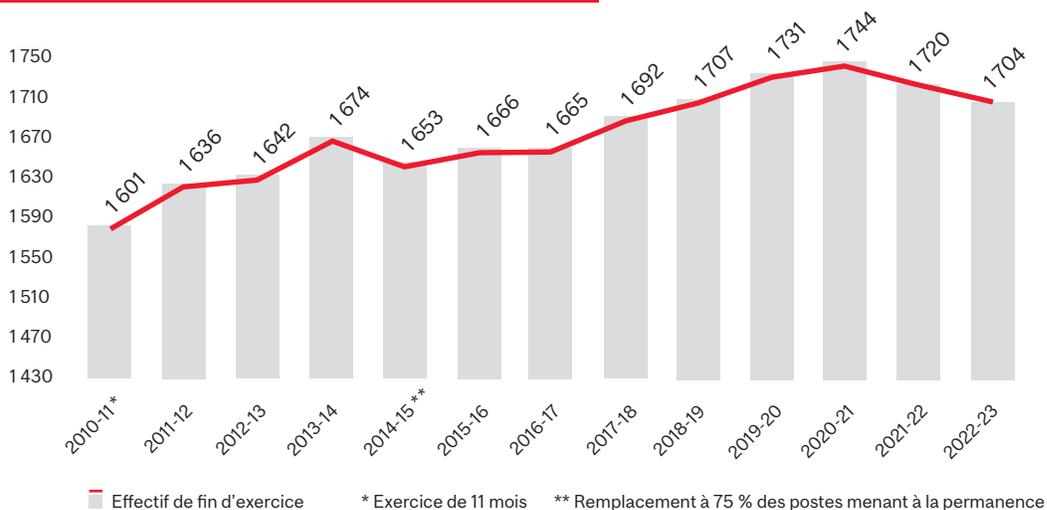
En 2022, l'Université McGill a accueilli plus de 12 000 étudiant(e)s provenant d'un grand nombre de pays; 85 % de ces personnes venaient des pays indiqués ci-dessous.

Effectif étudiant international – Temps plein et temps partiel		
20 principaux pays		Automne 2022
1.	Chine	2 697
2.	France	2 146
3.	États-Unis	2 052
4.	Inde	777
5.	Iran	414
6.	Mexique	225
7.	Royaume-Uni	211
8.	Arabie saoudite	207
9.	Turquie	189
10.	Corée du Sud	189
11.	Bangladesh	166
12.	Brésil	122
13.	Liban	119
14.	Pakistan	109
15.	Allemagne	98
16.	Koweït	94
17.	Belgique	88
18.	Maroc	83
19.	Nigéria	81
20.	Égypte	79
Total partiel		10 146

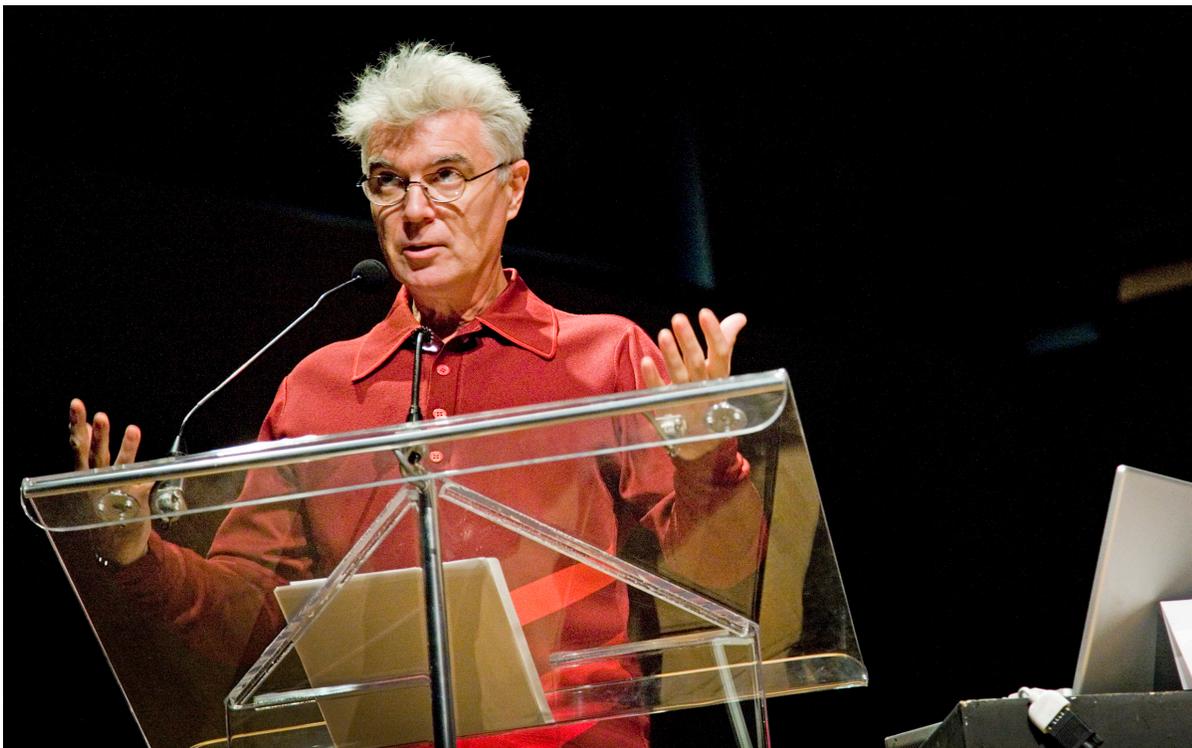
Personnel enseignant candidat à la permanence

Afin de soutenir l'offre croissante de programmes que nous proposons à notre population étudiante, nous avons continué d'étoffer les rangs de notre personnel enseignant. Grâce au programme de renouvellement du corps professoral, mis en place au début des années 2000, l'Université a accueilli de nombreux(-euses) nouveaux(-elles) professeur(e)s venant des quatre coins du monde et travaillant dans des disciplines diverses. Actuellement, on compte 1 704 professeur(e)s candidat(e)s à la permanence, comparativement à 1 271 (exercice financier 2000) avant le début du programme de renouvellement. Le nombre est légèrement inférieur pour l'exercice financier 2023, principalement à cause des retards causés par la COVID dans les processus d'embauche et d'immigration.

Personnel enseignant candidat à la permanence



SOURCE : ANALYSE, PLANIFICATION ET BUDGET



Personnel administratif et de soutien

Le réseau de soutien au service de la population étudiante et du corps enseignant est composé de personnes occupant des postes divers à l'Université. En date du 31 janvier 2023, 4 374 personnes secondaient l'Université dans la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche :

Temps partiel

225

- 66** Gestion
- 83** Travail de bureau
- 42** Soutien technique
- 32** Métiers et services
- 2** Autres (infirmières, résidences, domaine Gault)

Temps plein

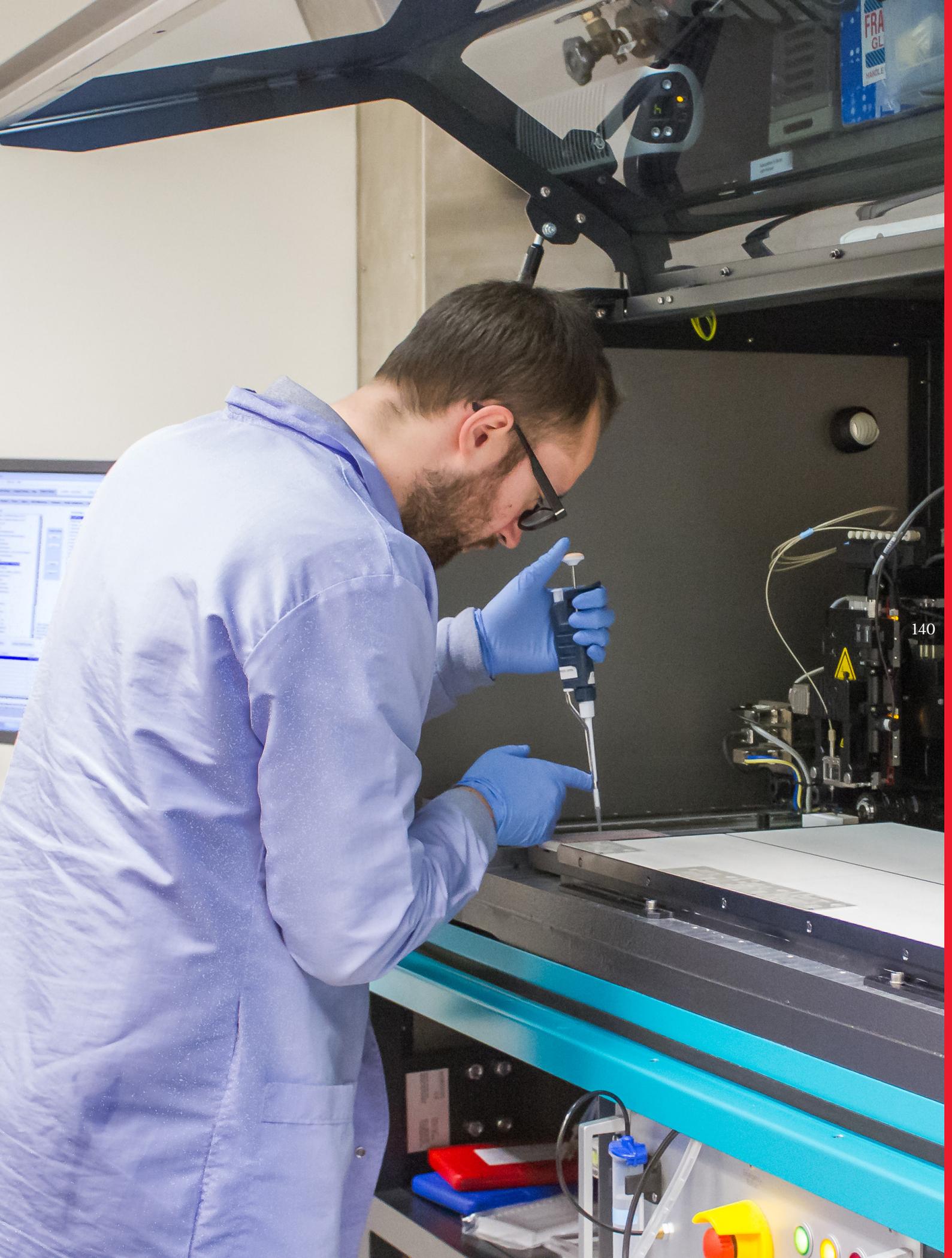
4 149

- 2 168** Gestion
- 1 218** Travail de bureau
- 332** Soutien technique
- 359** Métiers et services
- 59** Commis de bibliothèque
- 13** Autres (infirmières, résidences, domaine Gault)

Total

4 374

- 2 234** Gestion
- 1 301** Travail de bureau
- 374** Soutien technique
- 391** Métiers et services
- 59** Commis de bibliothèque
- 15** Autres (infirmières, résidences, domaine Gault)



Entretien différé – Renouvellement des campus

Actuellement, le programme d'entretien différé de l'Université McGill totalise quelque 1,38 milliard \$. L'évaluation de l'état des bâtiments est un exercice cyclique; ainsi, chaque bien (bâtiment ou infrastructure) est inspecté tous les cinq ans. L'exercice financier 2024 sera la cinquième année du cycle de cinq ans en cours.

Une fois par année, on examine la liste des lacunes décelées au cours de ces évaluations pour déterminer lesquelles ont été corrigées dans le cadre de projets d'immobilisations. Entre la première évaluation, en 2013, et l'été 2022, 197 millions \$ ont été consacrés à la correction de lacunes (316 projets d'immobilisations, pour un investissement total de 610 millions \$).

Au cours de l'exercice 2022, on a ajouté les infrastructures civiles à l'inventaire des immobilisations corporelles et des lacunes. Ces infrastructures comprennent les routes, les marches et toutes les aires extérieures asphaltées, les canalisations souterraines comme les conduites d'eau potable et les conduites d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, les installations de distribution électrique, les tunnels de service, les fosses septiques et les trous d'homme. L'inclusion des infrastructures civiles a ajouté 63 millions \$ au programme d'entretien différé de l'Université.

Le plan de renouvellement des campus comprend aussi des projets qui ne font pas partie de l'évaluation du déficit d'entretien, notamment la mise à niveau de laboratoires, de salles de classe et d'autres lieux. À la fin de l'exercice 2023, près de 200 projets étaient en cours, et 125 étaient en évaluation ou en attente.





Financement

Pour l'exercice financier 2022-2023, l'allocation annuelle de l'Université McGill, établie conformément au *Plan quinquennal des investissements universitaires* (qui comprend des fonds pour les travaux d'entretien différé), a été fixée à 102,8 millions \$, comparativement à 131,4 millions \$ l'année précédente; ce montant comprend une enveloppe de 1,8 million \$ destinée à l'entretien des édifices patrimoniaux.

L'Université McGill est toujours aux prises avec un indice de l'état des installations² (IÉI) élevé, soit 27,3 %, comparativement à 29,6 % il y a un an. L'IÉI des infrastructures civiles de l'Université est de 79,5 %, comparativement à 26,4 % pour les bâtiments. En mai 2023, la valeur théorique totale de remplacement des infrastructures physiques de l'Université se chiffrait à 3,2 milliards \$; cette valeur comprend les infrastructures civiles et les coûts de construction rajustés en fonction des prix courants du marché³.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les lacunes non corrigées contribuent grandement à faire augmenter l'IÉI. En effet, ces lacunes s'accroissent, si bien qu'il devient de plus en plus coûteux d'y remédier, d'autant plus que le coût des matériaux et de la main-d'œuvre a monté en flèche au cours des dernières années. Même si l'Université a accru ses ressources de gestion de projets, le marché du travail très concurrentiel exerce toujours une incidence négative sur la disponibilité des entrepreneurs et des consultants (ingénieurs, architectes, etc.), sur le nombre de réponses aux appels d'offres et sur la valeur des soumissions présentées (souvent de 15 à 20 % supérieure aux estimations de l'Université)³.

¹ On obtient ce chiffre en ajoutant un facteur de correction de 40 % au coût associé aux travaux d'entretien différés de 875 millions \$ (830 millions \$ pour les bâtiments et 45 millions \$ pour les infrastructures civiles) afin de tenir compte d'autres coûts connus associés à la réalisation des projets. Pour englober des problèmes d'entretien différé cernés par les évaluateurs, mais nécessitant un examen approfondi, on a ajouté 150 millions \$ (valeur approximative), pour un total de 1,38 milliard \$.

² L'indice de l'état des installations (IÉI) est le rapport entre la valeur des projets d'entretien différé et la valeur de remplacement des bâtiments. On considère que l'état de détérioration est « grave » lorsque l'IÉI est supérieur à 15 %.

³ Selon la Société québécoise des infrastructures, l'indice des prix de construction des bâtiments institutionnels au Québec a augmenté de 23,7 % entre le premier trimestre de 2020 et le premier trimestre de 2023.

Le point sur la mise en œuvre du *Plan directeur*

Printemps 2023

Depuis l'approbation du *Plan directeur* par le Conseil des gouverneurs en mai 2019, le Bureau de la planification et du développement des campus travaille activement à sa mise en œuvre.

Directive sur l'affectation des locaux : L'Université McGill a adopté une directive en vue de l'affectation efficace et équitable de ses locaux en fonction des objectifs stratégiques et des pratiques exemplaires, et dans le respect des exigences en matière de communication d'information et de conformité. L'expérience et les leçons tirées du projet pilote *Nouveau modèle de travail* sont prises en compte dans plusieurs initiatives d'optimisation des locaux en contexte postpandémique.

Révision du règlement 95-039 régissant le développement du campus de McGill :

Une démarche de planification concertée a été entreprise à l'automne 2021 en collaboration avec la Ville de Montréal pour la mise à jour du cadre d'urbanisme de l'Université. Une équipe diversifiée de professionnels sera chargée de cette révision du contexte réglementaire, qui permettra à l'Université de réaliser plus efficacement les objectifs et les projets de transformation énoncés dans le *Plan directeur*. La fin de ce processus, qui comprend un exercice obligatoire de consultation publique, est prévue pour le début de 2025.

Représentation des Autochtones à McGill : En réponse aux appels à l'action formulés par le Groupe de travail du vice-principal exécutif sur les études et l'éducation autochtones, nous œuvrons, avec le concours du Bureau des initiatives autochtones et de la communauté autochtone de McGill, à des projets d'intégration de représentations concrètes de la culture autochtone.

Surveillance et gouvernance : Le Comité consultatif d'architecture et d'urbanisme et le Comité d'examen de la conception de la Gestion des installations se réunissent régulièrement pour étudier des projets et veiller à leur intégration dans le paysage patrimonial et architectural mcgillois. Le Groupe de travail sur les priorités d'investissement de l'Université accorde la priorité aux projets d'envergure dûment planifiés et s'assure qu'ils cadrent avec le plan de dépenses en immobilisations de l'Université.

Stratégie immobilière : La stratégie immobilière énoncée dans le Plan directeur est en cours de mise en œuvre; l'Université vise à se départir de 16 200 mètres carrés bruts d'ici 2033. Elle étudie des modèles financiers qui lui permettraient de monnayer son portefeuille de résidences au centre-ville et élabore des stratégies visant à faire de même avec les logements du campus Macdonald réservés aux membres du personnel, y compris les immeubles de la rue Maple.

Projets de développement particuliers : Conformément au *Plan directeur* et aux recommandations approuvées du Groupe de travail sur les priorités d'investissement de l'Université, plusieurs transformations et interventions sont mises en place sous forme de projets d'immobilisations. C'est notamment le cas de ceux-ci :

- Nouveau Vic
- Fiat Lux
- Centre de gestion des collections
- Rénovation des ateliers du Pavillon de génie Macdonald et rénovation du Pavillon Macdonald-Harrington
- Pavillon de recherche et d'innovation sur le campus Macdonald
- Institut spatial de McGill
- Centre d'excellence sur les troubles neurologiques
- Institut des sciences du sport
- Centre d'excellence en agriculture sur le campus Macdonald



Le point sur le projet Nouveau Vic

De juin 2022 à juin 2023

Obtention de toutes les approbations nécessaires au projet Nouveau Vic et achèvement du zonage

Après avoir reçu du gouvernement du Québec l'approbation du dossier d'affaires du Nouveau Vic et la confirmation de sa contribution de 620 millions \$, le Conseil des gouverneurs de l'Université a donné le feu vert, le 6 octobre 2022, au début de la phase de construction.

Comme suite aux recommandations de la commission de l'Office de consultation publique de Montréal sur le projet de réutilisation adaptée du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, le Conseil municipal de Montréal a approuvé deux modifications au règlement municipal visant à permettre la requalification du site. Ces modifications, qui autorisent la transformation d'édifices patrimoniaux et les travaux de construction prévus sur le site du Nouveau Vic, sont entrées en vigueur le 6 janvier 2023.

Conclusion d'une entente entre McGill, la SQI et la Ville

À l'automne 2022, la Société québécoise des infrastructures (SQI), l'Université McGill et la Ville de Montréal ont conclu une entente tripartite définissant les rôles et les responsabilités de chaque partenaire dans le réaménagement du site de l'ancien hôpital, qui comprend l'emplacement du Nouveau Vic. L'entente porte notamment sur la cession de terrains, le droit de passage, l'aménagement et l'entretien des espaces publics, ainsi que sur des engagements à court et à long terme relatifs à l'accès au site, à sa vocation, à sa gestion et à la mobilité. Fait important, l'entente tripartite prévoit également la cession d'un terrain à la Ville par la SQI et l'Université McGill en vue de l'aménagement d'un rond-point qui permettra l'établissement d'un circuit d'autobus sur la rue Université.

Le point sur le chantier

Les travaux de démolition de l'intérieur des édifices et de décontamination, entrepris en janvier 2022, se poursuivent.

En juillet 2022, Pomerleau s'est vu confier, dans un premier temps, un mandat de détermination des coûts, de l'échéancier et de la répartition des lots de travaux pour le projet Nouveau Vic. L'entreprise a par la suite été sélectionnée pour agir à titre de gérant de construction à compter du 3 avril 2023.

On a également octroyé un mandat pour la démolition des pavillons qui seront remplacés par de nouveaux édifices. McGill s'étant engagée à réutiliser ou à recycler les matériaux non contaminés provenant de la démolition, une partie du revêtement de calcaire sera utilisée pour le nouvel édifice, et le reste sera broyé pour servir de matériau de remblayage.

Un panel d'experts en archéologie, réuni dans le cadre du plan d'intervention archéologique élaboré pour le site de l'ancien hôpital, a recommandé des techniques à mettre en œuvre à différents emplacements du site avant la réalisation de tout travail d'excavation.



Examen final avant l'achèvement de la conception du projet Nouveau Vic

Le 9 juin 2023, l'équipe du projet Nouveau Vic a entrepris l'examen final des documents de conception afin de préparer le consortium Diamond Schmitt/Lemay Michaud Architectes à la soumission des plans et des devis. Ces documents prévoient notamment l'adoption d'une inspiration autochtone dans l'aménagement d'une partie des salles de classe, éclairée par une collaboration continue avec des représentants de groupes autochtones de l'Université et de l'extérieur. Le Nouveau Vic sera agrémenté d'œuvres d'art public commandées, une portion du budget étant réservée à des œuvres autochtones.



Le point sur le projet Fiat Lux

147

Progression de la conception

Depuis son achèvement à 30 % à l'été 2022, la conception du projet a été examinée plus avant, et une coordination a été assurée entre les intervenants de l'Université et de l'extérieur. Des modifications ciblées ont été apportées au programme et à la conception à l'automne 2022, en collaboration avec la nouvelle doyenne de la Bibliothèque et titulaire de la chaire Trenholme. L'achèvement à 60 % de la conception a été atteint début 2023, après quoi un processus majeur d'examen et d'analyse de la valeur a été entrepris, de mars à juin 2023. Ce processus a mené à une réduction d'environ 10 % du coût total du projet, attribuable principalement à des optimisations dans les coûts de construction et l'échéancier du projet.

Approbatons externes

Dans le cadre d'une démarche continue d'examen et d'approbation entreprise auprès de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications, nous avons amorcé avec ce dernier un processus soigneusement structuré d'examen de la conception du projet et de rétroaction sur celle-ci, qui permettra d'améliorer et de mieux harmoniser la conception. Le projet est en cours d'examen par la Ville. Celle-ci formulera ensuite ses exigences, qui détermineront les modifications à apporter à la conception du projet, le cas échéant.

Approbation des instances de gouvernance de l'Université et projets connexes

En décembre 2022, le Conseil des gouverneurs a approuvé la poursuite de la conception du projet Fiat Lux (en vue du passage d'un degré d'achèvement de 60 % à un degré de 100 %), ainsi que l'achèvement du dossier d'affaires. Le tout devrait être terminé début 2024. La présentation du dossier d'affaires au gouvernement et le déplacement de certains services avant les travaux, qui devront être approuvés par les instances de gouvernance de l'Université, ne se feront qu'après la confirmation de toutes les sources de financement. Le projet de centre de gestion des collections à Valleyfield fait également partie intégrante de la vision du projet Fiat Lux, si bien que le matériel automatisé d'entreposage et de repérage des livres y a déjà été installé.

Prochaines étapes

Il reste maintenant à achever le dossier d'affaires et les documents de conception (100 %).



Moody's : Aa2
S&P Global : AA-
(stables)

Notation des obligations de l'Université McGill

En mars 2023, Moody's Investors Service a maintenu la cote Aa2 (stable) de l'Université. Moody's a confirmé que l'Université jouissait toujours d'une excellente réputation au Québec et qu'elle occupait une place de premier ordre au pays et à l'étranger. Par ailleurs, la générosité de ses donateurs et un contexte de financement bonifié pour les établissements postsecondaires du Québec viennent étayer le profil financier de l'Université. Moody's souligne aussi la gestion efficace des pressions découlant de la pandémie de COVID-19. L'agence de notation considère l'Université McGill comme l'un des établissements canadiens les plus renommés dans le monde et s'appuie sur les facteurs ci-dessous pour l'établissement de la cote :

- Excellents positionnement de la marque et positionnement stratégique sous-tendus par une réputation internationale
- Avoirs considérables; trésorerie et placements totalisant plus de 2 milliards \$ et bon potentiel de croissance
- Endettement soutenu par des subventions provinciales pour le service de la dette

S&P Global Ratings a réattribué à l'Université la cote AA- (stable) en février 2023, entrevoyant pour elle une perspective stable. La pandémie fait toujours planer un certain risque sur le profil de crédit de McGill, mais la demande étudiante et l'excellence en matière de recherche sont restées extrêmement fortes. L'agence de notation s'est appuyée sur les facteurs ci-dessous pour établir la cote :

- Aide provinciale stable et recours possible à un soutien extraordinaire de la part du gouvernement provincial en cas de difficultés financières
 - Bonne demande étudiante et subventions de fonctionnement stables, qui aideront l'Université à maintenir ses paramètres financiers.
-

Perspectives

À l'orée de son troisième siècle, l'Université McGill est déterminée à remplir sa mission en souscrivant à ses principes de liberté universitaire, d'intégrité, de responsabilité, d'égalité et d'ouverture. Le Conseil des gouverneurs et ses sous-comités, les gouvernements fédéral et provincial, les institutions financières et nos experts-conseils font partie des nombreux partenaires qui nous guident dans l'accomplissement de notre mission.

La crise de la COVID-19 étant chose du passé, l'Université a repris ses activités sur les campus à l'automne 2022. Les répercussions financières de la pandémie ont été moins importantes que prévu, mais le retour aux niveaux d'activité qui ont précédé cette crise commande une gestion stratégique de nos dépenses.

Le financement offert par les gouvernements fédéral et provincial est essentiel. Il sera toutefois difficile de présenter les budgets équilibrés exigés par le MES, en raison de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. La rémunération – notre catégorie de dépenses la plus importante – est appelée à augmenter; notons qu'elle comprend l'aide financière aux étudiant(e)s.

Malgré ces difficultés financières, nous nous consacrons toujours à nos priorités en matière d'enseignement et de recherche. Nous avons aussi créé une feuille de route décrivant les jalons à atteindre pour respecter les normes les plus élevées en matière de développement durable : nous nous sommes engagés à obtenir la cote Platine en développement durable d'ici 2030, et à devenir un établissement zéro déchet d'ici 2035, et carboneutre d'ici 2040.

Le *Plan stratégique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion* (EDI) s'articule autour de cinq grands thèmes : expérience étudiante, recherche et connaissances, actions communautaires, personnel et création d'espaces. Ce plan favorisera la progression des initiatives d'EDI déjà en cours et nous permettra de saisir les possibilités qui s'offrent à nous.

Un bon nombre d'initiatives empruntent la voie numérique, ce qui favorise l'efficacité opérationnelle, la cybersécurité et le développement durable. Le Plan stratégique en matière de TI met de l'avant des principes directeurs axés sur la satisfaction de la clientèle, l'optimisation des coûts, la création de revenus, l'atténuation des risques et la conformité réglementaire.

L'Université reste fidèle à son engagement : épauler les membres de son corps enseignant et de son personnel, qu'ils et elles travaillent sur le campus ou à distance, ainsi que son effectif étudiant, et offrir à ce dernier l'enseignement et la vie étudiante de haut calibre qui ont fait sa renommée partout dans le monde.



Orientations en lien avec la politique de financement du MES

- Faire preuve d'ouverture sur le monde – L'Université McGill s'efforcera de demeurer un établissement de choix pour les étudiants et les professeurs de l'étranger. Au premier cycle, nous entendons maintenir un taux de recrutement d'étudiants internationaux de 25 à 30 % et, au deuxième cycle, nous souhaitons demeurer l'une des universités que convoitent les étudiants les plus brillants du monde. En outre, nous aspirons à nous classer parmi les dix premières universités de recherche d'Amérique du Nord quant à la proportion de professeurs en provenance d'un autre pays.
- Accroître la diversité – À l'Université McGill, nous estimons que la diversité sociale, économique et intellectuelle au sein de notre effectif étudiant et de notre personnel est souhaitable non seulement par souci d'équité, mais également pour l'accomplissement de notre mission d'enseignement. En effet, dans les groupes riches d'identités sociales et d'expériences diverses, les possibilités d'épanouissement intellectuel et professionnel foisonnent. Nous entendons intensifier notre quête d'excellence et de diversité dans nos efforts de recrutement des professeurs et dans les perspectives de carrière que nous leur offrons.
- Faire figure de chef de file en innovation – Nous nous engageons à soutenir l'innovation dans nos méthodes d'enseignement et nos cursus. Plus précisément, nous entendons augmenter le nombre de salles de classe vouées à l'apprentissage collaboratif et actif ainsi que la disponibilité de ces lieux, et mettre en place d'excellents programmes pour bien préparer les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs aux nombreuses possibilités de carrière qui s'offrent à eux. En outre, nous souhaitons contribuer à l'écosystème d'innovation de Montréal, du Québec et du Canada. Favorable à la prise de risques calculés, l'Université McGill diversifiera les programmes d'études et les modes de prestation offerts sur ses campus, et explorera d'autres façons de construire diplômes et échéanciers. Nous comptons également accélérer l'élaboration et la mise en ligne de divers programmes, notamment des programmes de maîtrise professionnelle.
- Favoriser l'interdisciplinarité et l'intersectorialité – Nous réduirons les obstacles administratifs qui entravent le passage d'un professeur d'une unité d'enseignement à une autre et établirons un cadre favorable à l'interdisciplinarité en enseignement et en recherche. À cette fin, l'Université investira des ressources (humaines et financières) dans des projets interdisciplinaires et intersectoriels d'envergure, notamment dans des programmes conduisant à l'obtention de diplômes interdisciplinaires. Elle entend intégrer à ses politiques et à ses pratiques des mesures incitatives qui feront en sorte que ses professeurs auront grand intérêt à nouer des liens interdisciplinaires, voire à aller au-delà de la communauté universitaire, et compte revoir ses critères d'évaluation afin que ce travail interdisciplinaire soit reconnu comme il se doit.
- Nouer des liens avec la collectivité – Nous tendrons la main à notre entourage culturel et géographique en vue de collaborer avec le milieu de l'éducation, le secteur commercial et les décideurs de Montréal, du

Québec et du Canada. Nous nous efforcerons d'accroître le nombre de demandes d'inscription en provenance des cégeps du Québec ainsi que le taux de rendement, puisque nous souhaitons nous imposer comme l'établissement de choix des meilleurs étudiants de la province. McGill étant fermement ancrée au Québec, nous ferons porter nos efforts sur le réseau collégial francophone dans le but de faire grimper le nombre de nouvelles inscriptions provenant de ces établissements. L'Université s'attachera également à multiplier les possibilités de stage et d'entrepreneuriat pour les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs afin d'enrichir leur formation universitaire d'une expérience pratique dans divers secteurs d'emploi pertinents.





Plan stratégique académique de l'Université McGill

Lancé en 2017, le Plan académique stratégique continue d'évoluer pour intégrer et soutenir les priorités du professeur Deep Saini, 18^e principal et vice-chancelier de l'Université McGill.

Fidèle à sa mission

L'Université McGill a pour mission de favoriser la création et la transmission du savoir en offrant la meilleure formation possible, en effectuant de la recherche et des travaux savants jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses, et en étant au service de la société.

Dans la réalisation de sa mission, elle souscrit aux principes de liberté universitaire, d'intégrité, de responsabilité, d'égalité et d'ouverture.

Fondements

L'élaboration du *Plan stratégique académique* se fonde sur la vision d'une université **ouverte, branchée et déterminée** qui anime Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de l'Université McGill. Cette université est :

- ouverte aux idées novatrices, aux nouvelles façons de voir le monde et de faire les choses ainsi qu'à la diversité humaine et culturelle;
- branchée à sa collectivité locale et mondiale, au-delà des frontières disciplinaires, géographiques et sectorielles; et
- résolument tournée vers son objectif, car ce que nous faisons – apprendre, utiliser les connaissances et les faire progresser, explorer de nouvelles voies de connaissances – est plus important que jamais pour notre collectivité et pour notre monde.

La principale Fortier a concrétisé sa vision en définissant cinq priorités s'articulant autour de trois thèmes universitaires (études et vie étudiante, recherche et engagement communautaire) et de deux thèmes d'appoint (culture de travail, campus physique et virtuel). Le présent plan stratégique de cinq ans est, comme il se doit, axé sur la vision et les cinq priorités de la principale.

Le vice-principal exécutif et vice-principal aux études, premier cadre de l'équipe de direction de la principale, est le grand responsable des structures d'enseignement et du budget de l'Université. Ces deux charges relèvent d'une seule et même fonction afin que les décisions stratégiques relatives à l'affectation des ressources universitaires soient en adéquation avec les priorités académiques de notre établissement. Par l'entremise des doyens, du premier vice-principal exécutif adjoint, des vice-principaux exécutifs adjoints et des autres membres de la haute direction, le vice-principal exécutif et vice-principal aux études est responsable des facultés, des études supérieures et postdoctorales, de la vie étudiante, des politiques académiques et institutionnelles, de la stratégie d'internationalisation de l'Université, de l'analyse institutionnelle et de l'affectation des ressources.

Le présent plan stratégique se veut un guide pour tous les secteurs relevant du Bureau du vice-principal exécutif et vice-principal aux études qui peuvent, dans une certaine mesure, l'adapter à leur réalité. Il reflète la vision de la principale et servira de référence lors des exercices de planification stratégique dans d'autres sphères dont traite la haute direction. De même, les décisions budgétaires seront prises en fonction de ce plan dans l'horizon temporel défini.

Une université mondiale du XXI^e siècle

L'Université McGill s'emploiera à internationaliser son champ d'action en favorisant la mobilité de son corps professoral et étudiant, en accueillant des professeurs et des étudiants du monde entier, en veillant à ce que ses travaux de recherche, ses cursus et sa pédagogie soient une fenêtre ouverte sur le monde et en préparant ses diplômés à la citoyenneté mondiale.

L'Université investira dans la mise en place et le maintien d'un campus intelligent reposant sur de solides infrastructures physiques et numériques propices à la collaboration, à la créativité, à la diffusion du savoir et à l'innovation dans toutes les sphères des activités universitaires, de la recherche fondamentale aux applications technologiques, et des services de soutien à la haute direction.

L'Université encouragera la prise de risques calculés dans une optique de souplesse, d'efficacité, de créativité et de perfectionnement, et ce, dans toutes les fonctions, en éliminant les obstacles au changement et en incitant ses employés au dépassement. Afin que son enseignement et ses travaux de recherche aient des retombées directes, elle misera sur l'innovation et sera à l'écoute des besoins de ses étudiants, tout comme des collectivités auxquelles elle est rattachée.

En ce XXI^e siècle, tout établissement universitaire aspirant au rang de premier de classe dans le monde doit mettre la durabilité au cœur de ses activités de gestion, de recherche et d'enseignement. Aussi, par l'entremise de son Conseil consultatif sur le développement durable, McGill entend favoriser la carboneutralité, la compréhension des changements climatiques ainsi que la résilience face à ce phénomène et axer ses activités de recherche et d'enseignement sur la durabilité. De concert avec divers secteurs de l'Université, nous ferons en sorte de réduire l'empreinte carbone de notre établissement par des gestes individuels et collectifs, notamment en réduisant les déplacements à forte intensité carbonique ou, s'ils sont indispensables, en prenant des mesures compensatoires.

Ce parti pris pour la durabilité s'étend également au bien-être des membres de notre communauté. L'Université continuera à bonifier les services de soutien qu'elle offre à ses étudiants, à ses professeurs et à ses employés, notamment en santé mentale.

Cinq grands objectifs

Faire preuve d'ouverture sur le monde – L'Université McGill s'efforcera de demeurer un établissement de choix pour les étudiants et les professeurs de l'étranger. Au premier cycle, nous entendons maintenir un taux de recrutement d'étudiants internationaux de 25 à 30 % et, au deuxième cycle, nous souhaitons demeurer l'une des universités que convoitent les étudiants les plus brillants du monde. En outre, nous aspirons à nous classer parmi les dix premières universités de recherche d'Amérique du Nord quant à la proportion de professeurs en provenance d'un autre pays¹.

¹L'Université McGill compte actuellement 27 % d'étudiants internationaux au premier cycle, et 34,4 % à la maîtrise et au doctorat combinés; par ailleurs, McGill se classe au onzième rang des établissements membres de l'Association of American Universities quant à la proportion de professeurs en provenance d'autres pays.

Nous nous engageons également à offrir aux étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs une formation résolument contemporaine en leur proposant davantage d'expériences enrichissantes à l'étranger : stages, cours et trimestres d'études sur le terrain, stages en recherche ainsi que concours et échanges internationaux. Nous comptons plus précisément doubler la proportion d'étudiants au premier cycle qui s'engagent dans ce type d'aventure à l'étranger. À cette fin, nous comptons, d'ici cinq ans, augmenter les sommes consacrées à la mobilité étudiante pour les porter à cinq millions de dollars par année², aplanir certains obstacles administratifs au transfert d'unités et élargir l'offre de programmes offerts en cotutelle avec des universités partenaires.

En outre, nous consoliderons la présence de l'Université McGill à l'étranger en nouant des partenariats de nature à favoriser la réalisation de nos activités de recherche et d'enseignement à l'extérieur de nos frontières et en ligne, d'une part, et en soutenant nos professeurs désireux de prendre des engagements à l'étranger, d'autre part.

Accroître la diversité – À l'Université McGill, nous estimons que la diversité sociale, économique et intellectuelle au sein de notre effectif étudiant et de notre personnel est souhaitable non seulement par souci d'équité, mais également pour l'accomplissement de notre mission d'enseignement. En effet, dans les groupes riches d'identités sociales et d'expériences diverses, les possibilités d'épanouissement intellectuel et professionnel foisonnent.

Nous entendons intensifier notre quête d'excellence et de diversité dans nos efforts de recrutement des professeurs et dans les perspectives de carrière que nous leur offrons. Ainsi, nous comptons porter à 25 % d'ici cinq ans la proportion de femmes occupant un poste de professeur titulaire³ et à 20 % la proportion d'employés permanents ou en voie de permanence se définissant comme membres d'un des autres groupes désignés⁴.

Par ailleurs, nous allons accroître l'accessibilité à notre établissement pour les étudiants des groupes sous-représentés, en particulier les étudiants autochtones, notre objectif étant le recrutement de 1 000 étudiants autochtones à l'échelle de l'Université grâce à des programmes élaborés en partenariat avec des communautés autochtones⁵. De plus, nous nous emploierons à bonifier l'aide financière globale offerte aux étudiants afin qu'elle corresponde à 30 % du revenu net tiré des droits de scolarité⁶. Et, au-delà des considérations pécuniaires, nous prendrons des mesures pour accroître l'accessibilité aux lieux physiques et favoriser l'ouverture culturelle.

De même, l'Université McGill appuiera les politiques et prendra des mesures de nature à protéger la liberté et la diversité en recherche et en matière d'échanges intellectuels, le tout dans une optique d'ouverture à une multitude de points de vue, élément absolument indissociable de la diversité.

² Actuellement, le financement de la mobilité étudiante est d'environ 1,5 million de dollars par année.

³ Cette proportion est actuellement de 20,5 %.

⁴ Les données les plus récentes sur l'équité en matière d'emploi datent de 2015. Selon ces dernières, la proportion est de 12 % pour les trois groupes (autres que les femmes) désignés dans la loi fédérale.

⁵ L'Université compte actuellement environ 300 étudiants se définissant comme autochtones.

⁶ À l'heure actuelle, 25 % du revenu net tiré des droits de scolarité est consacré à l'aide financière aux étudiants.

Faire figure de chef de file en innovation – Nous nous engageons à soutenir l'innovation dans nos méthodes d'enseignement et nos cursus. Plus précisément, nous entendons augmenter le nombre de salles de classe vouées à l'apprentissage collaboratif et actif ainsi que la disponibilité de ces lieux, et mettre en place d'excellents programmes pour bien préparer les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs aux nombreuses possibilités de carrière qui s'offrent à eux. En outre, nous souhaitons contribuer à l'écosystème d'innovation de Montréal, du Québec et du Canada. Favorable à la prise de risques calculés, l'Université McGill diversifiera les programmes d'études et les modes de prestation offerts sur ses campus, et explorera d'autres façons de construire diplômés et échéanciers. Nous comptons également accélérer l'élaboration et la mise en ligne de divers programmes, notamment des programmes de maîtrise professionnelle, notre objectif étant d'offrir cinq programmes en ligne d'ici cinq ans.

Par ailleurs, l'Université ambitionne d'explorer et de mettre en place de nouveaux modes d'organisation de l'activité intellectuelle. Elle pourrait ainsi revoir la structure classique en départements unidisciplinaires et investir dans de nouvelles technologies de l'information en vue de jeter des ponts entre son histoire et ses traditions d'enseignement, d'une part, et les nouvelles avenues en matière de champs d'études, de modes exploratoires et de forums de transfert et de diffusion des connaissances, d'autre part.

Favoriser l'interdisciplinarité et l'intersectorialité – Nous réduirons les obstacles administratifs qui entravent le passage d'un professeur d'une unité d'enseignement à une autre et établirons un cadre favorable à l'interdisciplinarité en enseignement et en recherche. À cette fin, l'Université investira des ressources (humaines et financières) dans des projets interdisciplinaires et intersectoriels d'envergure, notamment dans des programmes conduisant à l'obtention de diplômes interdisciplinaires. Elle entend intégrer à ses politiques et à ses pratiques des mesures incitatives qui feront en sorte que ses professeurs auront grand intérêt à nouer des liens interdisciplinaires, voire à aller au-delà de la communauté universitaire, et compte revoir ses critères d'évaluation afin que ce travail interdisciplinaire soit reconnu comme il se doit.

Nouer des liens avec la collectivité – Nous tendrons la main à notre entourage culturel et géographique en vue de collaborer avec le milieu de l'éducation, le secteur commercial et les décideurs de Montréal, du Québec et du Canada. Nous nous efforcerons d'accroître le nombre de demandes d'inscription en provenance des cégeps du Québec ainsi que le taux de rendement, puisque nous souhaitons nous imposer comme l'établissement de choix des meilleurs étudiants de la province. McGill étant fermement ancrée au Québec, nous ferons porter nos efforts sur le réseau collégial francophone dans le but de faire grimper de 15 % en cinq ans le nombre de nouvelles inscriptions provenant de ces établissements. L'Université s'attachera également à multiplier les possibilités de stage et d'entrepreneuriat pour les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs afin d'enrichir leur formation universitaire d'une expérience pratique dans divers secteurs d'emploi pertinents.

Enfin, nous favoriserons la participation de tous les membres de notre communauté à des activités communautaires afin de les encourager à se mettre au service de leur collectivité et du vaste monde.

Énoncé de mission du vice-principal exécutif et vice-principal aux études

Le Bureau du vice-principal exécutif et vice-principal aux études s'appuiera sur un énoncé de mission clair pour la mise en œuvre du présent plan stratégique.

Le Bureau veillera à ce que les politiques et les pratiques de l'Université maximisent, tant dans le fond que dans la forme, l'efficacité de l'établissement et l'habilitation de l'employé. Tout en assurant le respect des normes de l'Université, le Bureau laissera une certaine marge de manœuvre aux unités dans la mise en place de la mission d'enseignement afin qu'elles puissent adapter cette dernière à leur réalité. Il leur prodiguera également soutien administratif, encouragements et conseils stratégiques. Sa démarche s'inscrira sous le signe de la collaboration et de l'ouverture, tant au sein de sa propre structure que dans ses échanges avec les autres unités de l'Université.

Dans l'accomplissement de sa mission, le Bureau offrira au vice-principal exécutif et vice-principal aux études un soutien professionnel de haut niveau pour la réalisation de son mandat, à savoir : élaborer et mettre en œuvre le plan stratégique académique de l'Université McGill; définir le cadre ainsi que le processus budgétaires, puis appliquer les orientations budgétaires; et faire en sorte que l'affectation des ressources universitaires soit en adéquation avec les priorités d'enseignement.



